

LES PROPRIETAIRES ACCEPTENT UN EMPRUNT DE \$393,500.

Grande assemblée des jeunes travailleurs et travailleuses

Vice-Président régional

Tous les jeunes de St-Jérôme doivent être présents. — Dimanche soir le 20 septembre. — Salle paroissiale de Ste-Marcelle à 8 hres. — Soirée vivante d'enthousiasme avec un magnifique programme récréatif. — Discutons de nos problèmes dans une atmosphère de fraternité.



M. J. Georges Dunningan, président de la Chambre de Commerce de St-Jérôme, a été élu vice-président régional de cet organisme lors d'un Congrès tenu à Lachute en fin de semaine. Toutes les Chambres de la région étaient représentées à ses assises annuelles où M. Horace Lamarche, de Lachute, a été élu administrateur régional, et M. Gérard Lefebvre, de Lachute également, secrétaire.

Il a été annoncé que le gouvernement a commencé ses travaux pour améliorer la route No 11 et que l'on serait actuellement à faire l'arpentage des terrains. M. Dunningan assistera en fin de semaine, en compagnie de M. G. Raymond, directeur de la Chambre locale, au Congrès provincial des Chambres de Commerce qui a lieu à Québec les 20, 21, 22 et 23 septembre.



DANS UN MAUVAIS MILIEU !

Notre population a répondu, avec beaucoup de générosité, au récent appel lancé par Rome pour "les charités papales".

Il convient que notre pays, qui est riche et prospère, vienne en aide aux nombreuses œuvres de philanthropie qui doivent s'exercer en faveur d'un grand nombre d'Européens dont la situation est plus que pénible.

Il est malheureux que la province de Québec ne soit pas encore dotée des institutions nécessaires pour répondre au problème social que pose l'arrivée, en notre pays, de plusieurs immigrants.

C'est ainsi que, dans un supplément illustré d'un grand journal de dimanche dernier, on voit la photographie d'un jeune polonais arrivé en 1949 avec un autre groupe d'orphelins qui ont été hospitalisés au "Mont Saint-Anoine".

N'est-il pas pitoyable que ces jeunes soient placés dans un tel milieu, parmi des indésirables et des voyous.

Nos gouvernements ont l'impression devoir procurer à ces jeunes déshérités de la fortune, une éducation convenable.

UN BIEN TRISTE RECORD

C'est dans la province de Québec que les instituteurs sont les plus mal payés au Canada, surtout dans les régions rurales.

Plus de la moitié des institutrices, soit près de 6,000 gagnent moins de \$1,000 par année, ce qui équivaut même pas aux salaires payés aux bonnes et aux domestiques.

Près de 200 institutrices ne touchent que de 6 à sept cents dollars par année, ce qui représente environ \$11.50 par semaine.

Le gouvernement Duplessis, malgré de tels chiffres, se vante de notre régime scolaire.

(suite à la page 8)

Vote de confiance envers l'administration municipale

Après bien des conjonctures relativement aux emprunts proposés par le conseil municipal pour l'exécution de travaux d'intérêt général, voici que la population s'est prononcée en approuvant quatre des cinq règlements présentés, pour un total de \$393,500. Les règlements approuvés comportent ce qui suit :

\$40,000.00 : pour la construction de trottoirs.

\$279,000.00 : pour la construction de conduites d'aqueduc et d'égout.

\$27,500.00 : pour l'installation d'un système de chauffage de même que d'une tour de refroidissement d'eau à l'arena municipal.

\$17,000.00 : pour l'installation de lumières de circulation à diverses intersections de rues, principalement sur les rues St-Georges et Labelle.

Le règlement rejeté comportait le plus bas montant d'emprunt, soit \$24,000.00 pour l'élargissement de l'entrée des avenues St-Ignace et Castonguay.

On sait qu'un autre projet au montant de \$293,000, pour construction de voirie et pavages a été retiré avant la votation afin de permettre au conseil d'étudier diverses demandes présentées au dernier moment afin d'obtenir le pavage de certaines rues additionnelles. Ce projet devrait être présenté pour être exécuté dès la prochaine année.

Dans les milieux les plus renseignés, on considère ce vote d'approbation de la part des propriétaires comme étant un vote de confiance au conseil actuel, si l'on considère que l'administration précédente qui avait soumis un semblable projet d'emprunt, a vu sa proposition entièrement rejetée par le vote populaire.

Lors du vote de la semaine dernière, 952 électeurs sur un nombre total d'environ 2,150, ont voté, ce qui représente un vote de 44%. Ce n'est pas un des plus gros votes donnés, mais c'est tout de même une bonne proportion.

Voici le résultat du vote, par règlement :

Construction de trottoirs :			
En faveur	727	Evaluation	\$ 9,978,777.63
Contre	194	"	1,827,102.06
Majorité en faveur 533			
Conduites d'aqueduc et d'égouts :			
En faveur	721	Evaluation	\$ 9,977,828.70
Contre	203	"	1,837,349.99
Majorité en faveur 518			
Arena, chauffage, etc. :			
En faveur	547	Evaluation	\$ 8,785,568.72
Contre	382	"	2,990,693.72
Majorité en faveur 165			
Lumières de circulation :			
En faveur	609	Evaluation	\$ 9,159,078.93
Contre	319	"	2,671,736.46
Majorité en faveur 290			
Expropriations et élargissements de rues :			
Contre	487	Evaluation	\$ 8,231,801.21
En faveur	435	"	3,570,127.48
Majorité contre 52 pour			

Un Térésien fort populaire sur les ondes en Corée

OTTAWA, 15 sept. — "Il est minuit et deux minutes. Ici votre vieil oiseau de nuit Al Rogers qui vous fait parvenir encore une fois cinq heures de musique favorite enregistrée sur disques.

Ce petit boniment amical à la station Nomad du service radio-phonique des forces armées met en onde un autre programme adressé aux armées des Nations-Unies en Corée. Dans le studio mobile de Nomad, le capitaine Al Rogers, de Ste-Thérèse, P.Q., Armée canadienne, prend sa place au micro pour amuser les troupes pendant cinq heures de temps avec de la musique et des commentaires appropriés.

Rogers n'avait jamais de sa vie parlé dans un microphone lorsqu'il fut assigné au poste radio-phonique Nomad à titre d'annonceur tourneur de disques. Sa voix agréable et sa façon plutôt familière au micro lui attirèrent en peu de temps un grand nombre d'admirateurs et d'admiratrices. Son courrier est très volumineux, les lettres lui arrivant de soldats anglais, américains, turcs, coréens, français, belges, et canadiens. Il reçoit même des missives du Canada et des Etats-Unis de la part de femmes et amies des militaires, lui demandant de dédier certaines pièces musicales aux êtres qui leur sont chers.

Le Capitaine Rogers, âgé de 30 ans, sert depuis six ans dans la Marine marchande britannique au cours du second conflit mondial. Il s'enrôla dans l'Armée canadienne en février 1948 pour traverser en Corée en février 1953. Sa femme et ses cinq filles habitent à Ste-Thérèse.

Radio-Nomad est un poste d'une puissance de 1,000 watts qui fait partie d'un réseau en Corée. Le Lachute. Autres photos à l'intérieur.

LA FETE DU C.A.R.C. SERA CELEBREE A SAINT-JEROME

En l'honneur de la fête de la C.A.R.C. le centre de classement du Corps d'observateurs terrestres, situé à 244 rue Parent, St-Jérôme, P.Q., sera ouvert au public de neuf heures le matin à dix heures le soir, le 19 septembre, 1953.

Le Corps d'observateurs terrestres est composé entièrement de civils volontaires. Il a pour but de compléter le travail du système de Radar. St-Jérôme est le centre d'une région s'étendant jusqu'aux lignes américaines au sud, à environ 150 milles de St-Michel des Saints en direction nord, à quelques milles de Cornwall vers l'ouest, et à l'est à Granby. Il y a plusieurs centaines de postes d'observation qui dépendent de St-Jérôme.

Le Corps d'observateurs terrestres a été formé à St-Jérôme en juin 1952, et depuis cette date, plusieurs citoyens de St-Jérôme et de la région ont consacré beaucoup de leurs loisirs à s'entraîner pour assurer le succès du détachement local, et le plus important encore, la défense de leur pays, surtout de leur province bien aimée.

Dans ce district, il y a plusieurs postes d'observation situés à différents endroits qui rapportent tous les mouvements d'avions au centre de classement à St-Jérôme par téléphone, et avec cette information les préposés au centre de classement suivent les trajets des avions rapportés sur une table d'opération spéciale, et les mouvements les plus importants sont rapportés ensuite à la Station de Radar à Lac St-Denis pour action si nécessaire.

L'officier commandant de détachement de St-Jérôme, le Lieutenant d'aviation W. J. W. Kucharski, invite le public en grand nombre à se rendre au centre de classement du Corps d'observateurs terrestres où le personnel du C.A.R.C. se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires, et de répondre à diverses questions.

La fête du C.A.R.C.



Le Lieutenant d'aviation W. J. W. Kucharski, l'officier commandant du détachement du Corps d'observateurs terrestres de St-Jérôme, invite le public de St-Jérôme et de la région à visiter le centre de classement situé à 244 rue Parent, St-Jérôme, P.Q., de neuf heures le matin à dix heures le soir, le 19 septembre, à l'occasion de la fête du C.A.R.C.

CONGRES EUCHARISTIQUE A STE-THERESE

STE-THERESE. — Son Excellence Mgr Emile Frenette a présidé au presbytère paroissial, lundi dernier, le 14 septembre, la première réunion du Comité directeur du prochain congrès eucharistique et marial régional qui aura lieu à Ste-Thérèse les 24, 25, 26 et 27 juin 1954. Ce congrès intéressera surtout les paroissiens des vicariats de Ste-Thérèse et de Ste-Scholastique.

C'est le 2e d'une série de 4 congrès régionaux commencée l'an dernier par celui de Ste-Adèle et qui a comme thème général : "Famille eucharistique et mariale : jardin de vocations". Comme l'année 1954 marque le centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le thème spécial du congrès de Ste-Thérèse sera le suivant : "A Jésus Hostie par Marie Immaculée".

Le comité général consacrera le meilleur de ses activités à organiser et à stimuler durant l'année, dans toutes les paroisses, les écoles et les familles de la région, une campagne particulièrement intense de prières, de sacrifices et de sanctification.

C'est le désir de Son Excellence que se poursuive durant ces quatre années, dans tout le diocèse, une ardente croisade de piété et de rénovation chrétienne pour la sanctification de nos familles et, par suite, pour l'obtention de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

Travaux immédiatement mis en marche

Vu l'urgence qu'il y a de faire exécuter certains travaux autorisés par les règlements récemment approuvés par les électeurs, le conseil municipal, dès sa séance de lundi dernier, a donné les instructions pour que ces travaux soient immédiatement mis en marche. C'est ainsi que dès cette semaine commenceront la construction de conduites d'aqueduc et d'égout dans l'avenue Ste-Paul à l'est de la rue Fournier, pour un montant de \$2,895.00 de même que sur le boulevard Melançon au nord de l'avenue Ouhmet, pour un montant de \$3,115.00.

Ces travaux seront exécutés par les employés de la Cité et la machinerie nécessaire sera louée des entrepreneurs Albert Brière et Paul Beauchamp.

Certaines démarches sont également mises en cours avec les compagnies Marine Industries Ltd et Linde Refrigeration Co. relativement à l'installation d'un système de chauffage et d'une tour de refroidissement de l'eau à l'arena municipal.

Il semble de l'opinion du conseil qu'à mesure que les travaux en cours progresseront, d'autres chantiers seront ouverts afin de procurer un travail constant aux journaliers.



LES MUNICIPALITES SE PLAIGNENT

Le premier ministre de la province a toujours fait, comme on le sait d'ailleurs, ses campagnes électorales sur le dos du fédéral et sur l'autonomie de la province qu'il croit menacée par le gouvernement central.

Voici qu'un mémoire préparé par la Fédération canadienne des maires et des municipalités souligne le fait que les "municipalités sont de moins en moins capables de supporter, à même leurs propres sources de revenus, le fardeau des services qui sont à leur charge". Dans ce long mémoire, la Fédération fait une étude de la marche suivie dans les revenus et les dépenses, par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, pour en arriver à la conclusion que les municipalités n'ont pas profité, comme les deux autres paliers de gouvernements, d'accroissement de revenus aussi considérables que ces derniers. Les provinces retirent du fédéral 22.5 pour cent de leurs revenus entiers, tandis que les municipalités ne retirent de la province que 18.9 pour cent de leurs propres revenus.

M. Duplessis devrait surveiller ses propres affaires pour être moins vulnérable lorsqu'il attaquera le fédéral !

LES MOEURS DES COMMUNISTES YUGOSLAVES

Aux environs de Zagreb s'élève un refuge d'aliénés mentaux. L'institution était jadis confiée à des religieuses. Le gouvernement de Tito a changé tout cela. Des communistes ont été placés à la tête de l'établissement. Les cas de grossesse se multiplient parmi les femmes internées. Maints enfants qui naissent de ces unions étant idiots, on les confie à une maison spéciale de la rue Vladimir Nazor, à Zagreb.

DEVOTION MARIALE D'UNE ACTRICE

L'actrice Margaret O'Brien, jeune vedette de la scène et de l'écran, a déclaré qu'elle s'engage dans les rangs de "L'Armée bleue", a-t-on appris ces jours derniers. La jeune actrice de 16 ans et sa mère se sont intéressées à cette organisation internationale au cours d'une randonnée théâtrale cet été. L'Armée bleue compte plus de 4 millions de membres, dans 28 pays, qui se

(suite à la page 8)



Le tournoi annuel de golf du club Richelieu de St-Jérôme a remporté un grand succès encore cette année. Voici la photo prise au dîner le soir servi dans la magnifique salle du chalet du Club de Golf de Ste-Thérèse. Autres photos à l'intérieur.

L'AVENIR DU NORD
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ À SAINT-JÉRÔME, Cte Terrebonne
Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Ltée" et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303, ave Parent, Saint-Jérôme, Qué.

Président : Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique.
Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal.
Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Jovier.

Directeur : Marc Fortin, St-Jérôme.
Publiciste : Reynald Cyr, St-Jérôme.
Comptable : Gérald Cyr.
Chroniqueurs sportifs : J.-Marc Lebeau, Gaston Laporte.

"D'Estoc et de Taille" "TELEGRAPHES"

(Par Alban FLAMAND)

Le jour de la dernière élection provinciale d'Outremont, j'eus l'occasion de voir travailler les "télégraphes".

Dans le secteur du comté que nous surveillons, nous avions noté les allées et venues de quelques automobiles suspectes. Deux gars occupaient le siège d'avant. A l'arrière, un homme et une femme, la femme aux allures évidemment de prostituée. Quand ces automobiles s'arrêtaient devant un bureau de scrutin, l'homme et la femme en descendant nerveusement. Tous les deux se présentaient au sous-officier-rapporteur sous le nom de M. et Mme X...

Dès le vote donné, ils sortaient en hâte, remontaient dans l'automobile qui disparaissait au plus vite. Au cours d'une de ces visites dans un "poll" de la rue Barclay, je reconnus une de ces femmes, une habituée des cours de Justice que j'avais maintes fois accusée d'avoir été trouvée dans une maison de prostitution. Je me hâtai de sortir avant elle et le monsieur (?) qui l'accompagnait. Et quand l'automobile qui la recueillait démarra, mon compagnon et moi-même la suivîmes dans la note. Dès qu'ils se sentirent pistés, ils déguerpirent en toute vitesse. J'avais noté le numéro de la licence. Je le communiquai à qui de droit. Revue une demi-heure plus tard et revenue, cette automobile disparut du comté.

Ayant perdu son... incognito, elle ne pouvait plus servir à ceux qui employaient les deux gars, le monsieur (?) et la prostituée.

Nous avions aussi noté que dans Barclay, le représentant de l'Union Nationale se montrait d'une gentillesse extrême. Jamais une question à aucun voteur, jamais une assermentation, jamais une remarque. Nous crûmes qu'il avait reçu de sévères instructions dans ce sens, s'il n'était pas lui-même d'une naïveté sans égale.

Nous eûmes fortement l'impression que là se tenait un vote illégal assez pesant.

Aussi, vers 4 heures de l'après-midi, après avoir bien identifié ces quelques trous nous y changeâmes nos propres représentants pour d'autres plus âgés, plus expérimentés, plus autoritaires.

Je me rendis moi-même à l'un d'entre eux, remplir cette très in-

grate mais très intéressante fonction.

A peu près une demi-heure après mon arrivée, le premier "télégraphe" se présenta. Quand on a le moindre l'expérience des faces et des maintiens, la moindre habitude de la psychologie, on les reconnaît immédiatement, à leur façon de se présenter. Ce qui les trahit toujours, c'est la curiosité qu'ils ont de savoir qu'on croit leur petit boniment quand ils nous récitent leur nom et l'adresse de... l'autre. Le vrai électeur n'a jamais cette curiosité inquiète.

Et puis, ce jour-là, ils se hâtaient un peu trop non pas de nous montrer mais de nous imposer leur certificat d'enregistrement sur la liste électorale. Le vrai électeur, lui, considère plutôt ce certificat comme un papier inutile.

Car ils en avaient tous un !!! c'était remarquable.

Comme il était remarquable que le numéro de ce certificat apparaissait sur la liste électorale, mais avec cette bizarrerie qu'il ne suivait pas exactement celui des autres inscrits du même logement. Par exemple, au numéro X... de la rue Barclay, Monsieur Y avait le numéro AO-4381, son épouse le numéro AO-4382, mais le "télégraphe", lui, avait le numéro AO-6427. Toujours plus gros que les autres. Comme s'il avait été rempli après la confection de toute la liste.

Il s'intitulait le fils, le frère, le beau-frère, la fille, la sœur, la belle-sœur, de Monsieur Y... ou de son épouse.

Sur ma demande d'assermentation, les deux premiers "télégraphes" n'insistèrent pas et se retirèrent.

Un troisième seulement essaya de m'intimider en m'engueulant. Il me demanda mon nom, pour me rapporter à qui de droit. Je lui remis alors ma carte professionnelle en lui offrant ironiquement mes services, en cas de besoin. Il partit, sans rien dire.

Quelques instants seulement plus tard, un gros bonnet de l'Union Nationale que je connaissais personnellement depuis longtemps, entra en trombe dans le bureau de scrutin. Je devinai que s'élevait sur ses lèvres, à ma vue, le traditionnel "Qu'est-ce qui s'passe ici que les gens peuvent pas vo-

ter ?" Nous nous dîmes bonjour et autres amabilités. Il s'esquiva. Ne revint plus.

Les "télégraphes" non plus. Nous eûmes la paix jusqu'à la fermeture du vote.

Pendant tout ce temps-là, le représentant de l'Union Nationale, déconcerté, égaré, effaré, n'ayant pas soufflé mot, souriait jaune et rougissait bleu.

Ces certificats à numéro fantaisiste que nous remettaient les "télégraphes", ils ne pouvaient pas venir de l'organisation libérale qui avait été exclue des livres d'enregistrement et de la confection de la liste. Ils ne pouvaient venir que des inventeurs du Bill 34.

Corroboration : dès que ça ne tourne pas rond dans un "poll", un gros organisateur duplicitaire se montre le nez. Dès qu'il y aperçoit un libéral qui n'a pas froid aux yeux, cesse immédiatement la parade des fantômes du Bill 34.

Je n'avais d'ailleurs aucune crainte ni aucune hésitation de savoir tout "télégraphe", car c'était le sens même des fonctions qu'on m'avait confiées.

Nous, nous n'en avions pas. C'est par l'honnêteté qu'on les a eus !

Faudra continuer.
ALBAN FLAMAND, avocat.
Montréal, ce 10 août 1953.

Décès et funérailles de M. Evariste-Léon Leclerc

A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 8 septembre 1953, est décédé M. Evariste-Léon Leclerc à l'âge de 74 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Moïse, Hector, Valmore, Georges, Jules et David Leclerc ; sa fille, Sœur Vénérable, de la Congrégation des RR. SS. de St-Joseph ; ses frères, Aurèle, Hélyas et Adrien Leclerc ; ses sœurs, Mme Rénus Boulais, (née Mariette), Mme Veuve Ida Gaboury ; ses neveux, Paul, Elzéar, Aldéas, Alcide Leclerc, Adrien Gaboury et Georges-Hébert Boulais ; ses nièces, Bernadette et Mélassé Leclerc.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 11 septembre. Le cortège funéraire partit de la Maison Hervé Trudel, pour se rendre en la cathédrale de St-Jérôme où le service devait avoir lieu.

On remarquait dans le cortège : MM. Hector, Moïse, Georges, Valmore, Aurèle, A., Paul, Elzéar, Jules et David Leclerc, Germain Neveu, Alcide et Adrien Leclerc et Reynald Cyr.

A l'église, Mgr Philippe Labelle, curé de la Cathédrale a fait la levée du corps. Le service a été célébré par M. l'abbé André Vézina, assisté de M. l'abbé J.-P. Girardeau, diacre et de M. l'abbé Roger Dupré, sous-diacre. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Jérôme.

A tous les membres de la famille Leclerc, L'AVENIR DU NORD présente ses plus sincères condoléances.

Un meilleur vinaigre vous donnera de MEILLEURES marinades

Exigez HEINZ

GRATIS

Ecrivez à H. J. Heinz Company c/o Canadian Ltd., Dept. S.P., 1040, ave. Rockland, Montréal, pour obtenir un livre de recettes de marinades.

V-3527 57

Mgr Labelle apôtre de la colonisation et fondateur de diocèses

La semaine dernière, nous publions la première tranche de la conférence de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, au congrès de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, qui se tenait les 6 et 7 août, à Antigonish. Cette conférence s'intitulait : "Mgr Labelle, apôtre de la colonisation et fondateur de diocèses".

Cette semaine nous publions la seconde tranche de cette conférence. Des lecteurs nous ont dit leur appréciation ; elle met formellement en évidence la figure si imposante de Mgr Labelle, et la vie du célèbre curé mérite d'être connue de tous.

En 1889, Sa Sainteté le Pape Léon XIII le créait prêtre romain, au titre de protonotaire apostolique. A ses titres de Roi du Nord, d'Apôtre de la colonisation, de sous-ministre, s'ajoutait celui de Monseigneur. Il n'en tira pourtant jamais aucune vanité. Même il se sentait mal à l'aise dans le violet, et préférait de beaucoup sa soutane jaune de tous les jours. Il préférait d'ailleurs toujours le titre de "monsieur le curé" à celui de "Monseigneur". "Comment voulez-vous que je fume une bonne pipe, quand on m'appelle Monseigneur?", disait-il.

En 1890, il retourne en Europe. Il a comme commission expresse de faire connaître davantage la province de Québec. Le Canada et la province n'eurent pas de meilleur ambassadeur. Sa venue était impatiemment attendue, et les invitations pleuvaient. Partout ce sera pour lui le triomphe. On aime à recevoir et à entendre cet ambassadeur, à la fois homme d'Eglise et homme d'Etat, fait captivant ; on aime son éloquence rude, émailée de bons mots qui sentent le terroir, et sa haute stature, symbole éloquent de la santé robuste de son pays. A Rome, il conquiert le Pape et les cardinaux. A des problèmes qu'on lui soumet, il apporte des solutions qui mettent en lumière son sens de l'administration, son cran, et son audace. En France, son passage fut un délire. On salue le prêtre, le colonisateur, le représentant officiel du Québec. Il prêche pour son pays et sa province, réclame des bras nouveaux et des familles nouvelles.

A son retour au Canada, l'hon. Honoré Mercier, premier ministre de la province, donnait le 16 septembre 1890, une réception en son honneur, et devant les membres de son cabinet, les chefs de service et plusieurs invités de marque, il disait à Mgr Labelle :

"Habitué à vous mettre au service des bonnes causes, vous venez de consacrer, Monseigneur, presque une année de voyages et de labeurs à la grande œuvre de la colonisation... Vous vous êtes fait là-bas notre éloquent interprète auprès des gouvernements et des capitalistes... Votre voyage comptera dans les annales de notre pays. Il nous a valu des sympathies précieuses, et j'en suis convaincu, les résultats tangibles qu'il aura dans l'avenir consacreront une fois de plus votre droit au titre de bienfaiteur public..."

Mercier disait juste. Mgr Labelle avait son œuvre définitivement lancée. Mais il sentait même à 56 ans la fatigue l'envahir. En ces dernières années il avait fait un rêve ; ce rêve avait vécu fortement en lui, et il était devenu obsédant : la création d'un diocèse dans le nord de Montréal, avec un évêché à Saint-Jérôme. Il jugeait la chose nécessaire, non plus pour lui, mais comme le complément de son œuvre de colonisation. Un évêché ne serait-il pas une source d'inspiration pour ce coin de pays, si neuf et si prometteur ? Et Saint-Jérôme comme siège épiscopal ! Il ne voyait pas de meilleur endroit. La générosité dont ses paroissiens l'avaient si constamment entouré, il la voyait déjà enveloppant totalement le nouvel évêché. Et Saint-Jérôme était aux portes de cette vaste région. Ville depuis 1881 elle était déjà prospère, et on la nommait : "La Reine du Nord". Les grandes rues avaient leurs pavages. On y avait l'aqueduc et l'électricité. Les industries étaient florissantes. L'instruction aussi, dans un pensionnat, un collège et des écoles.

Mais un beau matin le rêve se dissipe. Rome en décidait autrement, à l'heure où Mgr Labelle croyait son désir tout près de la réalité, et que de passage à Rome quelques temps auparavant, on lui avait laissé entrevoir le succès. La déception fut foudroyante. Dans toute sa vie peut-être, c'était là son premier échec.

Le 4 janvier 1891, dans un hôpital de Québec, Mgr Labelle s'éteignait après trois jours de maladie ; la gangrène, qu'aggravait une hernie, eut raison de ce colosse. Il n'eut pas d'agonie. Jusqu'au dernier instant, il conserva son entière connaissance. Jusqu'à la dernière minute il mania la baguette. En face de la souffrance qui le torturait et la mort qu'il sentait en lui, il n'eut qu'une seule faiblesse visible, celle de quitter sa mère qui, paralysée, vivait avec lui au presbytère. Il lui vouait un amour aussi profond que délicat. Lui parti, elle le suivait sans délai ; en effet,

Dieu l'appellera le 23 juillet de la même année.

La nouvelle de la mort de Mgr Labelle créa une vive émotion dans toute la province, voire même dans le pays. Personne ne voulait l'admettre. Le curé Labelle était dans la force de l'âge ! Lui, si robuste, si vigoureux, si fort ! Ce fut le deuil de tout un peuple. Le clergé perdait un prêtre qui avait fait sa gloire, la province perdait un homme d'Etat éminent, les colons perdaient leur protecteur, et pour les pauvres, les malheureux et les oubliés c'était un grand ami que s'en allait.

Un train spécial transporta la dépouille mortelle de Québec à Saint-Jérôme. Les représentants les plus autorisés des gouvernements, des corps municipaux, civils et industriels, vinrent à Saint-Jérôme grossir les rangs de milliers de personnes venues de partout. L'hon. Honoré Mercier, premier ministre du Québec, assistait aux funérailles, de même que l'hon. Wilfrid Laurier, chef de l'opposition à Ottawa. Sir Adolphe Chapleau, Secrétaire d'Etat dans le cabinet fédéral et député de Terrebonne, se pencha longuement sur la tombe de celui dont il avait été tant d'années le confident et l'ami ; quand il se releva il avait les yeux pleins de larmes. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, chanta le service funèbre, devant un clergé nombreux, dans une église littéralement bondée. Et le vice-recteur de l'Université Laval, M. l'abbé J. B. Proulx, un de ses vieux amis, prononça une courte oraison funèbre, et il dira :

"Je ne viens pas faire l'éloge de Mgr Labelle ; son éloge est dans toutes les bouches au Canada et à l'étranger. Le cri strident de la locomotive qui a amené tant de personnes affligées, faisait lui-même son éloge ; les montagnes et les vallées du Nord gémissant. Il a soulagé la misère dans la cabane des indigents, il a demandé l'aumône dans les antichambres des puissants et des riches, il a enfanté des prodiges pour son pays... Je l'ai vu sur la terre étrangère, fier de son titre de Canadien-français, portant haut le drapeau de sa Foi et de sa nationalité. On parle de lui ériger un monument, il a déjà son monument dans l'affection de ses paroissiens, dans l'admiration de ses concitoyens, dans la reconnaissance des colons, qu'il a rendus indépendants et heureux sur leur terre. Il l'aura dans les pages de l'histoire qui le montrera aux générations futures, dans toute sa grandeur..."

Puis la dépouille mortelle du Roi du Nord fut déposée dans une fosse creusée sous l'autel, dans la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme, cimetière qu'il avait fait ériger en 1888, dont il avait conçu et dirigé l'exécution, et qui compte parmi les plus beaux de la province.

J'ai terminé cette conférence. Je n'ai pas tenté, et vous l'avez constaté d'ailleurs, de faire une thèse sur l'œuvre du curé Labelle. J'ai voulu le montrer dans les diverses phases de sa vie, tout simplement, laissant à vous pensées le soin d'évaluer son œuvre. Dans toute cette région, témoin de ses labeurs et de ses courses apostoliques, deux évêques continuent l'œuvre de l'illustre disparu. Dans le sud du comté de Terrebonne, c'est le diocèse de Saint-Jérôme ; il touche au sud à la superbe rivière des Mille-Iles qu'enjambent deux ponts, l'un qui rappelle le grand homme d'Etat, député de Terrebonne, Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, et l'autre, à Pont-David (Saint-Maurice de Bois des Filions), qui rappelle le souvenir d'un autre député de Terrebonne, l'éloquent secrétaire de la province de Québec de 1920 à 1936, l'hon. Athanase David. Il groupe la ville si historique de Terrebonne, celle de Saint-Thérèse et son séminaire depuis longtemps centenaire, de riches paroisses rurales comme Saint-Janvier et Sainte-Anne des Plaines, et s'étend vers le nord jusqu'à Sainte-Agathe des Monts, avec tous les villages coquets disséminés dans les montagnes, centres réputés de villégiature. Mgr Emilien Frenette, après deux ans à peine d'épiscopat, a fait surgir dans son diocèse, de nombreuses et multiples initiatives heureuses. Dès son arrivée à Saint-Jérôme il appelait auprès de lui, comme vicaire général et comme curé de la cathédrale, Mgr Philippe Labelle, dont la famille est allée à celle du célèbre curé, et qui relie fièrement le passé au présent.

A Sainte-Agathe des Monts et au nord de Sainte-Agathe, c'est le diocèse de Mont-Laurier, et cette partie si largement parcourue par Mgr Labelle, demeure l'une des plus intéressantes de la province. Mgr Joseph-Eugène Limoges continue, en dépit de la fatigue accumulée par trente et une années d'épiscopat, à diriger ce diocèse qu'il prenait si pauvre et si modeste en 1922, et qui sous sa direction a connu une expansion et un progrès qui tiennent de la magie.

Dans tout ce coin de pays, traversé par la grande route Montréal-Mont-Laurier, et qui au-delà de Mont-Laurier se faufile jusqu'aux lointaines régions minières

Chez les Chevaliers de St-Jérôme

Lors d'une assemblée tenue le 9 septembre, il a été décidé que pour aider la campagne de moralité demandée par notre évêque S. E. Mgr E. Frenette, les Chevaliers de Colomb constituent un comité qui s'occupera de la moralité des revues, calendriers et tableaux de toutes sortes qui sont distribués affichés à St-Jérôme, M. Bastien en a été choisi président.

Cette année encore les assemblées régulières se tiendront les 4e mercredi de chaque mois et les réunions de comité se tiendront les 2e mercredis.

A tous les premiers dimanches, il y aura communion générale dans chacune des paroisses, suivie d'un déjeuner à 10 hres avec conférence : moyennant une légère contribution, un membre aura le droit d'emmener un invité, et des billets seront vendus d'avance.

Le 19 septembre il y aura soirée, "Epluchette de blé d'inde" pour les membres et leurs amis avec un programme de divertissements qui promet d'être intéressant.

Nous tiendrons une initiation au mois d'octobre, très probablement le 25... Les noms doivent être soumis dès maintenant pour obtenir le blanc d'application.

Le 25 novembre à l'occasion de la Sainte-Catherine, un souper mixte sera organisé avec programme récréatif.

A chaque dimanche et jeudi la salle de télévision est ouverte aux dames et aux enfants des membres.

Le comité de Huberdeau remercie tous ceux et celles qui ont aidé au Festival d'été qui a remporté un vif succès.

Marcel RICHARD

Le coin de la Jeune Chambre

Fructueuse année en perspective. — Programme élaboré et intéressant. — Exécutif compétent.

Mardi soir le 1er septembre, le nouvel exécutif de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme se réunissait chez son président ex officio, Paul Beauséjour, maintenant président régional pour les Laurentides, et commençait à tracer le programme des activités pour 1953-1954.

La Chambre a réalisé plusieurs projets dans le passé dont il est digne de faire mention : la semaine du Jeune Commerce, la semaine de la sécurité routière, la décoration de la ville au temps des fêtes, la semaine de l'embellissement, le congrès régional, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'agenda de 1953 promet encore plus, et nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les jeunes hommes d'affaires ou de profession de St-Jérôme, qui voudraient se joindre aux rangs du Jeune Commerce et développer ainsi leur esprit d'initiative.

La campagne de recrutement, sous la présidence de Raymond Martel, commencera le 18 septembre prochain, et un appel général sera lancé à la jeunesse jérémonienne. Les autorités civiles encouragent ce mouvement, et les jeunes devraient se faire un devoir de se joindre à ses rangs.

Messieurs Paul Beauséjour, René Thinel, Lucien A. Folsy, Marcel Dubreuil et Georges Léonard représenteront la Chambre aux assemblées du Congrès Provincial, tenu à St-Georges de Beauce les 13, 14 et 15 septembre. Le résultat de ce congrès intéressera sans doute nos lecteurs, la semaine prochaine.

Le Publiciste, Rostand Beauséjour.

Le Canada se prépare à faire face aux désastres

Vous ne pouvez être sûr — Vous pouvez être prêt !

Contrairement à l'opinion populaire, la guerre moderne, avec ses armes, les plus puissantes jamais encore inventées, n'apporte pas nécessairement la destruction totale ou l'anéantissement de toute vie.

Telle est l'idée dominante qui inspire les instructions contenues dans le manuel de la défense civile intitulé "Protection personnelle contre l'attaque atomique", publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être-social, dont le ministre, est aussi chargé de la défense civile à l'échelon fédéral.

Ecrit pour renseigner la population, alors que le Canada s'organise et forme des services qui lutteront contre les effets des grands désastres, ce manuel tient compte de la possibilité du bombardement atomique de certaines de nos villes.

"Protection personnelle contre l'attaque atomique" a été écrit avant que fussent connues l'existence et l'expérimentation pratique de la terrible bombe à hydrogène, probablement plus destructrice que la fameuse bombe atomique. Mais, les experts de la Commission Canadienne des recherches sur la défense civile sont d'avis que les principes exposés dans le manuel peuvent s'appliquer à toutes les attaques, même les plus terribles et seraient certainement très utiles au cours des calamités causées par la nature.

On y décrit aussi les genres d'explosions atomiques, comment s'en protéger, comment agir au moment de l'attaque et immédiatement après.

Le manuel donne des instructions précises sur la construction d'abris au sous-sol ainsi que d'abris extérieurs. Ainsi que des conseils qui pourraient s'avérer d'une valeur inestimable en cas de guerre.

Tous les membres de la défense civile peuvent se procurer gratuitement des exemplaires du manuel "Protection personnelle contre l'attaque atomique", en s'adressant à leur bureau provincial de la défense civile. L'imprimerie de la Reine, à Ottawa, en distribue aussi des exemplaires qu'elle vend au grand public à un prix nominal.

Cette série d'articles vous apportera des renseignements contenus dans "Protection personnelle contre l'attaque atomique", ainsi que d'autres conseils préparés par le Commandeur fédéral de la défense civile par les Services d'information du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa.

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Comparez les frais et voyez ce que vous économisez avec Esso.

GARANTIE D'UN AN
contre toute défectuosité dans la fabrication et les matériaux. Aussi, mise au point complète, de l'installation, éprouvet d'efficacité, inspection à domicile et vérification gratuite tous les 90 jours.

BRÛLEUR À L'HUILE ESSO
avec le fameux "EMBRAYAGE ÉCONOMIE"

Confort parfait durant toute l'année... voilà ce qu'assure un brûleur à l'huile Esso installé dans une maison neuve ou adaptée spécialement à votre système de chauffage, est actuel. Le brûleur Esso, un embrayage économique qui procure de l'extraordinaire "embrayage économique" qui diminue la fumée causée par les démarrages et les arrêts fréquents, ainsi que le gaspillage de combustible qui en résulte. Il suffit de régler le dispositif de contrôle automatique... et le brûleur Esso vous assure un chauffage plus rapide, plus propre et plus efficace. Et, grâce au "contrat perpétuel" offert par l'Imperial Oil, votre approvisionnement d'huile à chauffage Esso vous est garanti aussi longtemps que vous le désirez.

Voyez un vendeur autorisé de brûleurs Esso ou adressez-vous au bureau le plus proche de

IMPERIAL OIL LIMITED

LAURENTIAN OIL BURNERS
R. ARCAND
Tél. 6574
STE-AGATHE
Tél. 452

462, St-Georges
St-Jérôme
STE-THERÈSE
Tél. 4100

L'hôtesse avisée sait que les invités préfèrent du Coke

Vos invités — jeunes ou non — se régaleront certainement avec du Coke glacé. Sa saveur inégalée égale la réunion... et tout le monde a du plaisir. Rappelez-vous aussi qu'il est facile de servir le Coke — glacé, dans la bouteille.

Achetez-le au carton ou à la caisse.

6 Bouteilles par Carton 36¢

Comportant Taxes Fédérales Plus Dépôt 2¢ Par Bouteille
Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltd.

S. DESORMEAUX Enrg.
965, rue Labelle — Tél. 4571 — St-Jérôme

"Coke" est une marque déposée

Pour l'étudiant ou le collégien
Location et Vente
"Remington Rand"
— Réparation —
BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285, rue St-Georges Tél.: 3459

CHENIER
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES
Publié à Saint-Jérôme
Soutenons nos industries, elles sont un gage de prospérité de notre vaillante population ouvrière.

MARCHANDISE D'AUTOMNE ET D'HIVER ACTUELLEMENT EN MONTRE AU
MAGASIN HARRY
328, RUE ST-GEORGES
TEL.: 3463 ST-JEROME

MARCHANDISE D'AUTOMNE ET D'HIVER ACTUELLEMENT EN MONTRE AU
MAGASIN HARRY
328, RUE ST-GEORGES
TEL.: 3463 ST-JEROME

Jeudi, 17 septembre 1953

L'AVENIR DU NORD

PAGE 3

D'UN JEUDI à l'autre...

VOCATIONS RELIGIEUSES

Le regretté Père Antoine Fortier, décédé récemment après quelques jours de maladie, avait préparé une liste des paroisses canadiennes-françaises "qui furent presque des séminaires", vu leur grand nombre de vocations. Il voulait la publier à l'occasion de la prochaine Semaine sociale consacrée à la paroisse, mais il n'a pas eu le temps de la compléter.

Nous relevons sur cette liste, le nom des paroisses suivantes: Ste-Scholastique, Ste-Anne-des-Plaines et St-Jacques L'Achigan qui ont respectivement donné 61, 64 et 106 prêtres, 15, 9 et 42 frères, et 176, 200 et 322 religieuses, soit un total de 985 vocations religieuses. Les deux premières paroisses qui sont situées dans le diocèse de St-Jérôme ont, à elles seules, donné 525 vocations religieuses.

Ville St-Laurent, près de Montréal, a donné 132 prêtres, et déjeûne la première place. Ste-Elisabeth de Joliette a pour sa part donné 344 femmes aux communautés religieuses.

L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

Le sujet des taux d'assurance-automobile est de grande actualité, et c'est pourquoi la revue mensuelle "Autoclub", du Club Automobile de Québec, publie d'intéressants commentaires à ce sujet.

Plusieurs suggèrent, comme remède, l'assurance obligatoire. Il serait peut-être intéressant de voir ce qui se passe actuellement dans l'état du Massachusetts, écrit-on dans cette revue, qui est le seul état où l'assurance est obligatoire. Le Gouvernement n'y a pas encore le contrôle complet mais le Commissaire fixe annuellement les taux. Les influences et intérêts politiques étant ce qu'ils sont, il se fait des pressions formidables sur lui lors de la revue annuelle des taux.

En décembre dernier, les taux de 1953 furent annoncés officiellement et toute la presse de l'état fut unanime à proclamer qu'ils représentaient une surcharge de \$6 millions pour les propriétaires d'automobiles de l'état; ou une augmentation de 18 1/2 %.

Les compagnies d'assurance, de leur côté, se plaignent que ce tarif les fera de nouveau opérer à déficit, comme elles ont été forcées de le faire depuis 5 ans.

On se méprend grandement quand on suppose que les compagnies d'assurance d'automobiles font des gros profits, écrit le Club Automobile du Québec; que leurs taux sont simplement augmentés pour accroître leurs revenus et que des réserves sont créées dans le but de faire monter les revenus de placement.

Toutes ces suppositions sont réfutées annuellement quand les compagnies présentent leurs bilans. Les organisations les plus chancelantes ne réalisent pas plus que 3% de profits et les autres doivent puiser sur d'autres sources de revenus pour combler les déficits de l'assurance d'automobiles.

A la suite de ces remarques, nous croyons que les compagnies d'assurance devraient, pour commencer, surcharger les répéteurs d'accidents et accorder une ristourne aux automobilistes qui n'ont pas d'accidents. On entend souvent dire l'automobiliste après l'accident: "C'est ma compagnie d'assurance qui paye!" Si cette mesure est adoptée, il aura sa part de responsabilité financière lorsque viendra le temps de renouveler sa police d'assurance-automobile.

On se méprend grandement quand on suppose que les compagnies d'assurance d'automobiles font des gros profits, écrit le Club Automobile du Québec; que leurs taux sont simplement augmentés pour accroître leurs revenus et que des réserves sont créées dans le but de faire monter les revenus de placement.

Toutes ces suppositions sont réfutées annuellement quand les compagnies présentent leurs bilans. Les organisations les plus chancelantes ne réalisent pas plus que 3% de profits et les autres doivent puiser sur d'autres sources de revenus pour combler les déficits de l'assurance d'automobiles.

A la suite de ces remarques, nous croyons que les compagnies d'assurance devraient, pour commencer, surcharger les répéteurs d'accidents et accorder une ristourne aux automobilistes qui n'ont pas d'accidents. On entend souvent dire l'automobiliste après l'accident: "C'est ma compagnie d'assurance qui paye!" Si cette mesure est adoptée, il aura sa part de responsabilité financière lorsque viendra le temps de renouveler sa police d'assurance-automobile.

On se méprend grandement quand on suppose que les compagnies d'assurance d'automobiles font des gros profits, écrit le Club Automobile du Québec; que leurs taux sont simplement augmentés pour accroître leurs revenus et que des réserves sont créées dans le but de faire monter les revenus de placement.

Toutes ces suppositions sont réfutées annuellement quand les compagnies présentent leurs bilans. Les organisations les plus chancelantes ne réalisent pas plus que 3% de profits et les autres doivent puiser sur d'autres sources de revenus pour combler les déficits de l'assurance d'automobiles.

A la suite de ces remarques, nous croyons que les compagnies d'assurance devraient, pour commencer, surcharger les répéteurs d'accidents et accorder une ristourne aux automobilistes qui n'ont pas d'accidents. On entend souvent dire l'automobiliste après l'accident: "C'est ma compagnie d'assurance qui paye!" Si cette mesure est adoptée, il aura sa part de responsabilité financière lorsque viendra le temps de renouveler sa police d'assurance-automobile.

ASSURANCE-CHOMAGE ET MALADIE

Il y a environ un mois, le 3 août dernier, entré en vigueur une nouvelle modification à la Loi sur l'assurance-chômage permettant aux personnes retirant déjà des prestations d'assurance-chômage de continuer de recevoir les dites prestations même si elles deviennent malades, ou si elles sont blessées ou en quarantaine.

La modification ne prévoit pas de prestations dans le cas d'une personne forcée d'abandonner son emploi par suite de maladie ou d'accident. Toute personne adressant une réclamation de prestations d'assurance-chômage doit encore se conformer aux mêmes exigences que par le passé, c'est-à-dire qu'elle doit être en état de travailler, disponible pour emploi et incapable de se trouver un emploi approprié. Une personne qui abandonne son travail à cause de maladie n'est évidemment pas disponible pour emploi et la Loi sur l'assurance-chômage ne s'applique pas en pareils cas.

Ceux que vise la modification à la Loi sont les cas spéciaux où un homme ou une femme perdent leur emploi et commencent effectivement à toucher les prestations d'assurance-chômage et par la suite sont victimes d'accident, frappés par la maladie ou mis en quarantaine. En pareils cas, la maladie n'est pas la cause première de leur état de chômage.

Avant l'adoption de la modification, le versement des prestations cessait dans ces cas jusqu'à ce que l'intéressé redevenne disponible pour emploi. Dorénavant, la personne continuera de retirer des prestations, qu'elle soit malade ou non, à condition qu'elle ait au préalable établi son droit aux prestations de la façon régulière. Dans tous les cas, évidemment, la durée des prestations dépendra du montant total que l'intéressé aura accumulé à son crédit durant la période où il était en emploi.

Ceux que vise la modification à la Loi sont les cas spéciaux où un homme ou une femme perdent leur emploi et commencent effectivement à toucher les prestations d'assurance-chômage et par la suite sont victimes d'accident, frappés par la maladie ou mis en quarantaine. En pareils cas, la maladie n'est pas la cause première de leur état de chômage.

Avant l'adoption de la modification, le versement des prestations cessait dans ces cas jusqu'à ce que l'intéressé redevenne disponible pour emploi. Dorénavant, la personne continuera de retirer des prestations, qu'elle soit malade ou non, à condition qu'elle ait au préalable établi son droit aux prestations de la façon régulière. Dans tous les cas, évidemment, la durée des prestations dépendra du montant total que l'intéressé aura accumulé à son crédit durant la période où il était en emploi.

Ceux que vise la modification à la Loi sont les cas spéciaux où un homme ou une femme perdent leur emploi et commencent effectivement à toucher les prestations d'assurance-chômage et par la suite sont victimes d'accident, frappés par la maladie ou mis en quarantaine. En pareils cas, la maladie n'est pas la cause première de leur état de chômage.

Avant l'adoption de la modification, le versement des prestations cessait dans ces cas jusqu'à ce que l'intéressé redevenne disponible pour emploi. Dorénavant, la personne continuera de retirer des prestations, qu'elle soit malade ou non, à condition qu'elle ait au préalable établi son droit aux prestations de la façon régulière. Dans tous les cas, évidemment, la durée des prestations dépendra du montant total que l'intéressé aura accumulé à son crédit durant la période où il était en emploi.

DES PRODUITS DE CHEZ-NOUS

Il faut convaincre notre population à acheter davantage les produits fabriqués au Canada. Souvent, il arrive que nous achetons un objet simplement parce qu'il est de provenance étrangère. Nous pouvons d'ordinaire trouver le même article fait au Canada à un prix égal et pourtant nous préférons ceux qui viennent du dehors. Ce mouvement lancé par l'Association des manufacturiers doit être poussé avec vigueur.

Il est difficile de combattre cet engouement parce qu'il s'inspire de la mode avec laquelle on ne doit pas discuter. Pourtant il faut convaincre les gens de chez nous que l'intérêt de leur pays commande d'acheter d'abord les produits canadiens surtout lorsqu'on peut se les procurer à des conditions aussi avantageuses.

Au moyen d'étiquettes et d'affiches répandues à profusion, le public apprendra à exiger de ses fournisseurs des produits portant la marque "Fabriquée au Canada". En agissant ainsi nous ferons acte de patriotisme pratique. Nous aiderons au développement du Canada en ajoutant à sa prospérité.

Il est difficile de combattre cet engouement parce qu'il s'inspire de la mode avec laquelle on ne doit pas discuter. Pourtant il faut convaincre les gens de chez nous que l'intérêt de leur pays commande d'acheter d'abord les produits canadiens surtout lorsqu'on peut se les procurer à des conditions aussi avantageuses.

Au moyen d'étiquettes et d'affiches répandues à profusion, le public apprendra à exiger de ses fournisseurs des produits portant la marque "Fabriquée au Canada". En agissant ainsi nous ferons acte de patriotisme pratique. Nous aiderons au développement du Canada en ajoutant à sa prospérité.

Il est difficile de combattre cet engouement parce qu'il s'inspire de la mode avec laquelle on ne doit pas discuter. Pourtant il faut convaincre les gens de chez nous que l'intérêt de leur pays commande d'acheter d'abord les produits canadiens surtout lorsqu'on peut se les procurer à des conditions aussi avantageuses.

Au moyen d'étiquettes et d'affiches répandues à profusion, le public apprendra à exiger de ses fournisseurs des produits portant la marque "Fabriquée au Canada". En agissant ainsi nous ferons acte de patriotisme pratique. Nous aiderons au développement du Canada en ajoutant à sa prospérité.

TELEVISION
Appareils: PHILCO, PHILIPS, ADMIRAL, R.C.A. VICTOR, ROGERS MAJESTIC, MARCONI
Prix à partir de \$289.95
GARANTIE D'UN AN
Notre spécialité: Service prompt et complet
Conditions faciles de paiement — Appareil prêt pendant la réparation —
CLEMENT LEGAULT
Magasin établi depuis 35 ans
STE-SCHOLASTIQUE Tél. 42

LES LOISIRS...

TRAVAIL ET DETENTE

(Par l'abbé V. DUPRE)
La détente durant le travail:
Du point de vue industriel comme du point de vue humain, la détente et la limitation de la fatigue sont indispensables dans le travail. Au point de vue industriel, Taylor, qui s'est ingénié à faire donner le maximum de rendement au travail industriel, reconnaissait dans la fatigue de l'ouvrier le plus grand ennemi du travail. Pour augmenter l'efficacité, il préconisait la limitation des efforts en intensité et l'application des périodes de repos avant que la fatigue ne se fasse sentir.

Du point de vue humain, la fatigue excessive dans le travail occasionne aussi des accidents. Durant l'état de fatigue, l'attention se relâche et c'est à ce moment que se produisent la plupart des accidents. Or un accident représente non seulement pour un individu une perte de salaire pour sa famille, mais aussi la diminution et parfois la perte totale d'une capacité de travail. S'il s'agit d'un travail intellectuel, la fatigue qui agit toujours sur l'attention diminue le pouvoir de concentration. De là double effort pour faire le même travail.

Applications:
a) Economisons notre énergie en éliminant les "fuites" inutiles. Un moment d'humeur, un geste inutile, un souci ressassé, autant de prodigalités du même ordre que de jeter au feu un billet de cinq dollars. Un accès de colère est un luxe inouï sur le budget de nos dépenses nerveuses. Céder à des énervements continus, au hasard de l'humeur des autres et des circonstances, c'est mettre son porte-feuille ouvert, à la disposition de tous les passants. Si nous pensions aux ravages causés dans notre organisme par une suite d'énervements, nous déciderions, une fois pour toutes, de rester maîtres de notre comportement.

b) Intéressons-nous à quelque chose, occupons-nous. L'ennui, la monotonie sont comme des buvards, des éponges qui absorbent nos énergies. Si on ne peut faire ce qu'on aime, qu'on s'efforce au moins d'aimer ce qu'on fait. Dans certains cas, il suffit d'un changement de travail pour détendre.

c) Diminuons les bruits, dans la mesure du possible. Le bruit est une grande cause de tension qui choque le système nerveux, diminue l'attention et empêche de penser clairement.

d) Evitons de nous laisser ronger par le souci. Un esprit rongé par le souci est un moteur qui tourne à vide. N'étant pas attaché à un travail réel, il s'alimente de difficultés imaginaires qui l'épuisent. "Pour être malheureux, il suffit d'avoir le loisir de se demander si l'on est heureux."

e) Sachons tirer parti de nos occupations quotidiennes. Les repas, prenons-les lentement, éliminant toute pensée trop absorbante. Les gestes de chaque jour devraient être automatiques, tels que s'habiller, se raser. Pendant le double trajet qui nous conduit au travail, si nous ne pouvons pas lire commodément, cultivons nos sens d'observations et d'humour plutôt que de nous enfoncer dans des pensées trop absorbantes.

La détente après le travail:

Le travail correspond au plus d'un tiers de notre existence. Nos obligations fonctionnelles telles que les repas ou nos obligations professionnelles telles que, le transport, les études ou nos loisirs en absorbent un autre tiers. Le reste doit être réservé au repos. La valeur de notre repos conditionne en grande partie l'efficacité de notre travail.

Deux principes généraux qu'il ne faut pas oublier:

1) Nous n'avons à dépenser à chaque jour qu'une certaine quantité d'énergie, plus ou moins grande, selon la constitution de chacun. Cette quantité d'énergie disponible est toujours limitée. Puisque nous ne pouvons en dépenser indéfiniment, tirons le meilleur parti de celle que nous avons.

2) La fatigue est beaucoup moins le fait d'une dépense importante et brutale d'énergie que d'une multiplicité de petites fuites souvent inappréciables. Une bonne partie de notre vitalité, de notre force nerveuse se perd en gestes inutiles, en énervements, en colères. D'aucuns trouveraient

Le travail correspond au plus d'un tiers de notre existence. Nos obligations fonctionnelles telles que les repas ou nos obligations professionnelles telles que, le transport, les études ou nos loisirs en absorbent un autre tiers. Le reste doit être réservé au repos. La valeur de notre repos conditionne en grande partie l'efficacité de notre travail.

Deux principes généraux qu'il ne faut pas oublier:

1) Nous n'avons à dépenser à chaque jour qu'une certaine quantité d'énergie, plus ou moins grande, selon la constitution de chacun. Cette quantité d'énergie disponible est toujours limitée. Puisque nous ne pouvons en dépenser indéfiniment, tirons le meilleur parti de celle que nous avons.

2) La fatigue est beaucoup moins le fait d'une dépense importante et brutale d'énergie que d'une multiplicité de petites fuites souvent inappréciables. Une bonne partie de notre vitalité, de notre force nerveuse se perd en gestes inutiles, en énervements, en colères. D'aucuns trouveraient

Le travail correspond au plus d'un tiers de notre existence. Nos obligations fonctionnelles telles que les repas ou nos obligations professionnelles telles que, le transport, les études ou nos loisirs en absorbent un autre tiers. Le reste doit être réservé au repos. La valeur de notre repos conditionne en grande partie l'efficacité de notre travail.

Deux principes généraux qu'il ne faut pas oublier:

1) Nous n'avons à dépenser à chaque jour qu'une certaine quantité d'énergie, plus ou moins grande, selon la constitution de chacun. Cette quantité d'énergie disponible est toujours limitée. Puisque nous ne pouvons en dépenser indéfiniment, tirons le meilleur parti de celle que nous avons.

2) La fatigue est beaucoup moins le fait d'une dépense importante et brutale d'énergie que d'une multiplicité de petites fuites souvent inappréciables. Une bonne partie de notre vitalité, de notre force nerveuse se perd en gestes inutiles, en énervements, en colères. D'aucuns trouveraient

SERVICE SOCIAL
du diocèse de Saint-Jérôme

Heures de bureau

- 1) A SAINT-JEROME:
158, rue Parent Tél. 7352
Du lundi au vendredi:
9.30 hres à 12 hres
1.30 hre à 4 hres
- 2) A LACHUTE:
au sous-sol de l'église Ste-Anastasie, entrée par la rue Sydney.
Vendredi: 9.30 hres à 12 hres
1.30 hre à 4 hres
- 3) A SAINTE-THERESE:
au sous-sol de l'église
Mardi: 9.30 hres à 12 hres
1.30 hre à 4 hres

Le Service Social s'occupe

- Des familles qui souffrent et méritent d'être aidées.
- Des enfants que la mort ou la négligence des parents a laissés sans soutien.
- Des mères non-mariées qui veulent retrouver le droit chemin.
- Des parents sans enfants qui désirent égayer leur foyer en adoptant un petit abandonné.
- Des enfants difficiles, mésentés, qui profiteraient de l'orientation ou d'une direction éclairée.

Pour bâtir la Cité Ouvrière

S.N.J.T.
S.O.S. Si... On... Savait... slogan de la SEMAINE NATIONALE DES JEUNES TRAVAILLEURS, il explique bien le thème: L'ARGENT ET LES LOISIRS.

Le S.O.S. est un cri d'alarme lancé aux jeunes qui dépensent mal leur argent dans les loisirs, ou qui choisissent mal leurs loisirs.

Si On Savait les réels problèmes de gaspillage qui se posent dans les loisirs des jeunes travailleurs...
Si On Savait combien les loisirs bien choisis et utilisés peuvent épauler...
Si On Savait les conséquences actuelles et futures de ces problèmes...
Si On Savait réagir et changer d'attitude comme on réaliserait sa mission et remplirait mieux ses responsabilités...
Si On Savait comment la J.O.C. peut aider le jeune travailleur et la jeune travailleuse à mieux comprendre ses responsabilités, à se former, à se préparer un avenir heureux...
Si On Savait préserver son âme en choisissant mieux ses loisirs...
Si On Savait épargner pour préparer son avenir...
Si On Savait et si on voulait combien on serait heureux...

L'argent et les loisirs

Pourquoi ce thème? Parce que l'enquête de l'année a porté sur les loisirs et que durant quelques mois nous avons abordé le problème de gaspillage dans les loisirs.

Nous avons vu durant l'année combien les jeunes dépensent dans les grilles, les restaurants, sports, week-end, vacances.

Conséquences dans la vie actuelle
Vic dans les dettes.
Entraînement à l'immoralité.
Imprévoyance.

Conséquences dans la vie future
Prépare des foyers malheureux, des irresponsables incapables de remplir leur rôle dans la société.
S.V.P. suivre les nouvelles pour les dates des meetings dans les sections.
S.V.P. encourager les jeunes qui vendront des tags-day les 20 et 27 septembre.

Chansons... nettes?

Grandette: "Jacqueline, as-tu écouté Maurice Chevalier hier soir à la radio? Il en a chanté une 'L'annante'."

Jacqueline: "Mon père ne tolère pas que nous écoutions ce 'monsieur'. — Et tu te laisses fermer la radio au nez comme ça? Ecoute, Jacqueline, veux-tu rester un enfant toute ta vie? — Non, Grandette, mais je veux rester chrétienne toute ma vie! Aime-rais-tu qu'un garçon te parle à toi en employant les mots de ce 'Monsieur'?"

Tu mènes toutes les choses, Jacqueline. Tu prends au sérieux ces chansons-là. Chevalier ne veut que nous faire rire.

— Bien, moi, il me fait vomir! — Je ne te croyais pas si scrupuleuse! (Suite à la page 5)

Décès

Mercredi le 9 septembre vers 9:00 hres a eu lieu l'inhumation de Mlle Laura Trudeau, fille de M. et Mme Maxime Trudeau, de Ste-Clothilde de Montréal, décédée le 6 à l'âge de 53 ans.

Vendredi, le 11 septembre, à 9:00 hres a eu lieu le service de M. Léon-Evariste Leclerc de Ste-Scholastique décédé le 8 à l'âge de 74 ans à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Vendredi, le 18 septembre vers 11:00 hres a eu lieu le libéra de Mme Charles-Auguste Hotte, de Montréal.

Retraite fermée conjugale

Du 25 au 27 septembre, vendredi soir à dimanche soir, une retraite fermée pour couples mariés, aura lieu chez les Pères Oblats de Ste-Agathe des Monts.

Il n'y aura pas d'autre retraite conjugale, en fin de semaine, avant le mois de mai de l'année 1954.

Vouloir bien s'adresser à M. C. Viau, président des anciens retraitants.

Tél.: Bureau 3578
Privé: 6624.

Refrigerateur Admiral

avec DÉGIVRAGE AUTOMATIQUE!
Modèle 11C9

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

Magasin de meubles
Germain JOHNSON
Saint-Jérôme
Tél.: 3982
182, rue St-Georges

JEROMIADES

Un important quotidien montréalais consacrait, dans son édition hebdomadaire, un très intéressant reportage sur le grand pianiste français, M. Paul Trépoignant qui a donné un grand concert à la Bibliothèque municipale de St-Jérôme l'an dernier. Nous apprenions avec plaisir que le célèbre artiste avait décidé de s'établir en permanence à Montréal avec sa famille. Nous espérons le revoir et l'entendre encore dans notre ville où il s'est créé une foule d'admirateurs par son excellente interprétation de la musique de Beethoven.

Le département de la Police provinciale affecté à la circulation sur les routes rendrait un grand service au public s'il prenait des mesures pour obliger les camions à rouler à une vitesse qui ne nuit pas aux automobilistes. La route No 11 en est empestée! Les automobilistes tempèrent contre ces mastodontes de la route qui circulent à une vitesse inquiétante, leur bouchent la vue, gardent, pour la plupart d'entre eux, le centre de la route, et les asphyxient par leur échappement. Plus on les tolère, plus leur chiffre augmente, en nombre et en grosseur!

A l'occasion de la présentation du film "Une Reine est Couronnée", l'organisation J.-Arthur Rank lançait un grand concours dans tous ses théâtres canadiens; on prenait surtout en considération la façon dont chaque gérant avait préparé sa publicité et fait connaître à ses clients l'excellence du film que le théâtre leur offrait. Il nous fait plaisir de souligner ici que M. Marcel Desjardins, gérant du Théâtre-Rex, de St-Jérôme, s'est classé au sixième rang pour tout le pays; il a mérité un prix en argent de \$30.00. Félicitations Marcel, et continue...

En retirant le règlement C-89, pour des travaux de Voirie et pavage de rues, le Conseil municipal a cédé trop facilement à la pression d'un petit groupe de propriétaires. Les intéressés qui avaient certes besoin de travaux de pavage ou de gravelage de rues dans leur quartier, ont réussi à retarder d'importants travaux de Voirie dans tous les autres quartiers de Saint-Jérôme. L'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier et il faut avouer que les échevins Chartrand, Girardeau et Pilon qui ont voté en faveur de l'amendement retardant la votation sur ce règlement, ont surtout voulu soigner leur publicité plutôt que de prendre les intérêts immédiats de la ville. Le règlement C-89 aurait reçu tout de même l'assentiment de la majorité des voteurs malgré l'opposition de ce groupe de propriétaires qui ne voulaient pas attendre que l'exécution des travaux dans leur quartier soit retardée à l'an prochain. Ils ne sont pas plus avancés maintenant, mais ont réussi à retarder le développement des autres quartiers de la ville...

Maintenant que l'Ecole des Arts et Métiers a pris possession de son nouveau et magnifique local à Saint-Jérôme, on se demande ce que les Chevaliers de Colomb vont pouvoir faire avec leur nouvelle bâtisse de la rue Lavolette. Les grandes noces achèvent! et la salle ne peut être louée assez souvent pour rapporter suffisamment.

Deux importantes industries établies à Ste-Thérèse depuis quelque deux ans, dont la manufacture de tapis, ont laissé entendre dernièrement qu'elles auraient bien été intéressées à Saint-Jérôme, mais que les autorités municipales ne s'étaient même pas donné la peine de les recevoir et même d'assister au rendez-vous qui leur avait été fixé. Un échevin du temps à qui nous avons fait part de ces observations, nous a dit ne rien savoir de cet incident. Qui faut-il blâmer pour cette négligence impardonnable? Est-il vrai qu'aucun effort pour obtenir ces industries n'aurait été fait par nos représentants municipaux?

Certains échevins pourraient faire confiance aux ingénieurs de la ville et se fier un peu plus à leurs calculs!... Ils éviteraient des petites prises-de-bec aux séances du Conseil comme la chose s'est produite il y a quinze jours.

Le Conseil municipal a favorablement accueilli la demande de la paroisse St-Lucien d'enlever les poteaux situés en face de la nouvelle église. Lors de la bénédiction du temple le 4 octobre prochain, les paroissiens et les visiteurs auront ainsi un meilleur coup d'oeil extérieur de l'église et du presbytère.

Le Comité du Pamphlet de Saint-Jérôme a reçu une magnifique collaboration de la part des officiers de la ville, spécialement de M. Hubert Murray, ingénieur de la ville, de son assistant, M. Jean-René Duhaime, de M. Cléophas Viau, trésorier et de MM. Octavien Tessier et Emile Martin, greffier et assistant-greffier. La Gatineau Power a fourni d'importantes statistiques ainsi que des photographies intéressantes. Les industries également collaborent dans le travail en plus de leur aide financière importante.

Le tournoi de golf du club Richelieu a remporté un beau succès à Lachute jeudi dernier. Il y avait des cadeaux pour tout le monde, même le fameux coffre de pirate en plâtre qui a été mérité encore cette année par un médecin bien connu à Saint-Jérôme pour sa "drive" de 300 verges! Le souper servi dans le chalet du club n'était pas fameux, mais le travail et les efforts des organisateurs compensent pour cette lacune. La journée a été mauvaise en général pour les golfeurs qui n'ont pas joué leur partie régulière. Les favoris ont été déçus...

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.
Auditeur Public Accrédité
Commissaire de la Cour Supérieure
SYNDIC AUTORISE LIQUIDATEUR
COMPTABLE PUBLIC
270, Labelle - Tél. 3833 - St-Jérôme
Rapports d'Impôts sur le revenu — Service de comptabilité — Administration générale

ATTENTION
Réfrigérateurs, poêles électriques, repasseuses, etc.
SPECIALITES: Réparations de laveuses et soudre Electric, "Connors" et "Beatty"
Vendeur autorisé des produits "Northern"
Alphonse Ranger Enrg.
— SERRURIER —
266, rue LABELLE Tél. 4672 ST-JEROME

CARNET MONDAIN

Samedi le 19 septembre, à 8 h. sera béni le mariage de M. Léopold Ringuette, fils de M. et Mme Charlemagne Ringuette, de Bédard, Cte Labelle à Mlle Noëlla Jasmin, fille de M. Donat Jasmin, de St-Antoine des Laurentides.

Samedi le 19 septembre, à 8 h. 45 sera célébré le mariage de M. Gabriel-Gérard Corbeil, fils de M. et Mme Joseph Corbeil, de St-Jérôme à Mlle Huguette Leblanc, fille de M. et Mme G.-Henri Leblanc, de St-Jérôme.

Samedi le 19 septembre, à 9 h. 30 aura lieu le mariage de M. Jean-Claude Cloutier, fils de M. et Mme Honorius Cloutier, de St-Jérôme à Mlle Rolande Ricard, fille de M. et Mme Geo. Ricard, de St-Jérôme.

Samedi le 19 septembre, à 10 h. 15 sera béni le mariage de M. Jean-Paul Boyte, fils de M. et Mme Elzéar Boyte, de St-Bernardin de Sienne à Mlle Simonne Corbeil, fille de M. et Mme Lucien Corbeil, de St-Jérôme.

Au Congrès Régional des Chambres à Lachute

Dimanche dernier avait lieu, dans la ville de Lachute, le congrès annuel de la régionale des Laurentides des Chambres de Commerce. Les assises ont réuni une centaine de délégués qui ont assisté aux différentes sessions de la journée.

A la fin de la principale réunion eut lieu l'élection des membres du bureau administratif pour le prochain terme d'office. M. Horace Lamarche, vice-président de la Régionale, fut élu administrateur en remplacement de M. Adélaïde Ratelle, de Ste-Agathe, tandis que le secrétaire élu fut M. Gérard Lefebvre, ex-président de la Chambre locale. Le vice-président élu fut M. Georges Dunnigan, président de la Chambre de Commerce de St-Jérôme.

La journée fut pleinement réussie et débuta par la visite de la ville et la messe à la grotte Notre-Dame de Lourdes. Au lunch mixte du midi, Son Honneur le Maire, le Dr Jules Lafleur, souhaita la bienvenue aux congressistes. A l'occasion de ce lunch, le conférencier invité était M. Huet Massue, Ing. P., dont la causerie porta sur l'économie canadienne.

Au moyen de graphiques, M. Massue démontra l'évolution de notre pays et surtout de notre province durant ces dernières années tant au point de vue commercial et industriel qu'au point de vue population et ressources nationales.

L'assemblée de l'après-midi groupa les délégués et les représentants des différentes Chambres de la Régionale. Une importante résolution fut présentée par la Chambre de St-Jérôme à l'effet de demander au Gouvernement de la Province d'imposer la taxe de vente de 5% dans toutes les municipalités où elle n'est pas en vigueur à l'exception des villes et villages situés dans un rayon de vingt milles des frontières des autres provinces canadiennes. Cette résolution sera présentée lors du congrès provincial de Québec qui aura lieu du 20 au 24 septembre.

M. Bernard Laroque, du service d'embellissement du Département de la Voirie, soumit aux délégués une esquisse de panneaux réclames que le gouvernement Provincial a l'intention d'installer le long des routes. Ce projet fut favorablement accueilli et sera discuté individuellement par les membres de chacune des Chambres.

Au banquet du soir, qui réunissait les délégués et leur épouse, le conférencier était l'Honorable Louis-Pierre Cécile, ministre du Tourisme dans le Cabinet Ontarien. Dans une causerie fort intéressante, l'Honorable Ministre du Tourisme de la Province voisine démontra tous les avantages qu'il y a à retirer d'une telle organisation. Il serait à souhaiter que le gouvernement québécois suive les traces de l'Ontario et crée un tel ministère.

M. Gérard Lefebvre, de Lachute, présidait le lunch du midi tandis que M. Horace Lamarche, nouveau administrateur, également de Lachute, présidait le banquet. L'assemblée de l'après-midi était sous la présidence de M. Adélaïde Ratelle, administrateur sortant de charge. Les Chambres représentées étaient Lachute, St-Jovite, Ste-Agathe, Ste-Rose, Ste-Adèle, St-Jérôme et St-Donat.

Un vote de remerciements et de félicitations fut offert à la Chambre de Commerce de Lachute pour le magnifique succès de ce congrès.

Pour la vue des écoliers



Ce nouvel instrument optique pour déterminer certaines caractéristiques visuelles des écoliers sera en usage dès ce mois-ci dans nos institutions. L'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne sera la première de notre province à utiliser cet appareil ultra-moderne en collaboration avec M. L.-P. Raymond, optométriste de St-Jérôme propriétaire de cette machine de précision, appelée l'Ortho-Rater Professionnel. Nous apprenons de gauche à droite M. L.-P. Raymond, l'opérateur, Mlle J. Delorme, l'examinée et le Dr Leclerc, médecin en chef de l'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne notant les résultats des tests accomplis sur l'appareil.

Cours du soir à notre nouvelle école d'Arts et Métiers

Fiers à juste titre de leurs nouveaux locaux, le directeur et les professeurs de l'école d'Arts et Métiers de Saint-Jérôme, adressent une invitation pressante à la population masculine de Saint-Jérôme et de la région. Ils ont hâte de faire bénéficier le plus grand nombre des dernières données du savoir technique, dans des conditions d'hygiène et de confort également nulle part ailleurs.

Parmi les nombreux cours offerts citons :

1.—Les Mathématiques Appliquées :

Cours élémentaire pour ceux qui ont dû quitter l'école très jeune et pour qui la connaissance des mathématiques d'usage courant serait un apport précieux.

2.—Lecture de plans et devis :

Connaissance devenue indispensable à tous les hommes de métier, en particulier à ceux qui aspirent à un poste d'importance dans l'industrie.

3.—L'Electricité :

Les non-initiés comme les hommes de métiers puiseront à ce cours les connaissances qui leur conviennent.

4.—Charpente et Equerre :

Ce cours vise les ouvriers de la construction et ceux qui s'y destinent.

5.—Mécanique d'ajustage :

Les préposés au bon fonctionnement et à l'entretien de la machinerie et ceux qui aspirent au métier de mécanicien-ajusteur suivront ce cours avec grand profit.

6.—L'Automobile :

Les mécaniciens de garage et ceux que ce métier intéresse acquerront de solides connaissances théoriques et pratiques de l'automobile en suivant ce cours.

7.—Menuiserie Générale :

Tous les hommes devraient posséder certaines notions de menuiserie, ne serait-ce que pour les réparations courantes de la maison. Sans doute que cette grande variété de cours incitera un grand nombre de jeunes gens et d'hommes à venir s'inscrire à l'un ou à l'autre de ces cours où même à plusieurs. Il nous faut toujours se rappeler que dans la vie rien ne se perd, en particulier les connaissances acquises. Et puis, il en coûte si peu, le dérangements mis à part. Voyez plutôt : les matières premières et l'outillage sont fournis gratuitement et ce n'est certes pas pour un cinq ou un sept dollars qu'on va se priver d'une série de quarante cours dans sa matière préférée.

Profitez donc des immenses avantages que nous procure le ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, par l'entremise des Ecoles d'Arts et Métiers.

Les Cours débuteront le 5 octobre et l'inscription, le 28 septembre.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau de l'école, 995, rue Labelle, Téléphone 4722.

Le service canadien de la faune utilise aujourd'hui la télévision pour l'étude des poissons et leurs coutumes dans un lac à truites près de Banff, en Alberta.

L'Association des consommateurs canadiens a plus de 17,000 membres.

Environ 83 pour cent du trafic automobile au Canada est classé dans la catégorie dite essentielle.

Les spécialistes prétendent que le choix de la peinture exacte compte pour beaucoup dans la durée des bas de nylon.

Seulement 14 pour cent des 600,000 milles de routes au Canada sont pavés.

Plus de 90 pour cent de la production laitière canadienne est transportée au marché par camions.

Au cours de l'année 1952, l'industrie du textile de coton du Canada — subissant une crise économique — n'a utilisé que 340,000 balles de coton brut comparativement à 443,000 balles en 1951.

L'année 1952 a vu l'établissement d'un nouveau record pour l'expédition du grain au port de Québec, plus de 24,000,000 de boisseaux.

L'élégante choisit

LES VETEMENTS

Whirlpool

POUR LE
PARFAIT CONTRÔLE,
POUR UNE
SILHOUETTE GRACIEUSE,
POUR UNE
POSTURE IMPECCABLE

EN VENTE À VOTRE
MAGASIN PRÉFÉRÉ

VOUS POUVEZ MAINTENANT

vous procurer

les fameux souliers "White Cross"

à Saint-Jérôme même !

Prix : \$9.95 à \$10.95

Pointures : 3 à 10—AAA à EEE

COMMANDES POSTALES... remplies avec soin.

E. H. LANTHIER

Chaussures pour Dames, Hommes et Enfants

E. H. GENDRON, gérant

305, LABELLE, (face au pont Regent) SAINT-JEROME TEL. 3385

Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Programme de la Semaine antialcoolique Diocèse St-Jérôme du 20 au 27 septembre 1953

20 septembre — DIMANCHE — OUVERTURE A LACHUTE :

5.30 p.m. — Banquet Familial au sous-sol de l'Eglise de Ste-Anasthasie.

7.00 p.m. — HEURE SAINTE à l'Eglise de Ste-Anasthasie.

8.00 p.m. — Soirée de propagande à l'Ecole Supérieure de Lachute sous le Haut Patronage de Son Excellence Mgr E. Frenette.

21 septembre — LUNDI — à ST-HERMAS :

8.00 p.m. — Soirée de propagande et INAUGURATION de la Salle Paroissiale.

22 septembre — MARDI — à TERREBONNE :

8.00 p.m. — Soirée de propagande à la Salle Municipale.

23 septembre — MERCREDI — à ST-BENOIT :

8.00 p.m. — Soirée de propagande à la Salle Municipale.

24 septembre — JEUDI — à BROWNSBURG :

8.00 p.m. — Soirée de propagande à la Salle des Chevaliers de Colomb.

FONDATION du cercle de Brownsburg.

à HUBERDEAU :

8.00 p.m. — Soirée de propagande à la Salle Paroissiale.

25 septembre — VENDREDI — à MONT-ROLLAND :

8.00 p.m. — Soirée de propagande à la Salle Morin.

27 septembre — DIMANCHE — CLOTURE à ST-JEROME :

2.00 p.m. — REUNION DES CHEFS DU DIOCESE à la Salle Municipale.

7.00 p.m. — HEURE SAINTE à l'Eglise de St-Lucien.

8.00 p.m. — Soirée de propagande au sous-sol de l'Eglise de St-Lucien.

FONDATION du Cercle de St-Lucien.

Dimanche le 27 septembre à la CLOTURE de cette SEMAINE ANTIALCOOLIQUE la journée sera sous le Haut Patronage de Son Excellence Mgr Emilien Frenette et de notre Aumônier Général le Révérend Père Ubald Villeneuve, O.M.I.

CHEVREAU GRIS

Spécial !

129.95



RAT MUSQUE DOS Spécial

\$299.95

SEAL FRANCAIS LAPIN Teint noir

\$179.95

PATTES de MOUTON NOIR Collet et poignets de rat musqué et mouton gris — Spécial

\$219.95

Termes faciles si désiré

FOURRURES DE LA NOUVELLE SAISON A DES
PRIX QUE VOUS NE REVERREZ JAMAIS !

Voici tout le confort et la beauté que vous rêvez obtenir... peaux de la première qualité, magnifique coupe dans les plus nouveaux dessins pour l'automne et l'hiver... maintenant à de nouveaux bas prix. Achevez avant la saison et EPARGNEZ ! Conditions de paiement à la portée de toutes les bourses.

MOUTON NOIR RUSSE

299.



Voyez nos vitrines
pour spéciaux non
annoncés

JEAN-PAUL BEAULIEU

295a, rue St-Georges

Tél. 3565

St-Jérôme

L'AVENIR DU NORD

Chaque mot 0.02
Minimum 0.05
Annonce spéciale, ligne égale 0.06
Vignette, le pouce carré 0.10
4 insertions consécutives, moins 15%
13 insertions consécutives, moins 25%
12 insertions consécutives, moins 25%
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le mardi à 5 h. p.m.

René Perreault, prop., manufacturier de plastiques, vous offre l'occasion de faire réparer vos matelas et meubles rembourrés aux prix les plus modiques. Livraison gratuite. — Ouvrage garanti. 55, Brie, St-Jérôme. Tél. 4744. (ind.)

VOTRE REFRIGERATEUR FAIT DEFAUT ?
Appelez 5206
St. Jerome Refrigeration
J. V. Desloges, prop.

LOTS A VENDRE - DOMAINE ROCHON
Hâter-vous de faire votre choix. Il ne reste plus que 8 lots à 8 le pied carré. Conditions : 10% comptant, balance répartie sur 2, 3 ou 4 ans, sans intérêt. Sable, gravier, terre et pierre fournis gratuitement pour les besoins du solage. Le tout sujet à certaines conditions. Escompte intéressant à ceux qui construisent cette année ou qui doivent payer comptant. S'adresser à : R. ROCHON, MAISON ARRIERE FONDRIE ROCHON, 1757, 1759, 1761, ST-JEROME, P.Q.

A VENDRE
Maison appartements. Six logis. Chauffage central. Quartier résidentiel. No 2074 à 2078 Blvd Decarie, Montréal. S'adresser à : 2078 Blvd Decarie, Montréal. Tél. EL-sond 9232. (3-10-17-24)

AGENTS DEMANDES
Avez-vous besoin de vendeurs dans la moitié de la ville de St-Jérôme. Si vous êtes intéressés à la vente à domicile, nous avons une proposition intéressante pour vous. 22 produits garantis, articles de toilette, médicaments, cosmétiques, café, etc. Commission avantageuse. Spéciaux chaque mois. Territoire réservé. \$18. requis. 30 jours d'essai SANS RISQUE. Détails, Jito, 5139 St-Hubert, MONTREAL. (3-10-17-24)

SON DEMANDE
Jeune homme bilingue, 25 ans, prendrait ouvrage comme commis ou chauffeur vendredis soirs et samedis. S'adresser par écrit à : M. Vincent Menard, Shawbridge, P.Q. (1X)

A VENDRE
Ameublement de chambre comprenant lit et 3 bureaux. S'adresser à : 536, rue Parent, St-Jérôme. Tél. 6271. (1X)

A LOUER
Logement de 4 pièces, haut, avec cuisine et hangar. Aussi manège de 14 et 16 ans très propres. S'adresser à : 30, rue St-Louis, St-Jérôme, P.Q. (1X)

Provencher Manufacturier
MEUBLES DE TOUS GENRES ET REPARATIONS GENERALES
St-Antoine des Laurentides
P. Qué.

Vendeurs et vendeuses demandés
Territoire ouvert. Possibilité d'obtenir gérance. Entraînement. Salaire fixe et commission. Pour appointment, signalez tél. 1401 ou adressez-vous à 819, rue St-Georges.

COUTURIERES DEMANDEES à la REGENT KNITTING MILLS LTD.
Travail à l'année. Bon salaire. Excellentes conditions de travail. Période de repos. Assurance groupe. Transport payé en dehors de St-Jérôme.
S'adresser immédiatement au
GERANT DU PERSONNEL
The Regent Knitting Mills Ltd.,
St-Jérôme
Téléphone 4361.
(13-20-27)

AUBAINES Les Immeubles Laurentides Enrg.
Frs. Pelletier, prop.
Membre de la Bourse d'Immeuble de Montréal

A VENDRE
Maison 5 pièces, eau courante, électricité, SITUÉE LAC BEUXIE terrain 100 x 100, comptant \$1,800.
Deux maisons constructions en bois comprenant trois logements 2 - 4 pièces, 1 - 3 pièces, sur terrain 60 x 200 avec hangar, SITUÉES VILLAGE MONT-ROLAND près de la gare C.N.R. Peuvent être achetées séparément \$2,250 chacune. Véritable aubaine.
Manufacture porte et chassis, machinerie, coperte, etc. SITUÉE ST-DONAT (village) terrain 250 x 200, avec contrat de \$3,000, chassis COMPTANT \$5,000.
Ferme de 130 arpents en culture balance en bois. Maison 6 pièces, moderne. Tous les instruments aratoires. Lait vendu à ST-JEROME plusieurs animaux. SITUÉE ST-JEROME (Lachapelle) 1 mille de l'église ST-ANTOINE.
Nous avons un vaste choix de CAMPS D'ETE ainsi que d'HOTELS A VENDRE A DES PRIX AVANTAGEUX... NOUS AVONS PLUSIEURS EPICERIES LICENCIÉES QUI CONVIENT A TOUTES LES BOURSES.
VENEZ NOUS VOIR
304-A, rue St-Georges Tél. 4712 St-Jérôme

A VENDRE
Pour draps, oreillers, nappes, etc., nous faisons le "Hemstitch". S'adresser à : Centre de Couture PFAFF, 271, rue St-Georges, Tél. 4789. (ind.)

ATTENTION
Pour baignoires, toilettes, éviers, lavabos, réservoirs à eau chaude, etc., les plus bas prix à St-Jérôme. S'adresser à : Ferronnerie St-Lucien, 39, rue St-Georges, Tél. 3908. (ind.)

STE-SCHOLASTIQUE
(Suite de la page 10)
Terrebonne, Jacques-Cartier et Soulanges :
L'équipe gagnante, était représentée par MM. Gaston Roy de Riv. des Prairies, Valmont Montreuil, de Ste-Dorothée et Noël Dagenais, de Ste-Rose.

Souscription organisée par la Chambre de Commerce de Ste-Scholastique
La Chambre de Commerce a obtenu un magnifique succès avec la souscription organisée pour un magnifique téléviseur de 21 pouces de marque Philips. Le billet chanceux a été tiré au sort de la manière suivante : Une dizaine d'enfants ont sorti 20 billets. Puis parmi ces 20 on en a sorti 5, et finalement le président de la Chambre de Commerce M. le Notaire Léo Beaudet a été invité à choisir le billet chanceux. C'est M. Edouard Major, 133 Boul. Labelle, Ste-Thérèse de Blainville. M. Major résidait autrefois à Ste-Monique et il est le beau-frère de MM. Emile, Philippe et Léon Gratton de Ste-Scholastique.

Cette souscription-était sous la présidence de M. Jacques Castonguay, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Ste-Scholastique, avec un comité composé de M. Paul Gallant, Georges Chiffoux, Joseph Jetté, Roger Prevost, Clément Legault, et M. le Notaire Léo Beaudet.
La Chambre de Commerce tient à remercier ceux qui ont bien voulu aider à la vente des billets : soient : MM. Roger Prevost, Denis Legault, Charles Léonard, Mlle Soeur Lange Dupras, Mlle Ghyslainne Legault, Michel Castonguay, Mlle Louise Beaudet, Suzanne Lalonde, Hélène Fortier, Mme Roland Lauzon, ainsi que le R. F. Clémentin pour avoir lettré la magnifique annonce qui était affichée dans le kiosque de M. Clément Legault, vendeur de télévision, radios, disques, meubles et réfrigérateurs.

STE-ADELE
(Suite de la page 10)
sera exécutée pour la fin d'octobre. Cette statue est un autre don de donateurs généreux.
M. le curé demande aux parents leur entière collaboration, en insistant sur la présence des enfants à la messe de 9 heures. Ceci est afin de laisser la place libre aux adultes aux autres messes.
Messe paroissiale :
Dorénavant, la grande messe paroissiale aura lieu à 9 heures. La messe de dix heures sera à l'avenir une messe basse. On voudra bien prendre note de ce changement.

QUELQUES LIGNES DE LA Gatineau
PIERRES ET BALLE
Les lignes de transmission, sans lesquelles aucun d'entre nous n'aurait le service électrique, sont exposées à bien des coups au début de l'automne. Il y a d'une part des enfants — et même des adultes — qui leur lancent des pierres et d'autre part des chasseurs qui les atteignent avec des balles, de sorte qu'un certain nombre d'isolateurs sont fracassés et beaucoup de fils rompus.

Il se produit chaque fois une interruption de service qui cause des ennuis graves à certains abonnés. Et ces abonnés comptent parfois parmi les amis et connaissances de la personne responsable de la panne de courant.
Les gens qui prennent les fils électriques pour cibler ne se montrent guère soucieux du bien-être de leurs amis et voisins.

GATINEAU POWER COMPANY
304-A, rue St-Georges Tél. 4712 St-Jérôme

"Glassheat"
LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE LE PLUS PERFECTIONNE et tout autre ouvrage d'électricité
Par
C. H. LANE
Contracteur Electricien
967, rue Labelle
Tél. 3696
Saint-Jérôme

Charités pontificales :
La quête pour les charités pontificales a été un véritable succès. Comme à l'ordinaire nos paroissiens ont été d'une grande générosité, puisque la paroisse et la desserte ont fait parvenir à l'Eveché, la jolie somme de \$587.91. Tous ont compris le bien fondé de cette quête et qu'il fallait de plus remercier la Providence, par ce geste des bienfaits dont nous sommes comblés comparativement aux populations éprouvées de l'Europe.

Nouvelles à l'école No 1, Coeur Immaculé de Marie :
On ne sera pas surpris d'apprendre que la directrice de notre école des filles, Soeur Marcel-François, en est à sa 11^{ème} année, à ce poste. Nous offrons à la soeur directrice nos vœux sincères et prions la Providence de nous la conserver encore de nombreuses années parmi nous. Voici les communications que l'on m'a accordées lors de mon passage à cette école.

1. — Nous comptons cette année dans les neuf classes composant cette maison d'enseignement, 260 élèves inscrits. Quelques changements ont été opérés dans le personnel. Soeur Edith-Marie titulaire de la 6^{ème} année a été remplacée par Soeur Antoinette. Parmi les séculières, on remarque Mlle Colombe Dufort, de Ste-Adèle, normalienne de Ste-Ursule, titulaire de la 2^{ème} année de garçons, ainsi que Mlle Gisèle Guénette, de Shawbridge, normalienne de St-Jérôme, titulaire de la 1^{ère} année de garçons... Comme par les années passées nous avons l'assurance de la Directrice, que les notes des élèves seront publiées chaque mois dans cette chronique. Nous n'en attendons pas moins du principal de l'école des garçons.

Chez les séminaristes :
Mercredi passé, le 16, 5 jeunes gens ont quitté la paroisse pour aller rejoindre 4 autres de nos jeunes paroissiens, du Séminaire de Ste-Thérèse. Ce sont : Y. Bourdeau, G. Clément, J. Lamoureux, J. C. Sauvé et Keith Stagg. Nous souhaitons à ces jeunes étudiants, la réalisation de leurs rêves les plus chers, plein succès dans leurs études.

QUELQUES LIGNES DE LA Gatineau
PIERRES ET BALLE
Les lignes de transmission, sans lesquelles aucun d'entre nous n'aurait le service électrique, sont exposées à bien des coups au début de l'automne. Il y a d'une part des enfants — et même des adultes — qui leur lancent des pierres et d'autre part des chasseurs qui les atteignent avec des balles, de sorte qu'un certain nombre d'isolateurs sont fracassés et beaucoup de fils rompus.

GATINEAU POWER COMPANY
304-A, rue St-Georges Tél. 4712 St-Jérôme

des... Communiqué par Gérard Gagné de Ste-Adèle...
Baptêmes :
Joseph, Gérard, Réal, Aurèle, Norman, né à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, fils de M. et Mme Maurice Beauchamp (née Thérèse Pitre). Parrain et marraine : M. et Mme Aurèle Pitre, de l'Ascension, oncle et tante de l'enfant. A présidé au baptême l'abbé Martin Lorrain, aumônier de l'institution.
Marie, Marguerite, Bernadette, Rachelle, fille de M. et Mme Lucien Boyer, (née Madeleine Valliquette). Parrain et marraine : M. et Mme Léon Valliquette, de Ste-Adèle, oncle et tante du bébé.

Joseph, Cécil, Michel, né à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, fils de M. et Mme Léo Desjardins (née Andrée Proulx). Parrain et marraine : M. et Mme Cécil N. Lane. Officiant : l'abbé Martin Lorrain.
Marie, Corinne, Madeleine, fille de M. et Mme Alain Voisard, notaire, (née Monique Dufresne). Parrain et marraine : M. et Mme Paul E. Dufresne, grands-parents.

Marriage :
M. Jean Fluette, de Ste-Adèle a uni sa destinée à Mlle Jeanne Bertrand, aussi de Ste-Adèle. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église paroissiale le 5 septembre 1953.
Le 12 septembre à Ste-Adèle a été béni le mariage de M. Marc Masson Bienvenue, courtier, de Westmount, à Marthe Parent, d'Outremont.

De la mode dans une coquille de noix
Les noisettes sont les premiers fruits de l'automne : ces teintes éclatantes, aux tons chauds de l'été-Indien, sont loin, bien loin de ce terne à peine brun d'hiver.

De la couleur or-amanée à la couleur riche, miroitante du noyer, ces nuances charmantes sont à leur meilleur avec les nouvelles créations de l'automne : les simples mais élégants cashmires et costumes de cheviote, les habits de sports pour garçons, les complets en poils de chameau, les jolis nouveaux gilets et blazers, les cuirs jaunes...

Pour accompagner ces nouveaux ensembles pleins de charme, nous choisissons ce remarquable "classique" pour l'automne, le parfum frais et champêtre "Woodhug" de Fabergé. Très important en effet, car votre parfum peut être le plus ravissant de tous vos accessoires et Woodhug de Fabergé est conçu pour toutes ces modes élégantes et soignées. C'est un arôme vif, plein de brise, clair et tranchant, tout à fait approprié... la touche parfaite pour un ensemble automnal.

Suivant la mode comme toujours, Fabergé a emballé "Woodhug" dans des noisettes : des capuchons en noyer poli pour les colognes, puis des délicats velours côtelés pour les boîtes de cadeaux de luxe et les poudres pour le bain.
Pour la collégienne, pour la jeune fille de carrière, pour la jeune mère de famille entreprenante, "Woodhug" de Fabergé constitue un cadeau ravissant et cause une bien agréable surprise ! Aussi quand vous irez visiter les grands magasins, souvenez-vous que la couleur-noisette est la première teinte de l'automne et que "Woodhug" de Fabergé la complète admirablement à la Pharmacie Dumouchel, rue Labelle, Ste-Jérôme.
Cologne, 3. 5. 8. 12.50 ; Parfum, 3. 6.50 10. à 60.

POUR BATIR...
(Suite de la page 3)
du Conseil de croire que je sympathise avec eux tous, puisqu'il faut y passer et que dorénavant je leuse. Et puis, on s'habitue à tout ! — Quant à cela, Grandette, tu as bien raison. Quelqu'un qui se lave les mains une fois... par semaine, s'habitue à manger ainsi... ganté. Mais ça ne veut pas dire que c'est hygiénique, même s'il n'attrape jamais d'indigestion ! — As-tu envie de me dire que je ne sais pas vivre ?
— Non, Grandette, mais j'ai envie de te dire et je te dis qu'à moins d'être imbécile, on sort moins chrétien d'une audition de chansonnettes... sales. Le mariage est un sacrement, on n'a pas le droit de le traiter dans la boue pour... rire. Ce serait mal d'encourager ces artistes si on était l'abri de toute tentation. Mais c'est encore plus mal quand de telles chansons peuvent faire descendre l'amour dans la boue. Tu sais, Grandette, je puis t'en parler de l'amour. Je suis fiancée.

— Sais-tu, Jacqueline, je n'ai jamais eu que des camarades, des copains qui ont ri avec moi, et, peut-être, de moi. Comment puis-je croire à l'amour ?
— Cesse d'en rire, pauvre Grandette !
... Et Grandette continua son chemin en se disant : "Si ce n'était mon orgueil, je dirais, Jacqueline, que tu es une CHANCEUSE !

LA LOI DE FAILLITE
RAOUL LAMONT, Entrepreneur, Ste-Adèle-en-Bas, Cte Terrebonne, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Avis est par les présentes donné que RAOUL LAMONT a fait cession le cinquième jour de septembre 1953, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour d'octobre 1953, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Montréal, en la Province de Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre ses mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndicat avant que la contribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.
Daté à Ste-Agathe-des-Monts, Ce 12^{ème} jour de septembre 1953.

J. DENIS MARTIN, Syndic.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de ARTHUR HOULE.
Arundel, Cte Argenteuil, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que ARTHUR HOULE, de Arundel, comté Argenteuil, dans la province de Québec, a fait une cession de ses biens le premier jour de septembre 1953, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^{ème} jour de septembre 1953, au bureau du séquestre officiel, au Vieux Palais de Justice, en la Cité de Montréal, Province de Québec.
Ste-Agathe-des-Monts, ce 8^{ème} jour de septembre 1953.

J.-DENIS MARTIN, Syndic.

"On a tout ça" à prix défiant toute compétition à St-Jérôme
Toilette complète avec siège 32.50
S'il s'agit d'un article de plomberie ou d'accessoires tels que : baignoires, lavabos, éviers, toilettes et réservoirs à eau chaude, confiez-nous votre commande en toute confiance. Vous obtiendrez toujours satisfaction à la
FERRONNERIE ST-LUCIEN ENRG.
Georges DEMERS, prop.
39, rue St-Georges Saint-Jérôme Tél. 3908

Tél. 6456
Docteur Edgar POIRIER
L.D.S. D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
268, rue ST-GEORGES - S 3 ST-JEROME

ler de l'amour. Je suis fiancée.
— Sais-tu, Jacqueline, je n'ai jamais eu que des camarades, des copains qui ont ri avec moi, et, peut-être, de moi. Comment puis-je croire à l'amour ?
— Cesse d'en rire, pauvre Grandette !
... Et Grandette continua son chemin en se disant : "Si ce n'était mon orgueil, je dirais, Jacqueline, que tu es une CHANCEUSE !

LA LOI DE FAILLITE
RAOUL LAMONT, Entrepreneur, Ste-Adèle-en-Bas, Cte Terrebonne, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Avis est par les présentes donné que RAOUL LAMONT a fait cession le cinquième jour de septembre 1953, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour d'octobre 1953, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Montréal, en la Province de Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre ses mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndicat avant que la contribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.
Daté à Ste-Agathe-des-Monts, Ce 12^{ème} jour de septembre 1953.

J. DENIS MARTIN, Syndic.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de ARTHUR HOULE.
Arundel, Cte Argenteuil, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que ARTHUR HOULE, de Arundel, comté Argenteuil, dans la province de Québec, a fait une cession de ses biens le premier jour de septembre 1953, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^{ème} jour de septembre 1953, au bureau du séquestre officiel, au Vieux Palais de Justice, en la Cité de Montréal, Province de Québec.
Ste-Agathe-des-Monts, ce 8^{ème} jour de septembre 1953.

J.-DENIS MARTIN, Syndic.

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"
Cartes Professionnelles

Tél. : Bureau 3301 Tél. : Rés. 4237
LOUIS NICOLAS
Architecte
Bureau : 298 RUE LABELLE — Suite 5
Résidence : 420, MELANÇON, ST-JEROME, Qué.

Le jour : 4515 Le soir : 6256
GONTRAN LATOUR
Courtier en assurances générales
230, RUE ST-GEORGES, SAINT-JEROME

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS
L. L. Legault, C.R. — 295 Rue MAIN — LACHUTE
Tél. 60 — 295 Rue MAIN — LACHUTE
Guy Legault, B.A., LL.B., 10 ouest rue St-Jacques, Montréal Tél. : MA 3866

GIBEAULT & GELINAS
AVOCATS
Gaston Gibeault, C.R. — Paul Gélinas, B.A., LL.L., L.S.P.
Tél. 60 — 3, rue Préfontaine

LOUIS MIGNAULT
ARPENTEUR - GEOMETRE
533, AVENUE PARENT, — TEL : 3366 — SAINT-JEROME

TEL : 3412 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC
BELANGER & VIAU
Assurances générales
COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

J.-M. Vermette, B.A., LL. L. — Gérard Vermette, B.A., LL. L.
Résidence : ST-JANVIER — Tél. 4356 — Comté de Terrebonne
Vermette & Vermette
NOTAIRES — COMMISSAIRES
Edifice Themis, Chambre 901 — 10 ouest, rue St-Jacques
TEL : LA. 7268* — MONTREAL

POUR VOS PARTERRES
Consultez...
GEORGES LORRAIN
SPECIALITES : Tourbe et Terrassement — Arbustes —
Entretien des terrasses pour la saison
26, Lafontaine, St-Jérôme Tél : 6455

Robillard, Jetté, Baudouin
ARCHITECTES
5, rue Castonguay SAINT-JEROME Tél. 3414

Signalez 3961
Bois - Charbon - Huile à chauffage
CAMILLE GOHIER
583 rue Labelle St-Jérôme

Armand Parent
A. P. A.
Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec
Classe "A"
Bureau : 244 Avenue Parent
Rés. 389, boulevard Melançon
Tél : 3671 — Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

Nouvelle adresse !
Lorenzo Dubreuil
Tél. 3377 St-Antoine des Laurentides
Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS"
Accessoires de fermes et appareils électriques "BEATTY"
— Vente et service —
Transport général Matériaux de construction
CHARBON — Peintures "CHATEAU"

BEURRE ET CREME GLACEE
● Produit de haute qualité.
● Encourageons les notes.
● Surveillez nos annonces.
Athanase COMTOIS, prop.
TERREBONNE, P.Q.
Crèmerie de Terrebonne
Tél : 603 R 3-1 (Tél.)

LE COIN DE L'O.T.J.

Notre histoire extraordinaire FANFAN ET FLEUR-DE-LYS

Ils sont dix à tirer sur la berge les deux canots dérobés aux Indiens... C'est vite fait, car les embarcations sont légères. Et vite! C'est la fuite dans le bois!

Fanfan est à la tête de ses camarades, et Roger, le plus âgé de tous, ferme la marche. "Enfin! Un sentier!" Comme ça, la course sera libre, on n'aura qu'à dévaler...

Malheur! Dans le sentier s'avance un ours énorme! "Laissons-lui le chemin libre, commande Fanfan, et si les Iroquois prennent le sentier, ils arriveront face à face avec l'ours!"

La gang s'est lancée de côté; là le bois est encombré de branches mortes et les bouquets de fougères n'arrivent pas à assourdir les craquements qui rythment leurs pas.

"En file indienne, les gars!" demande Fanfan; sans discussions la gang vient se placer en ligne, derrière son chef. "Et tâchons de faire moins de bruit..." recommande Roger.

Ils s'étaient à peine élançés en avant qu'un cri strident perça le silence derrière eux et se prolonge en râle... "Ils ont dû attaquer l'ours", dit Roger, le souffle court... "On fonce en avant! les gars!" ajoute Fanfan.

Lancés derrière leur chef, ils soutiennent leur élan une minute, puis une autre... Le signal de Roger avertit Fanfan de ralentir son allure; les trois plus jeunes sont à bout de souffle. Fanfan est encore là pour encourager ses amis: "Patience! Encore un petit effort, puis nous nous reposons!"

"Halte! Arrêtons-nous ici! Ils sont arrivés à une clairière, et le ciel est reparu au-dessus de leur tête. La place est bonne pour s'étendre et gémir sur la situation.

"Roger, tu reconnais ça, ce qui a poussé dans ce champ?" "Certain! C'était une récolte de seigle... c'est pareil chez mon oncle... pourquoi, Fanfan?" "Parce que si la terre est cultivée, on devrait trouver une ferme au bout de ce champ..."

Après leur course aveugle dans la forêt, ils se croyaient bien près d'être perdus; et voilà qu'ils se découvraient proches d'une famille...

"Roger, c'est toi qui marchais le dernier; crois-tu que les Iroquois sont encore à notre poursuite?"

"Je ne pense pas, Fanfan. Vous autres, vous n'avez rien entendu?"

"Rien du tout", répondent neuf voix.

"A part le cri de mort..." ajoute le plus petit.

"Fanfan, crois-tu que l'ours les ait attaqués?" demande un autre.

"Impossible en automne: les animaux trouvent facilement leur nourriture dans le bois; mais possible qu'il ait chèrement vendu sa peau..."

Assis près du bois, les dix petits bonhommes sentent peser sur eux la fatigue de toute cette journée: la longue excursion sur le Mont-Royal, les émotions de la fuite en canot, et cette course "d'une haleine" qu'ils viennent d'achever.

S'arrêter plus longtemps? Mais

A DECOUPER

CHANT DE LA SEMAINE

"J'AI CONNU DANS MON VILLAGE"

J'ai connu dans mon jeune âge
Le plus beau garçon du village,
Mais il est devenu volage
C'est pourquoi je ne l'aime plus.

— REFRAIN —

Il a tout dit, tout dit, tout dit,
Il a tout dit, tout dit, tout dit,
Il a tout dit, tout dit, tout dit,
Il a tout dit c'est qu'il avait dit.

— 2 —

Mais il est devenu sage
M'a demandé en mariage
Dans l'église du village
Le curé nous a mariés.

— REFRAIN —

Il n'a plus dit, plus dit, plus dit,
Il n'a plus dit, plus dit, plus dit,
Il n'a plus dit, plus dit, plus dit,
Il n'a plus dit c'est qu'il avait dit.

— 3 —

Et voilà notre famille
Onze fils et dix-huit filles,
A l'église du village
Le curé les a baptisés.

— REFRAIN —

Il n'a pas dit, pas dit, pas dit,
Il n'a pas dit, pas dit, pas dit,
Il n'a pas dit, pas dit, pas dit,
Il n'a pas dit, pas dit, pas dit.

(Découpez votre chant à chaque semaine et faites-vous-en un calepin)

TOI QUI AS 15 ANS...

OUAIS! "C'EST T'Y PLAT".

Vendredi 4 heures, Ti-Pierre et son ami se rencontrent à la sortie de la classe.

—Hello! Ti-Pierre, comment ça va?

Eh bien, pas pire, mais toi qu'est-ce que tu as? T'as une de ces "gueules déconfortées"? As-tu mangé du noir à chauffer?

—Non mais c'est aussi pire; avant de "m'engueuler" j'aime autant te dire que je suis le programme que tu m'a suggéré. De 4 h. 30 à 5 h. 30: devoir et leçon; 7 h.: chapelet puis récréation, et à 9 heures et demie tapant au lit. C'est dur mais j'ai content maintenant que je réussis. Non. Ce n'est pas ça qui me rend triste mais c'est de passer la fin de semaine tout seul comme un chien. Papa et maman vont partir et j'vais rester seul comme un rat. "C'est t'y plat".

—Voyons mon vieux, fallait me le dire avant. Ce soir après le chapelet j't'invite à venir voir le football à la T.V.

—Ça marche Ti-Pierre; je te dis que j'suis content!

—Demain matin si tu veux nous ferons ensemble nos devoirs et nos leçons. Après dîner, nous ferons avec Claude, Jacques et Denis une excursion en bicyclette à la Côte à Gagnon. Apporte ton repas, nous mangerons vers 5 h. sur la route du retour. Le soir, nous irons jouer aux dames et aux cartes. Dimanche matin tu viendras avec moi à la messe de 9 heures après ce sera encore nos leçons et nos devoirs. Dans l'après-midi, on jouera à la balle et on ira patiner à l'arena; le soir on se reposera en lisant un bon roman "Signe de Piste".

—Roman "Signe de Piste"? —

—Salut mon vieux! Oublie pas la partie de football à 8 heures...

PAPOUM! PAPOUM!...

Cher ami, chère amie, Pour ton profit, l'Equipe te présentera chaque semaine une saynète. Nous souhaitons qu'elle te soit utile et qu'on la joue bientôt sur la scène.

Le choeur reprend les "papoum!"

Personnages: Le père, la fille, quatre gardes.
Décor: Une couverture sombre tenue verticalement par deux gars, et placée sur l'un des côtés de l'enceinte du feu de camp. C'est la tour. La fille se place derrière et se tient cachée.

Le père arrive, deux gardes chaque côté de lui. Il est bien alerte. Il se place devant la tour et appelle:

—Bonjour ma fille!...

Papoum! Papoum!

(A ce moment, celle-ci montre la tête au sommet de la tour, et lui répond:)

—Bonjour, son père!...

Papoum! Papoum!

—Comment ça va?...

Papoum! Papoum!

—Ca va pas mal!...

Papoum! Papoum!

—J'ai les pieds qui m'pourent dans la terre, et les jambes rongées par les vers!...

Papoum! Papoum!

Le père reprend:

—Si tu veux sortir de cette tour, faut renoncer à tes amours!

Papoum! Papoum!

Et la fille:

essayé de les imiter, pour être nous aussi des as.

Fleur de Lys aussi nous a intéressés. Elle était "épante", et toutes les petites filles ont dû bien l'aimer.

Alors pourquoi les quitter, maintenant qu'ils sont nos amis? C'est qu'on a la chance de se faire d'autres amis: ils demeurent à la ville. Ils ont des aventures extraordinaires, telles que Fanfan, après une journée bien remplie, n'en a jamais revus! Des aventures à l'âge atomique, en l'an 1953.

Fanfan et Fleur de Lys restent nos amis, nous les retrouverons plus tard pour une nouvelle épisode de leur vie.

GRAND CONCOURS DE LA SEMAINE

N'oubliez pas d'adresser vos réponses à notre nouvelle adresse:

CASIER POSTAL 181

Voici la question-concours: A quelle heure le soleil se couche-t-il cette semaine?

Tous les gagnants des semaines passées qui n'auraient pas reçu leurs prix, veuillez vous adresser à l'Institut Familial et on vous les remettra avec plaisir.

BONNE CHANCE A TOUS!!!

(Suite de la page 10)
MONT-ROLLAND...
prendrai les informations nécessaires avant de parler de choses que j'ignore. Avis aux critiques.
Nouvelles de la Commission scolaire:
Séance du 10 septembre 1953:

Attention! Attention!

Ça y est! Nous aurons bientôt une MERVEILLEUSE histoire. Déjà l'histoire de Fanfan tire à sa fin.

Qu'on le dise à tous ses amis, tout le monde doit lire cette extraordinaire histoire.

Etincelles...

—La vie n'a de sens que si elle est un échange.

(A. de Saint-Exupéry)
—Jeunes est celui qui s'étonne et s'émerveille.

(Général McArthur)
—Pour l'amour du ciel, qu'on ne dise jamais de toi:

"X, mort à dix-sept ans, enterré à soixante". (Epitaphe pour un jeune qui n'a plus d'idéal).

La Direction de l'O.T.J.

Désireuse de rendre service à la jeunesse jérémienne, vient de constituer une équipe afin de continuer l'œuvre de l'histoire de l'O.T.J.

L'équipe comprendra:
Mlle Marie-Paule Dagenais, responsable des articles destinés aux filles,
Mlle Lucette Proulx,
M. Hubert Beaudry, responsable de l'histoire et du concours.

M. Claude Vermette, responsable de la coordination des collaborateurs et de la mise en page.

Une foule d'amis qui apporteront leur concours.

LA DIRECTION DE L'O.T.J.

L'évaluation totale de la Commission Scolaire de Mont-Rolland est de \$850,175.00.

Lucien Yon propose que le rôle de perception des taxes pour l'année 1953-54 soit homologué sans amendements et tel que préparé par le secrétaire-trésorier. Adopté unanimement... Adrien Boyer propose que la Commission scolaire autorise M. le Président à faire exécuter par M. Gérard Piché, électricien de Ste-Adèle, les travaux d'électricité devenus nécessaires à l'école St-Georges... Le paiement de ces opérations sera fait lorsque la Commission Scolaire acceptera les travaux, et lorsque cette dernière aura reçu la preuve que les travaux ont été visités et acceptés par l'inspecteur électricien du district. Adopté unanimement.

La Commission Scolaire a fait l'acquisition d'une police de responsabilité civile, générale, couvrant les élèves, et le personnel enseignant et les membres de la Commission Scolaire avec un montant de \$25,000.00 à \$50,000.00 de l'agent M. G. A. Fréchette de Ste-Adèle.

Déplacements:

Etait récemment de passage à Mont-Rolland, Soeur Georges-Eugène, (Jeanne Ouellette), soeur de la Providence attachée à l'enseignement au Mont St-Antoine à Rivière des Prairies, ainsi que Soeur Séraphie, Madeleine Ouellette, soeur de la Providence attachée à l'enseignement à l'Institut des Sourdes-Muettes à Montréal. Toutes deux venaient passer quelques jours dans leurs familles chez M. Eugène Ouellette, M. et Mme Jean-Paul Ouellette, M. et Mme Yves Létourneau et M. et Mme Roland Ouellette. Les accompagnaient dans ce voyage M. et Mme Marcel Ouellette, de Montréal. Soeur Georges-Eugène compte 17 années en religion et Soeur Séraphie 7 années. Il est à noter que ces deux religieuses sont les filles de M. Eugène Ouellette.

M. et Mme Yvon Chevalier de Québec visitaient dernièrement leurs parents et amis de Mont-Rolland.

M. et Mme Lucien Dittie, de Montréal, ainsi que le Docteur Jean Meloche et Mme Meloche également de Montréal, étaient de passage chez Mme C. H. Sabourin.

M. Dittie est surintendant au bureau de la Commission de l'assurance-chômage, et cousin de Mme Sabourin.

Inhumation:
A été inhumé dans le cimetière paroissial de Mont-Rolland le corps de Marc-André, fils bien-aimé de M. et Mme Léo Paul Lamoureux. La cérémonie des anges a été présidée par M. le curé R. Laurin.

Baptêmes:
Le 6 septembre 1953 à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme a été baptisée

Christianne-Suzanne, fille de M. et Mme Marcel Paquette, (née Claire Raymond). Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Raymond, de St-Sauveur, grands-parents de l'enfant. Porteuse d'honneur, Mme Raoul Paquette de Mont-Rolland, grand-mère du bébé.

A été faite enfant de Dieu et de l'Eglise, Marie - Béatrice - Francine, fille de M. et Mme Rossier, (née Fernande Riendeau). Parrain et marraine: M. et Mme René Savaria, de Boucherville, oncle et tante de l'enfant.

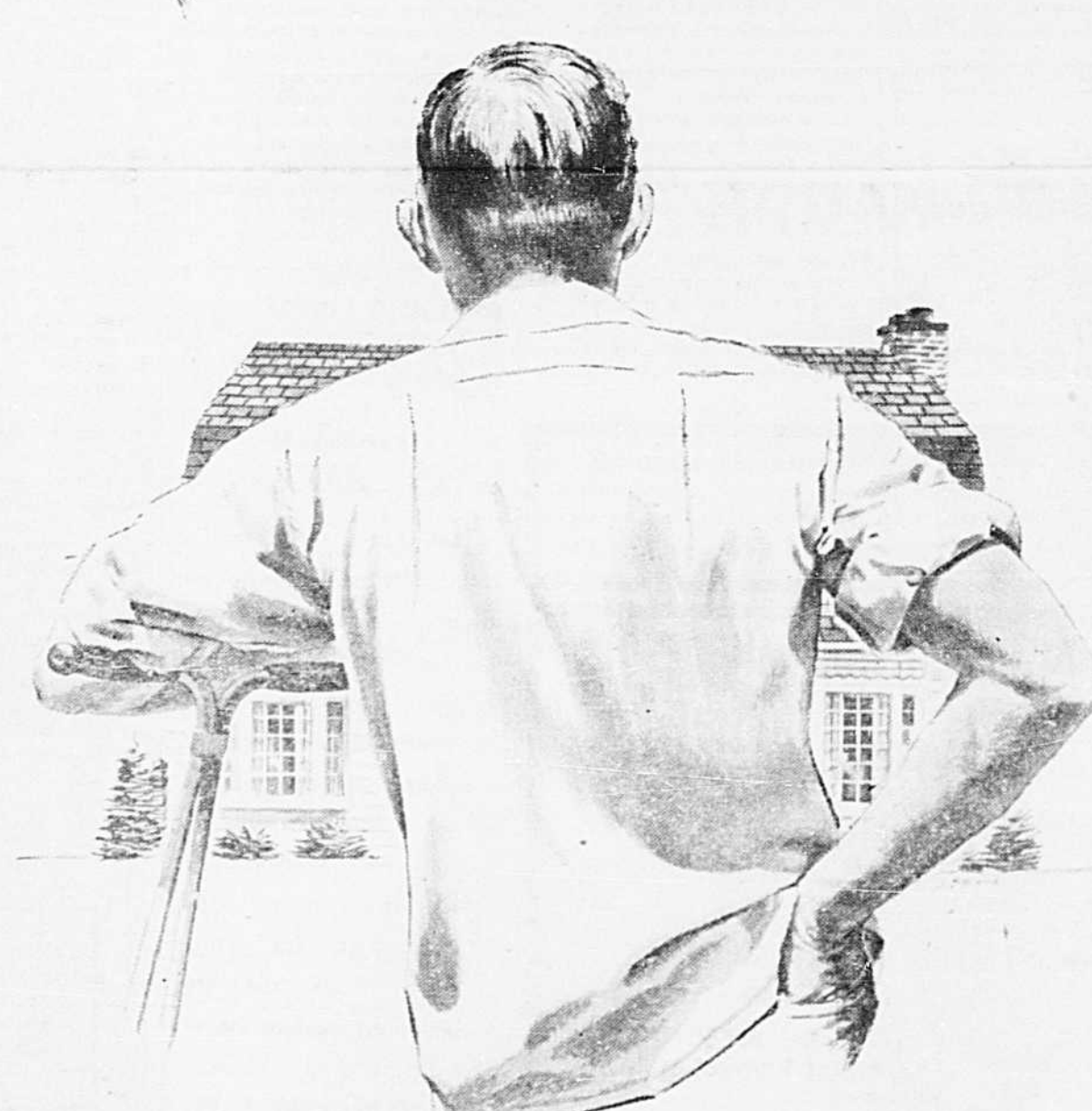
Ça se passa en SEPTEMBRE



Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE
ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



EH BIEN!... votre situation est-elle meilleure cette année?

(Après tout, c'est une des grandes raisons qui vous ont fait travailler si fort l'année dernière.)

Eh bien! faites le compte... Avec tout ce que vous avez gagné depuis janvier, avez-vous augmenté sensiblement le total de vos épargnes?

Si non — payez-vous à vous-même un peu plus quand arriveront à l'avenir les jours de paye.

Faites servir votre compte d'épargne de la B de M à vous créer une réserve d'argent — et tous les jours de paye, ajoutez-y quelque chose.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES
Succursale Principale de St-Jérôme, 275 rue Labelle: WALTER LEBEVRE, gérant
Succursale de St-Jérôme-Nord, 574 rue St-Georges: DONALDO DIONNE, gérant
Succursale de Lachute: DONALD HAY, gérant
Succursale de Ste-Adèle: CHARLES GARGO, gérant
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: ALAN N. BIGGAR, gérant
Succursale de Ste-Thérèse: GASTON MONGEAU, gérant
Succursale de St-Jovite: ROLAND SAVARIA, gérant



AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

LE PONT DU FEU, DE LOUIS DUCREUX

Bruno Paradis a mis à l'affiche du "Théâtre de Radio-Canada" l'une des premières pièces de cet auteur dramatique français.

Jeudi soir prochain, à 9 heures, Théâtre de Radio-Canada, pièce de Louis Duceux, "Le Pont du Feu", une pièce de trois actes de Louis Duceux fut créée au Théâtre des Célestins de Lyon, en mai 1943. Cette pièce raconte l'histoire d'André, un jeune écrivain qui connaît la fortune en signant des romans d'amour pour midinettes, ce dégoût profondément sa femme, Madeleine. Un jour, dans leur luxueux chalet de montagne, un homme fait l'annonce : Klapoterman. Ce dernier a jadis été l'ami d'André. Au moment où Madeleine l'a aimé et lui, elle toujours Madeleine. Il vient d'être évadé de prison où il a purgé une peine de quelques années pour escroquerie. Ces années de souffrances et son amour persistant pour Madeleine lui ont permis d'écrire son œuvre maîtresse : "Les Hautes Terrasses". Mais les policiers sont sur ses traces. Klapoterman n'a que le temps

cours et de les suivre. Les diplômes sont attribués sans autre sanction que celle de leur collège respectif. Ainsi les titres de docteur en chiropratique, docteur en philosophie chiropratique, docteur en naturopathie. Les études elles-mêmes, faites sans le secours de l'équipement jugé indispensable par les facultés de médecine du monde entier, tel le microscope, ne cherchent pas non plus à donner les connaissances de base du corps humain. Ainsi le chiropraticien, comme le reconnaît M. Clarence Weiant, autorité du monde des chiropraticiens, est incapable de faire un diagnostic. Au collège, on n'enseigne que la méthode universelle et absolue de guérir tout mal, quel qu'il soit. Sur le plan pratique, le chiropraticien est aussi incapable de savoir de quel mal souffre son patient que d'être assuré qu'il en guérira par la remise en place des vertèbres. Dans le cas d'un tumeur, par exemple, ce n'est qu'après un certain laps de temps, suivant le traitement, que le chiropraticien saura si celui-ci convenait. Apparemment convaincus qu'ils auraient tort de se placer sur le plan scientifique — car cet après n'a rien de scientifique non plus que la réponse d'un éminent chiropraticien à qui un médecin faisait remarquer qu'il faisait erreur en attribuant certaines qualités au système nerveux et qui répondait simplement être incapable de prouver son assertion mais que "dans la pratique" elle s'avérait "juste", les chiropraticiens veulent mettre en avant l'accord si non l'enthousiasme du public à leur endroit. Il faut croire en la bonne foi de cette clientèle, mais suspecter fortement son jugement de compétence. Il est dangereux, surtout en cette matière, d'attribuer une créance totale aux propos encourageants d'une tierce personne incitant un malade à se faire traiter par un chiropraticien. Mais il est néanmoins incontestable que des personnes de bonne foi, de jugement sain sinon de grande compétence, affirment s'être trouvées bien de leurs traitements. Que les médecins prouvent l'impossibilité ou sont les chiropraticiens de soulager des maux même d'origine nerveuse par la manipulation de la colonne vertébrale, cela importe peu à ceux que cette manipulation a délivrés de maux de tête, de rhumatisme, de constipation — ou plus précisément soulagés. Malheureusement la chiropratique élève considérablement ses prétentions. En effet elle a la suffisance de se croire susceptible de guérir les maux pour lesquels la médecine a des traitements particuliers. Elle va même jusqu'à se croire capable de guérir des maux demeurés mystérieux pour la science, tels que la tuberculose, le cancer.

LE CHOIX DU MALADE

MEDECINE OU CHIROPATIQUE

Les incessants progrès de la science sont portés à la connaissance du grand public par des services de vulgarisation, de brefs comptes rendus de journaux, et homme moyen a accoutumé de penser qu'il ne saurait extraire assez pour que le fruit de son imagination ne soit pas rejoint quelque jour par la réalité scientifique. L'homme, cet enfant anthropomorphe, veut singulièrement que tout mal physique ait sa cause découverte et que ses douleurs rapidement disparaissent. Il peut sembler donc curieux — dirons-nous paradoxal — que le malade si avide de jour des bienfaits de la science et quasiment ébloui par la science médicale — refusant a priori de le traiter en sujet d'expérience — avoue ses limites présentes, se tourne avec une telle foi vers la chiropratique. La querelle qui oppose médecine et chiropratique se passe sur un plan mal défini, d'autant que les adversaires emploient des arguments de valeurs complètement différentes. La médecine, se sachant légitimement à l'abri de toute attaque sur ses principes, demande à la chiropratique de donner des preuves scientifiques et objectives de l'apport qu'elle peut

apporter à la santé publique. La chiropratique riposte sur le plan purement empirique. Tout d'abord elle insiste que la médecine s'accompagne généralement d'une pharmacologie douteuse autant que dispenseuse. Mais, officiellement, elle ne se permet aucune attaque contre la médecine, l'honneur même en se déclarant une spécialité du monde médical et, sans prouver rien de ses théories, se place sur le plan pratique en affichant un grand nombre de guérisons scientifiquement incontrôlables et se réclame de ses succès de clientèle pour affirmer son utilité publique. Certes, il ne saurait faire de doute que le niveau scientifique des chiropraticiens en exercice et des étudiants est plutôt discutable. Si l'on excepte une quantité limitée de médecins qui ont abandonné leur art pour devenir chiropraticiens, les nouveaux guérisseurs ne donnent aucune garantie de leurs connaissances les plus élémentaires du corps humain. Le baccalauréat lui-même qui est resté partout dans le monde occidental pour entreprendre des études de quelque peu poussées, n'est pas exigé des élèves en chiropratique. Il suffit de s'inscrire aux



Qu'arrivera-t-il de COLOMBE et BERTRAND les deux héros de "Je vous ai tant aimé", le populaire radio-roman de Jovette Bernier qui est de nouveau à l'honneur du réseau Français de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 10:45 h du matin ? A en juger par la large souris de MARJOLEINE HEBERT et de JEAN DUCPEPE qui jouent respectivement Colombe et Bertrand, un heureux événement semble se dessiner à l'horizon.

"Goûtez à la joie de vivre" avec LA BIÈRE MODERNE

Quand vous vous détendez, détendez-vous avec Brading... la bière pour les "moments heureux"... brasse parfaitement, conservée parfaitement par le procédé de brassage moderne de Brading.

BRADING

LA BIÈRE À LA saveur parfaite

Les scouts du Québec au jamboree international

Claude Vermette, de St-Jérôme, étudiant au Séminaire de Ste-Thérèse, s'est prêté de bonne grâce à une entrevue malgré les fatigues d'un long voyage, dues jusqu'à un certain point aux nombreuses responsabilités qui lui incombent. Directeur des chants et des danses, interprète, photographe, économiste et à ses heures, journaliste, il a piloté la délégation des scouts canadiens-français au Jamboree scout de Los-Angeles.

Le groupe comprenait le Commissaire des scouts du diocèse de Ste-Thérèse, M. Roland Maisonneuve, des Raiders, M. Gilles Bourque, Jacques Monette, Raymond Lalonde, Robert Sanscartier (chauffeur de taxi), et moi-même, tous de St-Jérôme. Vous êtes partis et revenus quand ? — Nous sommes partis le dimanche à cinq heures du matin et le vendredi à 11 heures du matin, nous atteignons Los-Angeles. Puis, nous sommes repartis de Santa-Anna où se tenait le Jamboree, le lundi soir, et dimanche le 26 nous arrivons à Saint-Jérôme après 16 jours de voyage. Avez-vous eu quelques difficultés aux frontières ? — Aucune. La vue de notre costume scout nous ouvrit toutes les portes. Votre itinéraire ? — Nous sommes passés par le sud des Etats-Unis visitant tour à tour : Syracuse, Cleveland, Indianapolis, St-Louis, Springfield, Tulsa, Oklahoma, Amarillo, Auburquerque, Long-Beach, Los Angeles. Le retour se poursuit de la façon suivante : Grand Canyon, Salt-Lake-City, Des Moines, Omaha, Chicago, Détroit, Niagara-Falls et Toronto. Dans ce court laps de temps nous avons parcouru près de 7,000 milles et ce qui est mieux encore avec un seul chauffeur. Pourquoi vous êtes-vous rendus en Californie ? — C'était pour assister au grand Jamboree américain. Le but de ce Jamboree comme de tous ceux qui ont été inaugurés par notre fondateur Baden-Powell consiste en ceci : il tend d'abord à fortifier l'amitié nationale et internationale, puis à montrer aux scouts et au public la puissance et l'universalité du mouvement scout. LES SCOUTS CATHOLIQUES — Par qui a été envoyée votre délégation ? — Nous avons été délégués par la Fédération des Scouts Catholiques de la province de Québec. Nous étions les seuls Canadiens-Français, mais il y avait une délégation de scouts anglais de la "Boys Scouts of Canada" au nombre de 32. Quels autres pays étaient représentés ? — La France, la Grande-Bretagne, le Brésil, Porto-Rico, l'Alaska, la Hollande, etc... Il y avait des scouts de 16 pays. Vos danses et vos chants ont-ils été appréciés autant que les danses et les chants américains ? — Je n'ai vu aucune danse américaine. Les chants sont très beaux mais sont en nombre beaucoup plus restreints que les nôtres. Nos chants ont été très appréciés surtout notre "Alouette" que nous avons interprétée à la radio. De plus, des reportages et des photos de notre groupe ont paru dans tous les journaux d'Amérique faisant affaire avec la Presse Associée et dans certains journaux de Montréal.

DISCIPLINE — Qu'est-ce qui vous a le plus frappé à ce Jamboree ? — C'est la discipline des scouts américains, j'en suis encore tout étonné. Il y a aussi l'âge avancé lades. Il faudrait que le médecin admette une certaine marge qu'on nommerait "traitement de hasard" et qui serait attribuée à son collègue chiropraticien. Les médecins, sur ce point, ne sont pas butés au point de nier tout bien-être consécutif à la manipulation des vertèbres. Mais, au contraire du massage, du bain turc, de la douche froide, cette manipulation n'a pas même des effets définis. Tant que les chiropraticiens garderont leurs prétentions de guérir autre chose que des maux d'origine nerveuse, le collège des médecins sera en droit d'exiger des chiropraticiens qu'ils limitent leurs manipulations — ou massages particuliers — car si elles peuvent être bénéfiques, ne peuvent-elles pas être nocives de nombreux cas ? Un masseur ordinaire ne se risquerait pas à exercer son art sur un membre exigeant les soins d'un chirurgien ou d'un orthopédiste. Aussi est-ce avec la plus grande circonspection que le public doit s'adresser aux chiropraticiens. S'il peut en obtenir des bienfaits — ce qui semble incontestable selon les rapports de l'ensemble de la clientèle, — le public risque de se laisser aller à une confiance dangereuse envers une méthode apparemment bonne pour certains maux mais qui a des chances de s'avérer inutile ou nocive dans bien des cas graves. Le public doit être conscient de ce problème, pour lui-même et ses proches tout d'abord, ensuite parce qu'il a une lourde responsabilité dans le maintien de la santé publique. Bernard DAUMALE. (La Revue Dominicaine)

L'ORATOIRE

Livraison de septembre

"L'Oratoire", annales mensuelles de l'Oratoire Saint-Joseph, vient de nous parvenir dans sa toilette de septembre. Rédigée par son nouveau directeur, le P. Emile Legault, c.s.c., l'ancien Directeur des Compagnons de Saint-Laurent.

Passant du théâtre à la rédaction d'une revue, le Père Legault n'a rien perdu de son dynamisme. Roger Duhamel écrit dans La Patrie : "Le Père Emile Legault est le nouveau rédacteur en chef de "L'Oratoire". A ses nouvelles fonctions, il apportera son tour de plume original et allègre, son inaltérable jeunesse de cœur et cet art subtil de l'apostolat souriant qui lui gagne toujours de nombreux lecteurs". La livraison de septembre déborde d'ailleurs de vitalité. Elle est à lire d'une couverture à l'autre.

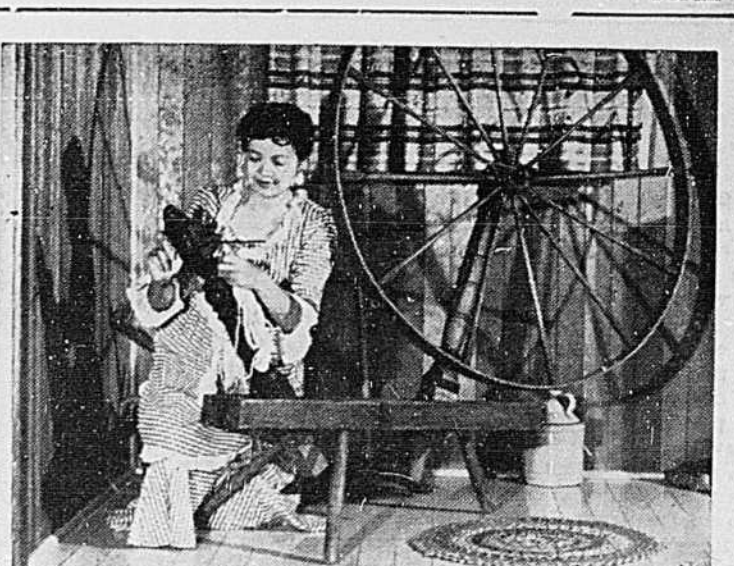
Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à s'y abonner. On le fait en adressant \$1.50 accompagné de son nom et de son adresse très lisiblement écrits à : Oratoire Saint-Joseph, Chemin Reine-Marie, MONTREAL.

Récital du jeudi soir

Le Récital du jeudi soir, au réseau Français de Radio-Canada, à 10 h. 30, présentera cette semaine deux artistes de Québec, en récital conjoint : Simone Rainville, soprano, et Patricia Poitras, mezzo-soprano.

Le concert entier sera consacré à des œuvres de Gluck et de César Franck. Simone Rainville chantera d'abord deux pièces de Gluck : Monologue et air, appelés aussi Le songe, extraits de l'opéra Iphigénie en Tauride ainsi qu'Arctique, tirée des Pélérins de la Mecque. Du même compositeur, Patricia Poitras a choisi de chanter Scène et rondo : J'ai perdu mon Eurydice, l'air célèbre d'Orphée et la Cavatine de Sémiramide. Pour compléter le programme, Simone Rainville et Patricia Poitras chanteront trois duos de César Franck : Les danses de Lormont, La chanson du vannier et finalement Le soleil.

— Enchantés, ravis, émerveillés... — Avant de te quitter, y a-t-il une impression dont tu voudrais plus spécialement faire part aux lecteurs ? — Je voudrais souligner la gentillesse des Américains, c'en est bouleversant ! L'amabilité touchante de notre ami Paul Gustier ; de la radio, de la presse qui ont su rendre notre séjour là-bas si intéressant, ainsi que celles de M. Denis, de Long-Beach, marié à une enfant de St-Jérôme, qui nous a fait visiter Los-Angeles et Hollywood... ("La Patrie")



Tous les auditeurs reconnaîtront ici ESTELLE MAUFFETTE, l'inimitable interprète du rôle de Donald dans "Un homme et son péché", le populaire radio-roman de Claude-Henri Grignon, entendu au réseau Français de Radio-Canada, tous les soirs, du lundi au vendredi, à 6 h. 45. Malgré la vie difficile que lui fait son exécrable mari Séraphin, Donald, en femme toujours soumise, réussit parfois à sourire.

Martyrs du Christ

Reprise d'une oeuvre de Gide

Une tranche de l'épopée missionnaire canadienne servie aux jeunes dans un style clair et vibrant. C'est l'aventure unique des premiers Jésuites venus éclairer nos sauvages "assis à l'ombre de la mort". La figure du héros en exergue n'est autre que celle du Père Isaac Jogues, ce géant de force, d'endurance, de ténacité intrépide. Près de lui on voit grandir un petit gars au cœur ardent : Jean de la Lande qui s'offre à partager ses travaux et périls.

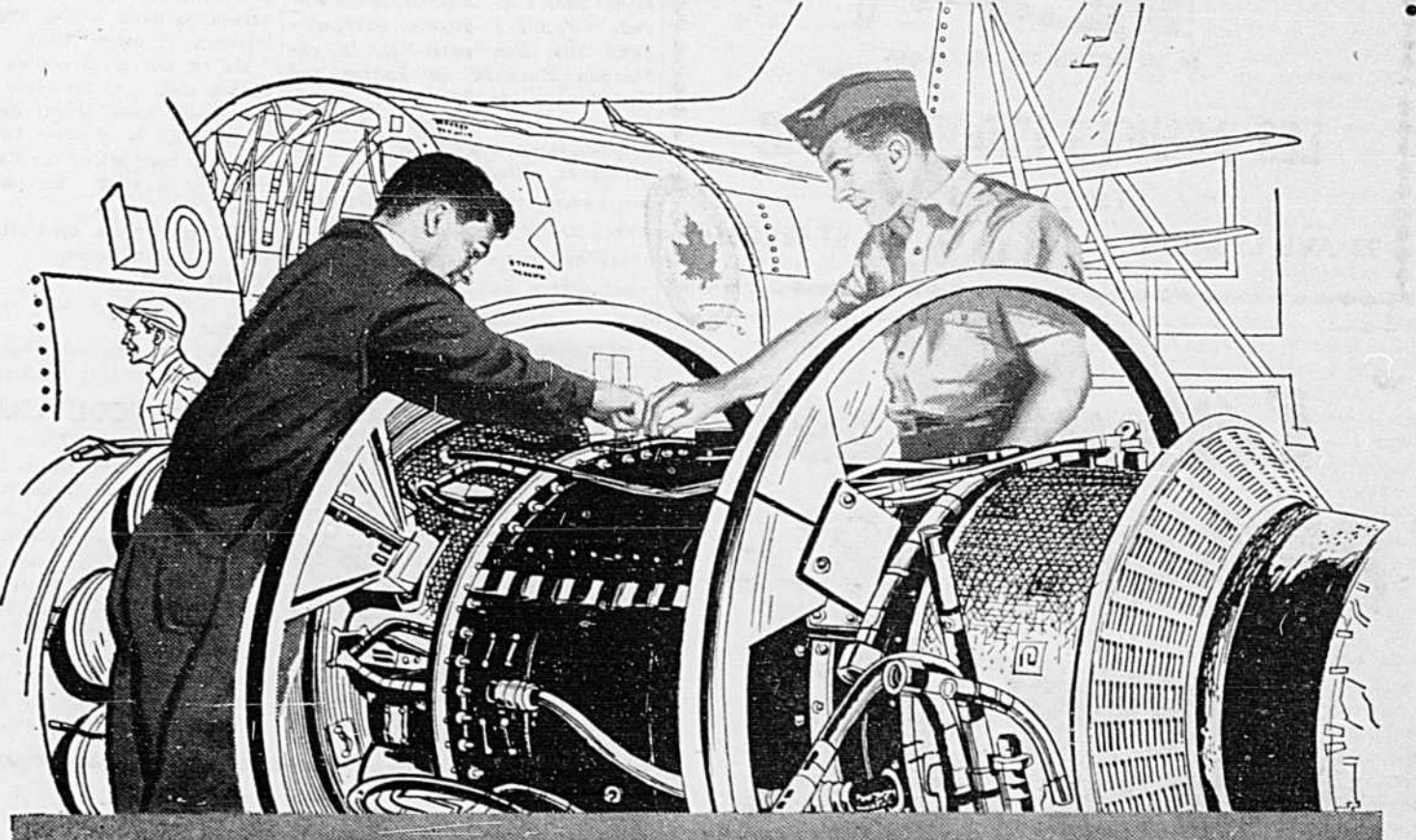
Jamais vocation naissante ne fut plus à même de se tremper d'amour pour traverser les "mystères douloureux" de cette vie surhumaine, pour effectuer d'un bond héroïque l'ascension du sommet où logent les martyrs. Attaques sournoises des Iroquois en mal de guerre, embûches et ruses de ceux-là même qui embrassent ostensiblement la Foi, mutilations physiques, appréhensions de l'esprit et du cœur, c'est là la coupe offerte aux lèvres du Père Jogues et à ses amis.

Cette belle histoire authentique, agrémentée de dessins qui situent les personnages et les gravent dans le cœur et l'imagination, est une des dernières parues dans la collection "La Grande Aventure". Martyrs du Christ, est un volume de 88 pages. Format 6 1/4 x 9 x 1 1/4 pouces, en vente partout et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de \$0.90 (par la poste \$1.00).

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Homme "vieux après 40" se sent maintenant rajeuni

"J'ai 74. J'avais perdu l'entrain. Ostrex m'a rajeuni de 20 ans. J'ai maintenant plus de vigueur". — R. H. Brantley, Oklahoma City. Les Tablettes toniques Ostrex renouvellent les principaux éléments nutritifs du corps, stimulent l'énergie, donnent vigueur, vitalité aux corps affaiblis par le manque de fer, sous métabolisme. Pour les deux sexes. Commencez à vous fortifier MAINTENANT. Essayez aujourd'hui même Ostrex, pour vigueur, entrain, jeunesse. Format d'introduction, seulement 60c. Toutes pharmacies.



En plein essor... au service de sa patrie

Le technicien de bord remplit une fonction importante dans l'aviation. C'est lui qui surveille la bonne marche des appareils pendant les envolées. Le travail est intéressant, bien payé et, aussi, utile au pays. Cela fait maintenant onze ans que René Claveau est dans l'Aviation et, comme il dit : "Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. La tâche que nous accomplissons est aussi passionnante qu'importante. Franchement, c'est un beau métier."



RENÉ CLAVEAU
Naïf de Chicoutimi, René a fait ses études à Québec. À 32 ans et enrôlé dans l'Aviation en 1942, il a été attaché, dans divers établissements, du C.A.R.C., et il est présentement à l'escadron de transport 426, à Dorval.

Corps d'Aviation Royal Canadien

CORRIGEONS NOTRE LANGAGE

Vivons et parlons en beauté

ON DIT

Un pardessus
Un habit
Un chandail
Une jaquette
Un veston de soirée
Des salopettes
Un col de chemise
Un pan de chemise
Un coupe-vent
Un paletot
Des vêtements de rechange
Des articles pour hommes
Des vêtements confectionnés
Des culottes bouffantes
Du linge de corps
La visière d'une casquette
Un habit mal ajusté
Marchands de confections
Magasins de nouveautés
Habits du dimanche
Examine ce nouvel imperméable
Voici un joli costume de bain
Cet habit est en étoffe de ménage
C'est de la très bonne étoffe
Désirez-vous des culottes

ON NE DIT PAS

Un overcoat
Un coat
Un sweater
Un morning-coat
Un tuxedo
Des overalls
Un collet de chemise
Une queue de chemise
Un windbreaker
Un capot
Des vêtements de change
Gents' furnishing
Ready made tailoring
Des breeches
Du butin de corps
La palette d'une casquette
Un habit mal amanché
Marchands de hardes faites
Magasins de marchandises sèches
Butin de dimanche
Examine ce nouveau raincoat
Voici un joli brayot
Cet habit est en étoffe du pays
C'est un très bon stuff
Désirez-vous des bloomers

Je puis vous accorder un rabais
Aimez-vous ce genre de tissus
Je vous fais des conditions
Ce compte ne concorde pas
Pourriez-vous payer d'avance ?
Vous faites là un très bon marché
Cette marchandise est-elle
étiquetée ?

Communiqué de la Société Saint-Jean-Baptiste
Section Saint-Jérôme

Pourquoi une Société Nationale ?

(suite)

Conférence présentée par Jean-Jacques Tremblay au congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste à Hull en mai dernier.

Je réponds à votre question : (Pourquoi une Société Nationale ?) mais je le ferai brièvement, en quelques phrases, en une sorte de synthèse qui servira en même temps de postulat aux considérations d'ordre très pratique que j'ai l'intention de vous soumettre.

Si la Providence et les événements historiques avaient permis aux Canadiens français de vivre comme peuple dans un pays où ils auraient été les maîtres de leur destin ; si la Providence et l'histoire n'avaient pas placé le peuple canadien-français dans des conditions d'existence de vie, de développement très spéciales ; si la Providence et l'histoire avaient organisé la vie de notre peuple dans les cadres d'un Etat dont le bien commun s'harmoniserait parfaitement avec celui de notre groupe national ; si nous vivions dans un état unitaire où la politique coïnciderait nécessairement avec le national ; si nous avions partout au Canada, pour nous seuls, l'Etat-nation ; si nous n'étions pas démographiquement à un contre trois ; si placés sur le continent nord-américain, dans les conditions d'une minorité démographique, nous n'avions pas à subir l'étreinte contre nature de l'américanisme ; si, dans la conception constitutionnelle du Canada d'aujourd'hui nous pouvions espérer le respect intégral de l'esprit de la confédération ; si les individus qui composent notre peuple étaient, tous et chacun, conscients de leur mission ; si l'action de chacun s'accordait parfaitement à cette mission ; si nous n'avions pas, parmi nous, la légion de ceux qui ne croient plus à l'avènement d'un peuple canadien-français culturellement et politiquement évolué ; si nous n'avions pas, comme peuple, tant de misères, tant de difficultés, et tant d'espérance, de foi et d'amour, peut-être alors n'aurions-nous pas besoin de société nationale. Je dis, peut-être, car, ne vivent vraiment que les peuples qui luttent.

(A suivre)

Communiqué de la Société
St-Jean-Baptiste
Section St-Jérôme.

A TRAVERS...
(suite de la première page)
sont engagés à réciter au moins une partie du chapelet chaque jour, à offrir les sacrifices du devoir quotidien pour la paix mondiale et à porter le scapulaire brun du Mont-Carmel.

NOBLE FAMILLE FRANÇAISE
Le père du maréchal de Lattre, M. Roger de Lattre de Tassigny vient d'entrer dans sa 99^e année. Il est maire de Mouilleron-en-Pareds (Vendée) depuis quarante-deux ans. Son petit-fils, le vaillant Bernard de Lattre, fut l'un des derniers en Indonésie, devant lui succéder cette année. Famille profondément catholique, ses membres allient à une foi vive un patriotisme ardent. On lira avec profit les biographies du maréchal et de son fils qui viennent d'être publiées.

LE LOUVETISME
Et toi mon petit bout d'homme ! On ne t'a pas oublié tu sais. Tu connais des grands scouts qui aiment bien leur mouvement, mais je te le dis dans le creux de l'oreille, toi tu auras pour toi une belle meute qu'on vient de fonder et tu auras deux fois plus de plaisir que ton grand frère !

Les Louvetistes, mon vieux, (excuze-moi jeune !) ça c'est quelque chose, tu y apprendras des choses formidables, des trucs qui te serviront partout. Tu feras connaissance avec Akéla, avec Balco, Balaké et même Chil. Ils en ont à te conter des histoires, c'est pas croyable. Tu iras accomplir avec Mogli des excursions dans la jungle ; tu pourras même y rencontrer les Banderlogs mais... le chef t'en parlera, tu verras. Oui, mon petit, on t'attend, j'espère que tu y seras.

ADMISSION :
— avoir de 9 ans et demi à 11 ans.
Akéla : M. Roland Maisonneuve, 251, Ave Parent, St-Jérôme.

LE SCOUTISME
Depuis plus de 17 ans, la troupe scout de St-Jérôme a apporté à des centaines de garçons, désireux de jouer le grand jeu, des heures de joie, grâce aux réunions de troupe et de patrouille, aux nombreuses excursions, aux intéressantes feux de camp ; des heures de plaisir grâce au formateur système de patrouille, et surtout grâce au camp d'été. Oui à ceux qui VEULENT jouer franc, le Scoutisme promet des heures inoubliables.

VOUS UN BREUVAGE PUR & SAIN
ORANGE ST-JÉRÔME
LES GRANDS L'APPRECIENT, LES JEUNES EN RAFFOIENT...

H. J. O'CONNELL Limited
TRAVAUX D'EXCAVATION
CONSTRUCTION DE ROUTES
PAVAGE DE TOUTES SORTES
VENTE DE GRAVIER
Nos ingénieurs sont en mesure de résoudre les problèmes relatifs à l'exécution de travaux de toutes envergures.

Tél. Ste-Thérèse 4135
Bureau : Ste-Thérèse, Côte Nord

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada

LE COIN DES SCOUTS

MESSAGE IMPORTANT

Tu as 17 ans,
Tu as 19 ans,
Tu as 21 ans,
Tu as beaucoup de loisirs,
Tu as du temps libre,
Tu aimes à te dévouer,
Tu aimes les jeunes.

Alors n'hésite pas !
Deviens chef scout
soit comme assistant scoutmaster
soit comme scoutmistre
Beaucoup de jeunes n'attendent qu'après toi, pour jouer du scoutisme.

En plus de servir les jeunes, de t'amuser joyeusement, tu y trouveras une source de richesse personnelle.
Tu ne connais pas le Scoutisme ?
Des cours de formation t'ouvriront à la merveilleuse méthode scout. Une équipe diocésaine s'en charge.

Pour tous renseignements s'adresser au commissaire diocésain, M. Roland Maisonneuve, 251 Ave Parent.

PARENTS ! PARENTS ! PARENTS !

Chers parents, Vous avez remarqué les différentes branches du mouvement scout. Il y en a pour tous les goûts. Je ne crois pas, chers parents, vous apprendre du neuf en disant que le Scoutisme peut énormément vous aider dans l'éducation de votre gars. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un petit garçon aime avoir des compagnons, aime trouver un peu partout de l'aventure, du "pas ordinaire". Souvent laissé seul, ces puissances se tournent en mauvaises actions ; le Scoutisme veut justement en canalisant ces remous, vous aider à faire de votre petit garçon l'honneur de la famille. Alors, chers parents, si vous avez des enfants en âge de faire partie du Louvetisme, Scoutisme ou Raiderisme et si cet enfant désire en faire partie, encouragez-le à réaliser son rêve. Jamais l'aspect pécunier ne devrait vous empêcher. On s'arrangera à l'amiable. Un de vos garçons chez les scouts, c'est une chance de plus qu'il devienne un homme.

Ceux qui restent en dehors de St-Jérôme et qui veulent faire partie des Scouts ou des Raiders, ou qui veulent servir comme chefs, n'ont qu'à écrire à M. le commissaire Roland Maisonneuve, 251, Ave Parent, St-Jérôme. Les gens de Ste-Thérèse s'adresseront au chef local : M. Fernand Valières.

LA ROUTE
Malheureusement, les circonstances ne nous permettent pas de pouvoir présenter la route aux plus jeunes. La route, qui est la forme la plus accomplie du Scoutisme, exige des chefs très compétents, et présentement ils nous manquent. Mais déjà le projet d'un clan routier est étudié sérieusement.

Tous ceux qui seraient intéressés à faire partie d'un clan routier n'ont qu'à voir M. Roland Maisonneuve à 251 Ave Parent.

ADMISSION :
— Etre âgé de 15 ans ;
— Vouloir suivre à la lettre les exigences du chef et les activités toutes nouvelles des Raiders.

LA ROUTE
Malheureusement, les circonstances ne nous permettent pas de pouvoir présenter la route aux plus jeunes. La route, qui est la forme la plus accomplie du Scoutisme, exige des chefs très compétents, et présentement ils nous manquent. Mais déjà le projet d'un clan routier est étudié sérieusement.

Tous ceux qui seraient intéressés à faire partie d'un clan routier n'ont qu'à voir M. Roland Maisonneuve à 251 Ave Parent.

ADMISSION :
— Etre âgé d'au moins 18 ans et n'avoir pas dépassé les 90. Les célibataires comme les mariés.

PLUS DE LOIS...
(suite de la première page)
section où la vitesse est limitée à trente milles. Le juge lui a recommandé de se faire examiner la vue afin d'être capable de voir son compteur à quelle vitesse il conduit sa voiture.

Maurice Patton, de Montréal également, qui était accusé d'avoir fait du 50 à l'heure, dans le village de Saint-Janvier, a aussi été condamné à une amende de \$50 et aux frais. Jean Proulx, un autre Montréalais, s'en est tiré avec une amende de \$25 et les frais, après avoir expliqué au juge qu'il ne pouvait faire plus de 40 milles à l'heure, pour la raison qu'il avait une voiture neuve et que le carburateur était ajusté de façon à limiter la vitesse à un maximum de 40 milles à l'heure. Il était accusé d'avoir filé à 50 milles.

David Beauchamp, du Lac d'Arctique, était accusé d'avoir fait du 55 milles à l'heure. Il a échappé d'une amende de \$50 et les frais.

John MacMillan, un Montréalais, ne s'est pas présenté à la cour. Le juge lui a imposé une amende de \$150 plus les frais, et a suspendu son permis jusqu'au 1er mars 1964.

GRANDE ASSEMBLEE...
(suite de la première page)
doivent faire pour se gagner réellement le grand amour d'un homme.

Attention les gars et les filles c'est un S. O. S. qui nous est lancé par les plus vieux de nous. Si On Savait que nos loisirs ne sont pas de nature à nous ouvrir les portes à une vie heureuse pour notre avenir.

Si On Savait que nos fréquentations ne sont pas excellentes, et ainsi nous nous préparons des foyers de malheur et de désordre.

Si On Savait que toutes nos folles dépenses ne peuvent que conduire nos pas vers une ruine matérielle et morale.

Que serons-nous dans 10 ans, dans 5 ans et même dans 3 ans ? Nous voulons tous devenir des gens heureux qui seront orgueilleux de leur foyer, alors construisons solidement la base immédiate par une vie de jeunesse saine, vivante, joyeuse, fière pour notre propre bénéfice immédiat et ensuite pour notre vie conjointe de plus tard. C'est dans un grand "MEETING" comme dimanche soir que nous pourrions nous rendre compte que nous pouvons tous, nous jeunes gens et jeunes filles être heureux et heureuses en étant fièrement et sagement notre rôle de travailleur.

Où les gars nous ne sommes pas des "traîneux de pieds", où les filles nous ne sommes pas des "traîneuses de pieds", où les filles dimanche soir nous allons tous au "Meeting" de la J.O.C. avec nos "chums".

Où les filles nous ne sommes pas des "traîneuses de pieds", où les filles dimanche soir nous allons tous au "Meeting" de la J.O.C. avec nos amies.

POTINS...

(suite de la première page)

DES VICTIMES DE L'USURE

Le crédit aux consommateurs peut rendre d'immenses services, mais il peut également provoquer des catastrophes dans bien des familles pauvres.

Les compagnies de finance ou de prêt sont autorisées de par la loi à charger des taux qui sont très souvent usuraires. Il est grand temps que le gouvernement fédéral amende la loi sur les petits prêts et que le gouvernement provincial revise la loi de "la vente par tempéraments".

Il faut nécessairement protéger les petits contribuables qui, parfois, pour venir en aide à leur famille, sont obligés de se laisser mettre le couteau sur la gorge et d'accepter des prêts qui leur sont faits à des conditions par trop onéreuses.

UN GRIEF JUSTIFIE

En 1944, en vue de protéger le public, une loi fut adoptée interdisant la grève pour toutes les personnes employées dans des services publics ; toutefois, cette loi mettait aux mains des salariés, comme moyen de protection et de défense, le recours à l'arbitrage obligatoire.

Il y a trois ans, le gouvernement Duplessis a privé les instituteurs et les institutrices des commissions scolaires rurales du seul recours efficace qui restait à leur disposition pour faire régler leurs différends.

Devant une telle injustice, les instituteurs et les institutrices ont protesté, et de nouveau, lors du récent congrès de la Corporation des Instituteurs de la Province de Québec, une résolution fut adoptée aux fins de demander au gouvernement Duplessis de "redonner aux instituteurs ruraux et aux institutrices rurales leur droit d'arbitrage".

Cette demande est tout à fait raisonnable, mais il est fort douteux que les instituteurs obtiennent justice !

LES UNIONS OUVRIERES ET LA POLITIQUE

Au cours de sa dernière réunion, le Congrès Canadien du Travail a donné lieu à une grande et laborieuse discussion sur l'opportunité, pour les unions ouvrières, de se constituer en un important mouvement politique. Les uns ont proposé de se mettre au service de la C. C. F., tandis que d'autres unions ouvrières en marge de nos ont proposé l'indépendance des partis politiques.

Quelles que soient les décisions prises, la grosse majorité des ouvriers canadiens entendent rester libres de leurs votes et de se prévaloir de leurs privilèges de citoyens pour élire les candidats et un gouvernement de leur choix.

Il serait malheureux que les unions ouvrières deviennent l'instrument des politiciens : ils s'achemineraient ainsi vers la "lutte de classes" et perdrait la confiance d'une grande partie de la population canadienne.

Ce qui presse le plus pour les ouvriers, c'est de concentrer et d'unir leurs efforts pour chasser du pouvoir les gouvernements de Québec qui méprisent les principes de la liberté syndicale, et qui multiplient contre les unions ouvrières les mesures de persécution et d'hostilité.

GRANDE ASSEMBLEE...
(suite de la première page)
doivent faire pour se gagner réellement le grand amour d'un homme.

Attention les gars et les filles c'est un S. O. S. qui nous est lancé par les plus vieux de nous. Si On Savait que nos loisirs ne sont pas de nature à nous ouvrir les portes à une vie heureuse pour notre avenir.

Si On Savait que nos fréquentations ne sont pas excellentes, et ainsi nous nous préparons des foyers de malheur et de désordre.

Si On Savait que toutes nos folles dépenses ne peuvent que conduire nos pas vers une ruine matérielle et morale.

Que serons-nous dans 10 ans, dans 5 ans et même dans 3 ans ? Nous voulons tous devenir des gens heureux qui seront orgueilleux de leur foyer, alors construisons solidement la base immédiate par une vie de jeunesse saine, vivante, joyeuse, fière pour notre propre bénéfice immédiat et ensuite pour notre vie conjointe de plus tard. C'est dans un grand "MEETING" comme dimanche soir que nous pourrions nous rendre compte que nous pouvons tous, nous jeunes gens et jeunes filles être heureux et heureuses en étant fièrement et sagement notre rôle de travailleur.

Où les gars nous ne sommes pas des "traîneux de pieds", où les gars dimanche soir nous allons tous au "Meeting" de la J.O.C. avec nos "chums".

Où les filles nous ne sommes pas des "traîneuses de pieds", où les filles dimanche soir nous allons tous au "Meeting" de la J.O.C. avec nos amies.

CONSIDERATIONS...

(Suite de la première page)

pilliers de la société que sont les pères de famille, etc., etc." Puis le parti conservateur essuie à son tour la décharge qui voici :

"C'était la chance inespérée du parti conservateur, M. Drew, il est vrai, a promis de réduire de \$500,000,000 les impôts. Mais il n'a pas dit de quelle façon il les réduirait ni quelles classes sociales bénéficieraient des diminutions de taxes : les classes possédantes ou les classes pauvres ? La famille nombreuse ou l'importateur de produits inutiles ? Tout le monde admet, excepté les partisans libéraux, que les impôts sont beaucoup trop élevés et fort mal répartis. Mais comment corriger le mal ? M. Bennett avait voulu, lui aussi, réduire les taxes. Or, il est arrivé, un jour, à la Chambre des Communes, alors que le pays était en pleine crise de mévente et de chômage, avec un programme qui diminuait l'ensemble des impôts, mais favorisait injustement les riches. Qu'est-ce que M. Drew avait, pour sa part, derrière la tête ? Il ne l'a jamais révélé !"

Une fois de plus, l'on constate ceci : la critique est facile, mais l'art est difficile.

Considérons, comme exemple, la question des dépenses de guerre et des taxes qui en résultent.

Notre confrère est-il capable de démontrer en quoi le gouvernement canadien dépense trop pour la défense nationale et collective, dans un temps où l'humanité est exposée à subir peut-être l'agression la plus épouvantable de tous les temps ? — Si est capable de servir cette démonstration à ses lecteurs, pourquoi ne le sert-il pas ?

Serait-il sage d'attendre que Moscou nous lance sur la tête des bombes à l'hydrogène pour prendre au sérieux le danger d'une agression plus dévastatrice que toutes les guerres du passé ? Si le confrère démontrait sérieusement que le Gouvernement a tort de dépenser autant d'argent pour la guerre, on pourrait approuver sa critique. Mais, d'ici là, ses propos portent la marque d'une démagogie destructrice.

Chose amusante, notre censeur commet exactement la faute qu'il reproche à M. Drew, dans la phrase suivante : "M. Drew, il est vrai, a promis de réduire de \$500,000,000 les impôts. Mais il n'a pas dit de quelle façon il les réduirait ni quelles classes sociales bénéficieraient des diminutions de taxes..."

Autre exemple de déraisonnement chez le même confrère. — Il reproche au gouvernement St-Laurent de "traiter mieux les entrepreneurs en construction que les pères de famille".

Or, s'il voulait faire la critique sérieuse et juste sur ce point, il tiendrait compte des deux faits suivants : 1— La législation la plus authentiquement familiale que nous possédions, c'est celle des allocations familiales, adoptée par le gouvernement fédéral ; 2— Le paradis des "entrepreneurs en construction", ce n'est pas Ottawa, mais Québec, avec ses contrats distribués aux amis sans autre "soumission" que celle de verser à la caisse électorale de l'Union Nationale une ristourne en vue d'organiser dans notre province les élections les plus "à base d'argent" et les plus corrompues de tout le pays.

Certes, les critiques sévères sont permises, mais à la condition de choisir ses cibles avec une préoccupation de justice et de vérité. Un point sur lequel je m'entendrais probablement avec le confrère, c'est la nécessité de mieux proportionner les taxes aux moyens de chaque citoyen et de chaque famille.

Mais là encore, les jugements courent le risque d'être injustes, s'ils ne tiennent aucun compte des circonstances atténuantes. Une politique intégrale familiale est bien difficile à réaliser, dans un pays où les idées sociales sont en retard.

Et ce retard dans l'évolution des idées sociales, chez nous, c'est moins la faute des gouvernements sérieux — il y en a, à Ottawa — que celle de certaines soi-disant élites, dont les critiques font rire beaucoup plus que réfléchir.

Eugène L'HEUREUX.

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction indépendant, dirigé par Eugène L'Heureux, 806, Madeleine-de-Verchères, Québec.

Le pompier d'Assises Richard retourne au travail

A la grande satisfaction d'un grand nombre de ses amis, le pompier d'Assises Richard qui a été absent de son travail pendant au-delà d'un an à la suite de maladie, retournera à son poste dès la semaine prochaine. M. Richard avec ses 28 ans de service, est l'un des plus vieux employés de la Cité au département du feu. Nos félicitations au pompier d'Assises Richard.

A l'école de diction

La reprise des cours de l'Ecole de Diction de St-Jérôme, dirigée par Mme Claude Jamin, aura lieu le premier samedi d'octobre, soit le 3 octobre. Le local pour ces cours n'a pas encore été fixé, mais nous serons en mesure de l'annoncer la semaine prochaine.

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Y a-t-il vraiment de bonnes raisons pour emprunter ?

Certainement !

En fait, il y a toutes sortes de bonnes raisons pour lesquelles les gens empruntent. La principale est un besoin immédiat d'argent.

Un prêt d'argent—au cours d'une crise—donne à la famille la possibilité d'assainir ses finances, et d'assurer son indépendance financière. Un prêt d'une compagnie de prêts aux consommateurs (et la nôtre est la plus importante au Canada) évite également à des milliers de personnes la gêne de révéler leurs problèmes personnels en essayant d'emprunter à des parents ou des amis.

Household Finance n'a pour but que d'accorder rapidement des prêts en argent—à des conditions raisonnables—lorsqu'un prêt est la meilleure solution à un problème d'argent.

Jetez un coup d'oeil sur notre brochure gratuite "L'administration de votre budget". Vous pouvez vous la procurer à votre succursale la plus proche ou écrire au Service de l'aide aux consommateurs 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada

L'étiquette est REMARQUABLE...



la lager l'est ENCORE PLUS

KINGSBEER
la bière de RIZ
AU GOÛT DES CANADIENS

M. B. Parent décroche le trophée à l'omniun St-Jérôme

Un jeune golfeur a décroché cette année la première position à l'Omniun St-Jérôme organisé par le Club Richelieu St-Jérôme au club de golf de Lachute jeudi dernier. Il s'agit de M. Bernard Parent, un employé du Bell Téléphone, fils de M. et Mme Armand Parent, de St-Jérôme. Il a obtenu un score brut de 86. Le favori du tournoi, M. Léo Desfor- ges a été éliminé et a fini avec un score de 89, en 3e position après M. Phil Lauzon, un autre favori au tournoi. Pour les golfeurs de l'extérieur, la première position a été enlevée par M. Jean-Paul Blanchard, de Ste-Thérèse, avec un score brut de 80.

Chez les dames, Mme Marc Fortin, épouse du directeur de notre journal, a conservé la première position qu'elle détenait l'an dernier conjointement avec Mme L. N. Castonguay, cette dernière n'ayant pas pris part cependant au tournoi de cette année. Mme Fortin a fini avec un score brut de 55 pour 9 trous. Elle a été suivie par Mme Phil. Lauzon, 58.

CHEZ LES HOMMES (St-Jérôme)

Bernard Parent	86
Phil. Lauzon	87
Léo Desfor- ges	89
Paul Larose	91
André Rolland	91
Raymond Martel	91
Y. Quenneville	93
Georges Léonard	95
Yves Nadon	96
Claude Parent	97
Eugène Tremblay	98
J. Bouvrette	100
Ben Marchesseault	101
Jean-Guy Renaud	101
Pierre Liboiron	102
Marc Fortin	103
J.C. Marchand	103
J. Paquin	103
J.B. Robert	103
Y. Chartrand	104
Louis Nicolas	104
D. Dionne	105
Georges Hotte	105
M. Claveau	105
L. Pilon	105
J.D. Léonard	105
A. Dussault	106
Dr C. Léonard	107
Jean Lalonde	108
Frs. Marchand	108
J. Filion	109
M. Léonard	109

COURSES de STOCK CARS A LA PISTE BOUVRETTE

Dimanche, 20 sept. (1er départ) à 2:00 hres P.M.
Mercredi, 23 sept. (1er départ) à 9:00 hres P.M.

22 AUTOS AU DEPART

VENEZ EN FOULE !



Pour couronner une journée aux courses, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication, elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

"CLIMATISÉE"

CHEZ LES DAMES

Mme Marc Fortin
Mme Phil. Lauzon
Mme Frs. Marchand
Mme Marc Rolland
Mme Jacques Castagnier
Mme J. Cloutier
Mme G. Blanchard

CHEZ LES HOMMES (extérieur)

Jean-Paul Blanchard
Roland Talbot
Roger Meunier
Dr Jacques Castagnier
R. Ranger
J. Demers
Maurice Richard
J. Jodoin
J. Titeley
Léonard Bédard
F. Thibault
Dr Lafleur
A. Waddell

Le prix de "putting" pour les hommes a été gagné par M. Roland Talbot, suivi de M. Bernard Tremblay; chez les dames, les honneurs ont été enlevés par Mme Frs. Marchand suivie de Mmes A. Asselin et Marc Rolland.

Le célèbre joueur de hockey Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, a pris une part active au tournoi et a terminé avec un score de 95. Inutile de dire qu'il a été entouré par ses nombreux admirateurs de St-Jérôme qui voulaient tous avoir le plaisir de le connaître et de lui serrer la main.

Delicieux NECTAR !

Brewages ST-JÉRÔME

Bouteille 30 oz.

5 GRANDS VERRES

Estrade d'une capacité de 4,100 à l'autodrome Bouvrette

Depuis déjà quelque temps, nos lecteurs ont été mis au courant des changements qui se produisent à l'autodrome Bouvrette de St-Jérôme, changements qui consistent en une amélioration qui plaira aux nombreux groupes de sportifs qui s'y rencontrent à l'année longue, la construction d'une estrade des plus modernes, pouvant accommoder aux environs de 4,000 personnes très confortablement. Cette estrade sera munie d'une série de loges luxueuses, donnant place à 350 personnes. Dans la construction de cette estrade, M. Gustave Bouvrette a surtout songé à donner satisfaction à sa nombreuse clientèle. L'accès en sera des plus propres et probablement des plus jolis. Par en arrière de l'estrade, il y aura suffisamment d'espace pour accommoder 20 kiosques supplémentaires durant l'exposition agricole annuelle qui incidemment a toujours lieu durant la troisième semaine de juin. Un point souvent oublié dans les constructions de ce genre, consiste dans des salles de toilette suffisamment grandes pour être tenues propres et hygiéniques. Ici encore, M. Bouvrette a voulu s'assurer le confort de sa clientèle en incluant dans les plans de cette majestueuse estrade, de vastes salles qui seront aménagées à cet effet.

Inauguration les 3, 4 et 5 octobre

Cette addition aux immeubles de la propriété Bouvrette, sera terminée dès la fin de septembre et le sportsman Gustave Bouvrette entend bien inaugurer de façon mémorable. Il a donc réservé à cette occasion les services de deux troupes de professionnels dans leur catégorie respective, les "Hollywood Dare Devils" et la troupe "Hamid & Son" de New York, qui donneront des spectacles d'une durée de quatre heures les 3, 4 et 5 octobre prochain.

Les enfants admis gratuitement

Des représentations seront données le samedi après-midi; tous les enfants seront admis gratuitement et de plus on verra à leur distribuer des friandises ou crème glacée selon le cas. La Direction de la Piste Bouvrette prie donc tous les parents d'accepter cette invitation et d'y amener leurs petits qui en rapporteront à coup sûr des souvenirs qu'ils ne seront pas prêts à oublier.

Les Dare Devils

Ceux qui ont déjà vu les Hollywood Dare Devils à l'œuvre en 1950, se hâteront certainement de se réserver des places pour ce spectacle, car ils savent que ces diables du volant ajoutent des numéros nouveaux et plus téméraires à chaque année à la représentation qu'ils offrent. Ceux qui ne les ont jamais vus à l'œuvre en ont certainement entendu parler et ont appris par cette voie que ces acrobates pirouettes par dessus piroettes, sauts périlleux et même jusqu'à des accidents provoqués. C'est un spectacle qu'il ne faut vraiment pas manquer, car en plus de ces acrobaties en automobile, la soirée sera agrémentée et rendue encore plus inoubliable par la présentation de quatre numéros exceptionnellement spectaculaires par la troupe Hamid & Son de New York et qui dit Hamid & Son, dit ce qu'il y a de mieux.

A tout événement, nous vous parlerons aujourd'hui d'un numéro qui émerveillera certainement les foules qui se presseront à la piste Bouvrette pour assister aux journeés consacrées à l'inauguration de l'estrade dont nous avons parlé plus haut.

Trois ours surprenants

Trois gros ours bruns qui se baladent et jouent tout en ayant l'air aussi dociles que des chatons au jeu, émerveilleront l'assistance par les trucs remarquables qu'ils exécuteront. Ces ours, des animaux dressés par Johnny Welde, accomplissent toute une série de trucs parmi lesquels on peut les voir aller en bicyclette, conduire une petite automobile ou encore boire du lait à même une bouteille, etc.

Ils exécutent ces numéros avec prestance, sans hésitation ou difficulté de quelque sorte. Leur dompteur prétend même qu'ils adorent donner leur spectacle et ce qui est encore plus, c'est que les applaudissements de la foule les rendent orgueilleux. Ils se rendent compte que ces applaudissements sont une appréciation de leur travail et ils s'y donnent avec tellement d'ardeur qu'ils refusent même de quitter l'espace réservé à leur numéro.

Ne manquez pas de les voir à l'œuvre ça n'en vaut réellement la peine. Les représentations auront lieu le samedi soir 3 octobre, le dimanche dans l'après-midi et le soir 4 octobre et finalement le lundi soir 5 octobre.

Les gagnants de l'Omniun St-Jérôme



Le Club Richelieu de St-Jérôme présentait jeudi dernier son 5e tournoi de golf annuel; voici les photos des gagnants prises à cette occasion alors qu'ils reçoivent leur trophée. Dans la photo du haut, M. Bernard Parent, fils de M. et Mme Armand Parent, de St-Jérôme, qui a réussi un score brut de 86, gagne le tournoi des hommes et reçoit son trophée des mains de M. Rodrigue Benoit, le donateur; on remarque au centre, M.M. Maurice Girard, président du Richelieu-St-Jérôme et Marcel Cardinal, organisateur du tournoi, à droite, le fameux allier des Canadiens, Maurice Richard qui a pris part au tournoi. Dans la photo du bas, Madame Marc Fortin, de St-Jérôme, a décroché la première position chez les femmes avec un score brut de 55 pour 9 trous. Elle reçoit ici son prix des mains de M. Simon Latour, un magnifique seau à glace sur pied, don du gérant local de la maison Mongeau & Robert Ltée.

Autre présentation du "Biggest Show" au Forum le 27

On se souvient du succès énorme du spectacle "Biggest Show" offert en avril dernier au Forum. La direction de l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest en offrira un autre du même genre, le 27 septembre, alors que les amateurs de musique populaire pourront applaudir Nat "King" Cole, Sarah Vaughan et Ralph Marterie et son orchestre, soit quatre grands favoris. Il y aura seulement deux représentations, l'après-midi à 2 h. 30 et le soir à 8 h. 45.

Cole et Mlle Vaughan, la charmante chanteuse, ont fait fureur à Montréal à deux reprises déjà, soit à l'automne de 1951 et aussi en octobre 1952, et avec à leur côté les immensément populaires Ralph Marterie et Illinois Jacquet cette fois, le spectacle devrait avoir encore plus de succès le 27 septembre prochain. "King" Cole et Mlle Vaughan sont de ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour atteindre le succès mais il faut ajouter que ces deux artistes ont bien mérité les succès récoltés non seulement en Amérique mais par le monde entier puisqu'ils sont obsoleument populaires aussi partout en Europe. Ils ont vraiment de la classe. Marterie, lui, est depuis ces mois derniers, le chef d'orchestre le plus en demande aux Etats-Unis et il compte déjà des milliers d'admirateurs au Canada et ici même à Montréal. Illinois Jacquet a fait fureur ici il y a

deux ans et nul doute qu'on le verra et l'entendra à nouveau avec grand plaisir.

Au même programme, dimanche le 27, on pourra apprécier le grand talent de nombreuses autres vedettes qui seront entre autres le fameux danseur à claquettes unijambiste, Peg Leg Bates, qui est absolument sensationnel; George Kirby, un mime à peu près parfait et le célèbre couple de danseurs-comédiens, Helene et Howard, le tout formant un magnifique programme de musique populaire de trois heures qu'on ne voudra pas manquer.

On peut dès maintenant se procurer des billets par la poste. Envoyez simplement un mandat-poste à la Canadian Arena Co., 2313 Ste-Catherine Ouest, Montréal et vos billets vous seront retournés par le retour du courrier.

Formation de la ligue "Has Been"

Une assemblée pour la formation de la Ligue "Has Been" sera tenue le 21 septembre au bureau de M. Lucien A. Foisy, Agent Molson, situé à 530 Labelle, St-Jérôme. Tous ceux qui seraient intéressés à former un club pour cette ligue, sont priés de se rendre à cette réunion. Trois clubs sont actuellement inscrits dans la ligue: Chambre de Commerce Junior, Hôtel Bouvrette et Lucien A. Foisy.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

A chaque année, les principaux des écoles normales ainsi que ceux des scolasticats-école normales des religieux et religieuses, font parvenir au Surintendant de l'Instruction Publique un rapport des activités pédagogiques de leurs institutions.

Les derniers rapports publiés concernent l'année scolaire 1951-1952; quatre institutions seulement ont jugé à propos de souligner les initiatives entreprises ou les efforts accomplis pour promouvoir l'enseignement de l'anglais; ce sont l'Institut des Srs de St-Paul de Chartres, à Ste-Anne-des-Monts, le Scolasticat-Ecole Normale des Srs de l'Enfant-Jésus, à Rivière du Loup, le Scolasticat-Ecole Normale des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Laval des Rapides, le Scolasticat-Ecole Normale St-Joseph à Ste-Foye.

Il convient de féliciter ces maisons d'enseignement et d'exprimer le désir que les autres institutions suivent un tel exemple.

Il importe surtout de rappeler au Surintendant de l'Instruction Publique qu'il a le devoir de satisfaire aux légitimes exigences des parents qui veulent, afin de mieux outiller leurs enfants pour les luttes de la vie, obtenir pour eux une connaissance convenable de la langue anglaise.

LES SPORTS EN REVUE

(par Gaston Laporte)

OUVERTURE DE LA SAISON POUR LA LIGUE DE QUILLES ROLLAND

Les six clubs qui forment les cadres de la ligue de quilles Rolland commenceront leur saison à la salle de quilles Parent vendredi de cette semaine. Le président de cette ligue, Jérôme Robert est confiant que le circuit de quilles Rolland connaîtra des succès éclatants encore cette saison. Nous avons procédé au cours de la semaine dernière au choix des joueurs pour la formation des différentes équipes et nul doute que le choix des gérants d'équipes a été fait dans le but de bien balancer les équipes. Il y aura quelques figures nouvelles qui figureront sur l'alignement de certaines équipes et les gérants de chaque club ont été obligés de prendre en considération les nombreuses demandes d'application pour évoluer dans la ligue de quilles Rolland cette année. Il a donc été décidé de faire jouer six joueurs sur chaque allée au lieu de cinq comme c'était le cas la saison dernière. C'est un beau geste de la part des gérants qui donnera accès à un plus grand nombre d'employés de cette compagnie qui ont manifesté le désir de jouer au bowling cette année. Il ne sera pas surprenant de constater à la fin de la saison que la ligue de quilles Rolland aura encore une puissante équipe à présenter quand arrivera la grande série éliminatoire des ligues de quilles de nos industries. L'équipe Rolland, comme on le sait a remporté sept championnats consécutifs et entend bien rajouter un autre championnat en 1954. Il faudra voir évoluer toutes les équipes vendredi soir à la magnifique salle de quilles Rolland, l'une des plus spacieuses au nord de Montréal. Les cris de joie seront nombreux et l'animation sera grande parmi tous les membres du circuit de la ligue de quilles Rolland.

L'ENTRAÎNEMENT DES ALOUETTES COMMENCERA LE 25

La saison de baseball a pris fin il y a à peine 15 jours que déjà l'on commence les grands préparatifs en vue de la prochaine saison de hockey. L'instructeur des Alouettes notre bon ami à tous Yves Nadon a annoncé que l'entraînement du club local commencera le 25 septembre prochain. Tous les joueurs de l'an dernier devront se rapporter à l'instructeur du club Alouettes qui verra à faire un choix minutieux pour donner à l'équipe jérômiennaise une équipe puissante capable d'affronter les meilleurs clubs du circuit de la ligue Provinciale. On verra donc aussi, à l'entraînement, de nouvelles figures qui tenteront de se tailler une place sur l'alignement du club local. Nous avons une grande confiance en Yves Nadon pour doter St-Jérôme d'un club champion ce qui ne fera pas plaisir à nos voisins, les Castors de Ste-Thérèse. Le gros Arthur Lessard fera encore sûrement parler de lui cette saison car on reconnaît en lui un "Show Man" de fort calibre qui a la manie de soulever les spectateurs et celui-ci en sait quelque chose puisque partout où il passe il ne reçoit que la risée des amateurs de hockey. Qu'aura-t-il donc de nouveau appris au cours de l'été pour animer davantage les fervents du hockey? On aura sûrement la réponse au cours de la prochaine saison de hockey. Il ne reste plus qu'à attendre ce que l'instructeur des Alouettes aura de nouveau à nous présenter sur l'alignement de son équipe; nous serons en mesure de vous transmettre des nouvelles fraîches à ce sujet très bientôt.

POTINS ET COMMENTAIRES

Le promoteur Sylvio Samson a tenu à présenter lundi soir dernier un programme de lutte de premier choix au stade de la rue Melançon. Il revient dans le but de se rendre aux désirs des amateurs de lutte de St-Jérôme.

La ligue de hockey Dépression qui semble en voie de formation aura une importante assemblée dimanche le 20 septembre. On peut être assuré que 3 clubs à date ont manifesté le désir d'avoir une équipe représentative dans ce circuit et en dernière heure nous apprenons que les loisirs de St-Lucien auront peut-être une équipe qui fera partie de cette nouvelle ligue. Le comité des Loisirs de St-Lucien aura une importante assemblée lundi soir pour décider de cette question. Nous aurons donc le plaisir de vous annoncer la semaine prochaine si la ligue de hockey Dépression est formée et quels seront les clubs qui formeront les cadres de ce circuit.

Un représentant de Radio Canada est venu samedi soir prendre des prises de vues de la surface glacée de l'arena local qui passera à la T.V. lundi soir lors du programme des nouvelles. Ce geste de Radio Canada donnera une belle publicité à la Cité de St-Jérôme qui est en effet la première ville de la province de Québec à avoir de la glace si à bonne heure. Ceux qui possèdent des appareils de télévision, ont certes vu ce petit reportage de l'arena de St-Jérôme. M. Camille Lacasse, locataire de l'arena, recevra sûrement sa part de publicité pour avoir donné la première glace de tous les centres sportifs de la Province.

J'ai fait part à nos lecteurs la semaine dernière d'un compte-rendu de la joute de balle-molle disputée entre le club de la Boulangerie Maisonneuve et l'équipe de la Rolland. Certains membres de l'équipe de la Boulangerie Maisonneuve n'ont pas aimé la manière dont j'ai exprimé la pensée du gérant de l'équipe Rolland. Il fut tout naturel de recevoir un appel téléphonique du gérant du club Maisonneuve. Il a été regretté de remarquer que Roger Picard et Lucien "Russe" Gingras n'ont pu se rendre aux désirs de ceux-ci pour qu'une rencontre soit bâclée entre ces deux équipes pour dimanche. Il y a eu refus de la part du club Rolland puisque la fête au cimetière retenait plusieurs joueurs à leurs foyers, mais la température sera certainement favorable encore pour que ces deux équipes puissent s'affronter à nouveau. A quand la rencontre?

Mon confrère Jean-Marc Lebeau a eu beaucoup plus de poids pour se soulager de certaines phrases qu'il a eues à mon égard mais, celui-ci ne s'attendait pas que je riposterais en donnant un compte-rendu de la dernière joute entre la Rolland et Maisonneuve. Je suis toujours prêt à recevoir le grand coup Jean-Marc mais je crois que cette fois tu n'as pas eu le meilleur malgré cette victoire. Parle de tout cela au gérant de l'équipe de la Boulangerie Maisonneuve et il te laissera sûrement voir son mécontentement!

Il ne faut pas oublier qu'il y a présentement du patinage tous les samedis, dimanches et mercredis soirs de chaque semaine et que l'arena peut être loué en tout temps pour ceux qui désireraient avoir la chance de pratiquer leur sport favori, le hockey. On n'a qu'à se mettre en communication avec M. Camille Lacasse qui se fera un plaisir de se rendre à votre désir. Tous les clubs de l'étranger qui désirent louer l'arena pour certaines pratiques recevront les mêmes considérations de la part du locataire de l'arena.

Une rumeur circule à l'effet que Georges Ouellette avait décidé de jouer cette année pour le club Val d'Or, de l'Abitibi, et que Gilles Trudel serait parti pour une longue tournée en Europe. On mentionne de plus que Jean-Guy Renaud évoluera cette année pour une autre équipe.

"J'ai payé mon combustible avec un prêt de HFC"

Ça va vite, c'est commode! Des milliers de gens paient leurs factures de cette façon moderne et rationnelle. Vous pouvez en faire autant... dès aujourd'hui. Prêts accordés pour toutes raisons valables.

De \$50 à \$1000 contre votre signature. Aucune garantie négociable n'est exigée. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.

HFC HOUSEHOLD FINANCE

25e année au Canada

M. Lusier, gérant

403 rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383

ST-JÉRÔME, P.Q.

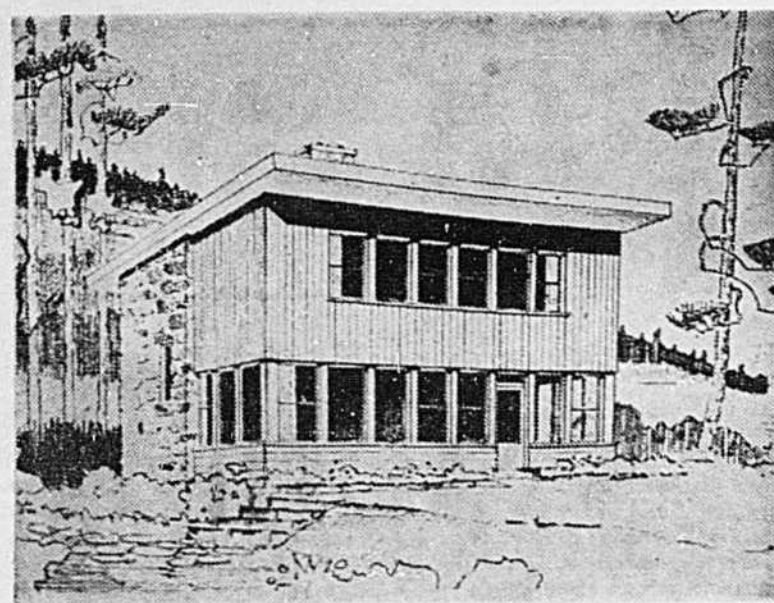
L'HÔTEL DU C.N.R. À MONTRÉAL



M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, annonce que la construction d'un grand hôtel de congrès sur le site de la Gare Centrale, à Montréal, a été approuvée par le conseil d'administration du Canadien National et le coût en sera inclus dans les prévisions budgétaires que le chemin de fer soumettra au comité parlementaire des chemins de fer, et figurera dans le programme financier qui sera proposé au Parlement. Le nouvel hôtel, dont le coût est estimé à \$20 millions de dollars, comptera 20 étages renfermant quelque 1,000 chambres et des salles de congrès où pourront s'assembler 4,000 personnes et s'asseoir 2,500 personnes à des banquets. M. Gordon ajoute que cet hôtel servira grandement l'industrie touristique et fera beaucoup pour attirer des congrès et des visiteurs au Canada ce qui sera dans l'intérêt de Montréal, de la province de Québec et du Canada en général.

Le dessin d'architecte ci-dessus montre la façade du nouvel hôtel sur la rue Dorchester, à gauche, et sur la rue Mansfield, à droite. À l'extrême gauche, on voit l'édifice international de l'Aviation déjà construit, qui est aussi propriété du Canadien National, et l'ou pourra se faire une idée de la

grandeur du nouvel hôtel en comparant la taille des deux édifices. Entre l'hôtel et l'édifice de l'Aviation le dessin montre le nouvel édifice de bureaux du chemin de fer qui est projeté pour plus tard. L'hôtel lui-même fait partie d'un plan qui a été longuement discuté entre le chemin de fer et la Ville de Montréal. Lorsque ce plan sera totalement réalisé par le Canadien National et des capitaux privés le site occupé actuellement par la Gare Centrale et ses alentours pourra réaliser en importance avec le célèbre Rockefeller Centre de New-York.



Le cottage Ste-Adèle, maison modèle en construction sur la côte 40 à Ste-Adèle, qui sera donné comme prix de présence à une Fête Champêtre de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle, lors de la Fête du Travail 1954. Ce Cottage comprend trois chambres à coucher et une chambre de bain complète, et en bas : vivoir et salle à dîner avec foyer, cuisine moderne; le tout meublé. Il est bâti sur un terrain (10,000 pds carrés) terrassé, et sera ouvert au public en décembre prochain.

Construction d'une maison modèle à Sainte-Adèle

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle bâtit un Centre Civique

Le Président de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle, nous annonçait lundi, que les billets sont en vente pour la Fête Champêtre lors de la Fête du Travail 1954 où le prix de présence sera le

terrassé fait sur un terrain de 10,000 pds carrés. Il mesure vingt-cinq par trente pds, comprenant trois chambres à coucher, cuisine moderne, vivoir et salle à dîner avec foyer, salle de toilette au premier plancher et chambre de bain complète au deuxième. L'acheteur du billet de \$1.00 qui détiendra le numéro chanceux, pourra choisir ou le cottage ou sa valeur en argent. Les billets en vente indiquent aussi qu'il y a cinq autres prix de présence de \$100.00.

L'architecte, Gilles Marchand, de David, Marchand et David, décrit la maison comme étant de style moderne, sans être ultra-moderne, pour qu'un voisinage puisse s'établir sans suivre un patron rigide de construction, sur cette hauteur de Ste-Adèle qui surplombe les côtes 40 et 80 et où plusieurs autres maisons seront prochainement bâties dans ce district nouvellement ouvert et mis en vente par lots cadastrés.

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle a l'intention de se servir des profits de cette Fête pour construire un Centre Civique car présentement, les organisations locales sont obligées de dépendre sur les hôtels pour leurs différentes activités et cela devient un inconvénient. L'augmentation de population exige de meilleures facilités pour présenter au public, soit un concert, soit une conférence ou une pièce de théâtre, ainsi que pour l'amusement des jeunes.

Le Cottage de Ste-Adèle sera ouvert aux visiteurs en décembre 1953.

Roy KENNEDY.



Il nous fait plaisir d'annoncer à la population des Laurentides que la Maison GOUGEON & FILS, de Saint-Jérôme, spécialiste des machines à coudre New Williams, offre maintenant en vente des appareils de télévision de marque GENERAL ELECTRIC, TRAVLER, MARCONI et N.B.C. NATIONAL. Un service d'experts est également au service de la clientèle pour l'installation ou la réparation de tout appareil de vidéo. Sur cette photo, prise au magasin GOUGEON, rue St-Georges, l'on remarque à droite, M. Laurent Gougeon, accompagné de son fils Pierre.

(Photo "L'Avenir du Nord" par G. Vermette).

TELEVISION

GENERAL ELECTRIC
TRAVLER
N.B.C. NATIONAL
MARCONI



PRIX A PARTIR DE **259.00**

Service
par
Techniciens
experts

GOUGEON & FILS

Tél: 3678

211 St-Georges

St-Jérôme

PFAFF

La seule machine à coudre domestique qui fait le travail à deux aiguilles!

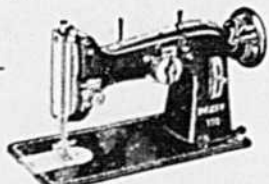
DEMONSTRATION A DOMICILE

CENTRE de COUTURE PFAFF

DE ST-JEROME

Tél: 4780

Edifice Lorrain



St-Jérôme

Machines à coudre

à partir de

\$139.00

GARANTIE A VIE

STE-SCHOLASTIQUE

Classe de chevaux

Juge: J. A. Ste-Marie, Lennoxville
Belge: champions
Mâle: Gilbert Arnold, Grenville
Femelle: " "
Clydesdale:
Mâle: A. T. Cleland, Lachute,
B. P. St-Hermas
Femelle: A. T. Cleland, Lachute,
B. P. St-Hermas
Percheron:
Mâle: Réal Roussin, St-Hermas
Fem: Gilbert Arnold, Grenville
Chevaux croisés d'agriculture:
Champion femelle:
A. T. Cleland - St-Hermas.

Classe de bovins

Juge: G. Tremblay - St-Eustache.
Ayrshire:
Champion - Taureau jr.
Erskine Rodger, Lachute.
Réserve - Taureau jr.
Erskine Rodger, Lachute.
Sénior - Taureau
Clifford Oswald, Ste-Scholast.
Grand champion Taureau
Clifford Oswald, Ste-Scholast.
Grand champion réserve taureau
Erskine Rodger, Lachute.
Champion femelle junior
Erskine Rodger, Lachute.
Champion femelle réserve junior
Erskine Rodger, Lachute.
Champion femelle senior
F. H. Wilson, Ste-Lucie.
Champion femelle réserve senior
Erskine Rodger, Lachute.
Grand champion femelle
F. H. Wilson, Ste-Lucie
Grand champion réserve femelle
Erskine Rodger, Lachute.
Holstein:
Juge: L. A. Beaudin - Huntingdon
Taureaux:
Champion junior,
Paul St-Jacques, Lachute.
Champion réserve junior
Albert Daoust, St-Hermas
Champion sénior
Albert Daoust, St-Hermas
Champion réserve sénior,
Paul St-Jacques, Lachute.
Grand champion:
Albert Daoust, St-Hermas.
Grand champion réserve:
Paul St-Jacques, Lachute.
Femelles:
Champion junior:
P.-E. Gauthier, St-Clet,
Champion réserve junior
Paul St-Jacques, Lachute
Champion sénior
Paul-Em. Gauthier, St-Clet
Champion sénior réserve
Paul-Em. Gauthier, St-Clet
Grand champion
Paul-Em. Gauthier, St-Clet
Grand champion réserve
Paul-Em. Gauthier, St-Clet
Jersey:
Juge: Henri Girard, Montréal.
Taureaux:
Champion junior:
R. H. McElroy, - Lachute
Champion junior rés.
R. H. McElroy, - Lachute
Champion sénior
R. H. McElroy, - Lachute
Champion sénior rés.
R. H. McElroy, - Lachute
Grand champion rés.
G. R. McCall, Lachute.
Grand champion jr.
R. H. McElroy, - Lachute
Grand champion réserve
R. H. McElroy, - Lachute
Femelles:
Champion sénior
R. H. McElroy, - Lachute
Champion sénior rés.
G. R. McCall, Lachute.
Grand champion
R. H. McElroy, - Lachute.
Grand champion rés.
G. R. McCall, - Lachute.
Guernsey:
Juge: Henri Girard, Montréal.
Taureaux:
Champion junior:
Rémi St-Jacques, Lachute.
Champion rés. junior:
J. Philippe St-Jacques, Lachute
Femelles:
Champion junior:
Rémi St-Jacques, Lachute.
Champion rés.
J. Philippe St-Jacques, Lachute
Champion sénior,
Rémi St-Jacques, Lachute.
Champion sénior rés.

Rémi St-Jacques, Lachute.
Grand champion
Rémi St-Jacques, Lachute.
Grand champion rés.
Rémi St-Jacques, Lachute.
Aberdeen Angus:
Juge: G. E. Mayrand, Montréal.
Taureaux:
Champion sénior:
G. R. McCall, Lachute
Grand champion:
G. R. McCall, Lachute
Shorthorn de boucherie:
Taureaux:
Champion junior,
Kilwin Farm, Lachute
Champion sénior
Kilwin Farm, Lachute
Grand champion
Kilwin Farm, Lachute
Femelles:
Champion junior
Kilwin Farm, Lachute
Champion sénior
Kilwin Farm, Lachute
Grand champion
Kilwin Farm, Lachute

Classe des porcs

Juge: G. E. Mayrand - Montréal
Exposants:
Carson Tomalty, - Brownsburg
Norman Leblanc, St-Philippe
Argenteuil.
Victor Leduc, Ste-Scholastique.

Classe des moutons

Exposants:
Omer Sauvé, St-Hermas.

Classe des volailles

Juge: Damien Desjardins,
St-Jérôme

Exposants:
Willie Hooper, Lachute.
Ovila Perreault, Lachute
J. Ls Lalande, Ste-Scholastique
Norman Leblanc, St-Philippe
Liguori Lacombe, St-Jérôme.
Delmer G. Copeland, Lachute
Paul St-Jacques, Lachute
Gérard Vary, Brownsburg
Clifford Oswald
M. & D. Smith, St-Hermas
L. M. Cyr, St-Hermas.

Classe des lapins

Juge: H. A. Finel, Montréal.

Exposants:
Association des éleveurs de lapins de la province de Québec

PRODUITS DE GDE CULTURE

Juge: J. A. Lafortune - Montréal.

LEGUMES

Juge: J. A. Lafortune, Montréal

POMMES ET FRUITS

Juge: J. Théo. Proulx, Montréal

TRAVAUX DOMESTIQUES

Juge: Mlle Th. Légaré, - Québec

Nombre d'exposants dans la section agricole: 75

Kiosques industriels 21

Produits de l'érabie et miel

Juge: J. E. Benoit, Ste-Scholast.

Exposants:
Albani Cousineau, J.-Ls Lalande,
D. Lalande, Jos. Landry, G. Carrière,
Jules Milaire, J. M. Dagenais,
L. M. Cyr, Oscar Charbonneau,
Stanislas Laframboise, Jean Bélisle, J. Guy Laframboise.

Concours de troupeaux de bovins pour l'exhibé de bovins le mieux tenus et le mieux présentés dans l'étable.

1 - G. R. McCall, Lachute, troupeau de Jersey

Gagnant de la coupe offerte par la Banque Provinciale du Canada.

2 - R. H. McElroy, Lachute

3 - G. R. McCall, Lachute (Aberdeen Angus)

4 - Erskine Rodger, Lachute (Ayrshire)

5 - Clifford Oswald, Ste-Scholastique.

6 - Albert Daoust, St-Hermas (Holstein)

7 - Rémi St-Jacques, Lachute (Guernsey)

8 - F. H. Wilson, Ste-Lucie (Ayrshire)

Dans l'après-midi de samedi, une magnifique parade de tous les troupeaux de bovins a été organisée grâce à la coopération de tous les exposants et des cercles de jeunes éleveurs dont c'était la journée. Dans les concours de jeunes éleveurs il y avait 55 concurrents avec leurs génisses et l'équipe de St-Polycarpe comté de Soulanges a remporté les honneurs et le trophée de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes.

Dans l'après-midi de jeudi, un concours entre comtés a été disputé sur la conduite des tracteurs.

L'équipe gagnante a été celle du comté de Laval remportant ainsi le magnifique trophée offert par la Caisse Populaire de Ste-Scholastique. Ce trophée devra être gagné à chaque année. Les autres comtés représentés étaient dans l'ordre de mérite Deux-Montagnes, (Suite à la page 5)

DANS NOTRE REGION

MONT-ROLLAND

(Par C. H. SABOURIN)

Merci à tous:

Sincère merci à tous les collaborateurs de cette chronique. On me permettra de faire une mention spéciale en faveur de nos autorités religieuses notamment M. le curé et son vicaire, les RR. SS. Ste-Anne, les RR. FF. Maristes, une mention spéciale aussi pour M. Rolland Ouellette, le dévoué secrétaire municipal, qui collabore intensément à la chronique de Mont-Rolland. J'invite la population à collaborer avec nous et nous ferons de cette chronique un coin que nos gens aiment lire.

Chorale:

Dès la semaine du 27, nous commencerons nos activités de la chorale. J'invite particulièrement toute personne qui a une voix à se joindre à nous. Toute personne qualifiée se doit de rendre service à sa paroisse. Allons messieurs, un mouvement. Adressez-vous au directeur, pour appointment appelez 9-3083.

Nouvelles du Conseil municipal:

M. Léo Paul Lamoureux, cultivateur de Mont-Rolland a été nommé inspecteur de la voirie pour l'arrondissement No 1, en remplacement de M. Emile Forget, démissionnaire. M. Lamoureux terminera le terme de ce dernier.

Le Conseil à la session du 8 septembre 1953, a adopté une résolution fixant la taxe foncière à une piastre et trente cents (\$1.30) du cent piastres d'évaluation, la taxe d'égouts à quatre-vingt-dix cents (\$0.90), la taxe des chemins d'hiver à trente-cinq cents (\$0.35) la taxe des vidanges à dix cents (\$0.10) formant un total de deux piastres et soixante-cinq (\$2.65) du cent piastres (\$100.00) d'évaluation.

De plus, une taxe spéciale pour chemins de l'arrondissement No 4, a été fixée à \$3.00 du \$100.00 d'évaluation. Toutes personnes intéressées et inscrites au rôle de perception sont requises de payer leurs taxes dans les vingt jours qui suivent, au bureau du secrétaire-trésorier. Après cette date, toutes taxes non acquittées porteront intérêt au taux légal de 5%.

Donné le 13 septembre 1953 dans la Municipalité de Mont-Rolland.

Autre avis

Le Conseil de Mont-Rolland vous prie de noter ce qui suit: Tous les piétons sont fermement avisés de bien vouloir passer sur les trottoirs et non dans le chemin, comme l'habitude semble vouloir se répandre; où il n'y a pas de trottoirs, vous devez passer sur le côté du chemin (à l'extérieur) ceci afin de laisser le chemin libre aux automobilistes. S'il arrivait des accidents dus à ces causes, la Municipalité ne s'en rend aucunement responsable. Avec votre coopération, il y aurait moyen d'améliorer de beaucoup la situation et de plus éviter un grand nombre d'accidents qui pourraient être graves.

Mise au point:

Lors de la dernière assemblée de Conseil à laquelle j'assistais, je me suis fait reprocher la façon dont j'avais commenté le procédé que l'on employait pour la lecture des différents items de l'assemblée et principalement sur la longueur des séances, dans un article paru dans l'édition du 13 août dernier. Je tiens à faire ici une mise au point. On se rappellera que j'ai bien spécifié que je ne critiquais pas la façon dont on procédait, mais que je me faisais l'interprète de gens que j'avais rencontrés ou entrevus, et que personnellement j'avais fait les mêmes constatations. Je disais donc que ce n'était pas une critique, mais une constatation et que conséquemment je ne me reconnaissais pas le droit de donner des conseils en ce sens. Mais depuis, j'ai appris que la façon de procéder aux séances de Conseil, est la seule façon de procéder aux séances de Conseil, et même obligatoire; donc conséquemment je dirai à ceux qui trouvent les séances trop longues, de s'en prendre au protocole gouvernemental, lequel exige que les choses se passent ainsi. La loi exige donc le procédé tel qu'employé actuellement, alors je m'incline devant la loi et prie MM les membres (Suite à la page 6)

SAINTE-ADELE

(Par C. H. SABOURIN)

Reconnaissance:

A tous mes collaborateurs dans cette chronique, j'adresse un sincère merci. Je me permets de faire une mention spéciale pour certains de ces gentils collaborateurs qui depuis toujours m'ont apporté leur appui à cette chronique. M. le curé Aubin, qui, malgré ses nombreuses occupations trouve moyen de me procurer des nouvelles de sa paroisse, à ses précieux collaborateurs MM. les vicaires, notamment M. Jules Paquette, aux RR. SS. de la Providence, aux professeurs des écoles, à la Chambre de Commerce, merci de leur précieuse collaboration. C'est à eux que nous devons une chronique de Ste-Adèle. Je m'adresse maintenant à la population, aux responsables des différents mouvements paroissiaux, aux autorités civiles, enfin à tous, et les invite à collaborer avec moi dans la mesure du possible. Tous la main dans la main nous ferons de la chronique de Ste-Adèle, un coin que nos gens aiment à lire. Encore une fois merci.

40 heures:

Mardi le 22 septembre, aura lieu l'ouverture de nos 40 heures. Tous les fidèles sont invités à suivre pieusement ces jours de prières, afin de demander à Dieu la continuité des bienfaits qu'il nous a accordés jusqu'à ce jour. Profitons de ces moments de prières pour témoigner à Notre-Seigneur notre foi à sa parole divine et infaillible, notre reconnaissance pour ce bienfait inestimable de la Sainte-Eucharistie, et notre amour pour Celui qui nous a témoigné au Calvaire "un amour si tendre et si généreux". Tous tant que nous sommes faisons-nous un devoir d'aller offrir à Jésus-Hostie nos hommages.

Communauté du soir:

Quand l'évêque permet la célébration de la Messe après 4 heures le soir, tous peuvent prendre, leurs repas ordinaires (vins, bières, cidre, permis à ces repas, jusqu'à trois heures avant de communier, des breuvages non alcooliques jusqu'à une heure avant d'aller communier sans l'approbation d'un confesseur.

1-Exception faite pour la communion à la messe du soir, le jeûne eucharistique est toujours brisé par les boissons alcooliques prises après minuit.

2-Le confesseur peut donner son approbation en dehors de la confession et une fois pour toutes tant que durera la maladie ou l'inconvénient grave.

Déplacement:

M. l'abbé G. Reild, principal du Mont-Providence à Montréal, était l'hôte de M. le curé Aubin de Ste-Adèle, ces jours derniers.

Oeuvre d'art:

La statue de saint Joseph, sculptée par l'artiste Béla Zoltvany, auteur du Chemin de la Croix et du grand crucifix de notre belle église, (Suite à la page 5)

STE-SCHOLASTIQUE

Par Clément Legault

Décès:

A Lachute, le 3 septembre, à l'âge de 79 ans et 8 mois est décédée Mme Omer Paquette (née Corinne Lavigne), sœur du dessinateur Albert Lavigne et de Jeanne Lavigne. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son gendre, M. Eddy Jones pour se rendre à l'église Ste-Anastasie où le service fut célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Elle était cousine de Mme Joseph Legault de Ste-Scholastique.

Déplacement:

M. et Mme Marcel Couture reviennent d'un séjour d'une semaine en Gaspésie. Mme Couture rendit visite à ses parents à Newport.

Voeux de bonne fête:

Meilleurs voeux de bonne fête à M. Gaston Dumoulin, de St-Joseph du Lac, de la part de son amie Mlle Lorenza Lalande.

Au Théâtre du Nord

Samedi, dimanche, lundi et mardi, les deux inséparables vedettes du rire: ABBOTT & COSTELLO sont à l'affiche dans une nouvelle comédie excitante intitulée "Deux Nigauds au Collège". Pour changer l'atmosphère de ce film gai, tous ceux qui s'intéressent au sport de la boxe seront enchantés de revoir la vie du grand boxeur MARCEL CERDAN, interprétée par lui-même dans "L'Homme aux Mains d'Argile" où la gracieuse et charmante Blanchette Brunoy lui donne la réplique. Nous assisterons aux grands combats dans lesquels le champion du monde a conquis ses lauriers, le tout mêlé à une fine intrigue sentimentale qui plaira aux spectateurs du Nord.

A compter de mercredi jusqu'à vendredi prochain, un film d'une autre formule sera au spectacle avec "Dangereuse Mission". Filmé en Technicolor dans un paysage agreste, dans une région infestée de pillards et de hors-la-loi cette dramatique aventure est magistralement interprétée par Stephen McNally et Alexis Smith qui sont les héros d'une folle équipée en chemin de fer et bientôt brutalement séparés et traqués par des bandits, leur sort est incertain jusqu'à la fin.

Comme attraction additionnelle, nous aurons le privilège de voir une autre magnifique version française en couleurs "La Tête d'un Innocent" qui pose un mystérieux problème: celui du sort d'un innocent en proie à une captivité qu'il n'a pas méritée et qui sera réhabilitée grâce au courage et à la ténacité indomptables d'une femme de coeur qui a mis toute sa confiance en son amour.

THEATRE DU NORD

430, rue Labelle - Saint-Jérôme - Tél. 3520

Sam.-Dim.-Lun.-Mar. - 19-20-21-22 Septembre

Les vedettes du rire dans une nouvelle aventure cocasse...

DEUX NIGAUDS AU COLLEGE

Bud ABBOTT

Lou COSTELLO

ET EN PRIMEUR:

La vie d'un grand boxeur

L'HOMME AUX MAINS D'ARGILE

Marcel CERDAN

Blanchette BRUNOY

Mer.-Jeu.-Ven. - 23-24-25 Septembre

Danger et terreur sur rails dans ce film plein d'actions...

DANGEREUSE MISSION

Stephen McNALLY

(en couleurs)

Alexis SMITH

ET COMME SECOND FILM:

Un excitant drame policier:

LA TETE D'UN INNOCENT

Wanda HENDRIX

(en couleurs)

Audie MURPHY

Les Cheveux Gris disparaissent la première fois que vous les peignez avec le Peigne Colorant **Magicomb** Redonnez la nuance naturelle pour Hommes et Femmes

7 NUANCES: Noir, Roux clair, Blond doré, Brun clair, Brun foncé, Brun moyen, Brun foncé.

MAGICOMB est le moyen le plus efficace pour obtenir des cheveux gris en couleur. Les cheveux gris ne tombent pas. Les hommes reconnaissent l'efficacité de MAGICOMB pour ses apparences masculines et ses résultats naturels. Les femmes adorent la couleur et le brillant de MAGICOMB. Les cheveux gris disparaissent la première fois que vous les peignez avec le Peigne Colorant **Magicomb** Redonnez la nuance naturelle pour Hommes et Femmes

COMMANDEZ AUJOURD'HUI \$2.50

Chocolats LAURA SECORD

1 lb. - 2 lbs - 3 lbs - 5 lbs
\$1.10 \$2.20 \$3.30 \$5.50

NOIX ASSORTIES \$0.75 et \$1.50

CASHEWS \$0.75 et \$1.50

Poli à ongles rég. \$0.35
CUTEX spécial \$0.25

WILFRID PRUD'HOMME, L. Ph., Pharmacien
Roland Prud'homme, B.Ph., L.Ph., 3571 - 3572
Pharmacies
TELEPHONES:

PRESCRIPTIONS

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

PRODUITS REXALL
341, RUE ST-GEORGES
SAINT-JEROME
(à côté du poste de police)

La pharmacie la plus assortie et la plus importante du district
Deux pharmaciens diplômés toujours en service.

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

PRODUITS REXALL
341, RUE ST-GEORGES
SAINT-JEROME
(à côté du poste de police)

Du Barry
Poudre de
Richard Hudnut
pour le visage

Finement tamisée, de texture moyenne, elle convient à tous les tons! De plus, la poudre Du Barry pour le visage est naturellement hypo-allergénique, c'est à dire scientifiquement préparée de façon à être aussi exempte que possible d'éléments auxquels certains épidermes pourraient être allergiques!

1.25, 2.00

CADEAUX POUR BEBES